

ÉNERGIE & STRATÉGIE

Le magazine de la Fédération de l'Énergie

La transition énergétique en marche



M. Amara nouveau ministre de l'Énergie, des mines, de l'Eau et de l'Environnement



Entretien avec le DG de l'ONHYM, Mme Amina Benkhadra



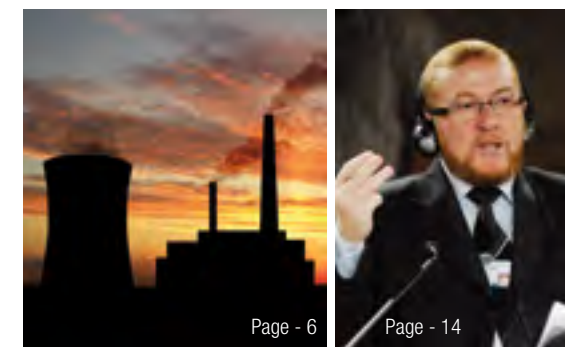
Emirates Energy Awards : Nareva récompensée à Dubaï



« La mise en œuvre graduelle des stratégies sectorielles a permis à notre pays de réaliser des progrès palpables et d'accroître son attractivité pour les investissements étrangers, et ce, en dépit d'une situation économique et sociale mondiale difficile.

C'est dans le même esprit que s'inscrit la volonté de doter le Maroc de la capacité de produire des énergies renouvelables, contribuant ainsi à donner son expression concrète à Notre vision du développement durable. D'où la mise en œuvre du programme d'énergie solaire, notamment le lancement de chantiers de construction du «Complexe Nour» à Ouarzazate, parallèlement aux échéances inscrites au programme d'énergie éolienne. Outre leur importance environnementale, ces chantiers nous rendront moins dépendants des importations énergétiques. Il est donc nécessaire d'engager une politique de formation efficiente et de développer les compétences en la matière, ce qui favorisera, de surcroît, la mise en œuvre de la Charte nationale de l'environnement.»

Extrait du Discours Royal du 30 juillet 2013 à l'occasion de la Fête du Trône

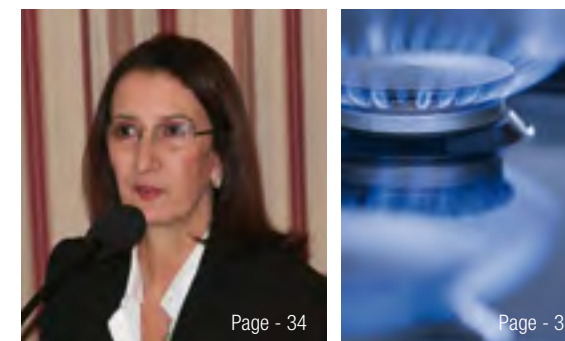


Page - 6

Page - 14



Page - 24



Page - 34

Page - 38



Page - 52

SOMMAIRE

5	Editorial
6-11	Événement
12	On écrit à la Fédération
13-19	Actualité nationale
20-29	Actualité internationale
31-36	Focus
38-47	Dossier
48-55	Opérateurs & Associés
57-59	Activités de la Fédération de l'Energie
60-62	Analyse
63-70	Revue de presse



Magazine de la Fédération de l'Energie
23, Bd. Mohamed Abdou - palmiers,
Casablanca - 20340
Tél.: (212)0522 99 70 71/72 - Fax : (212)0522 98 52 80
Email : fedenerg@menara.ma

Directeur de la Publication
Moulay abdallah Alaoui

Comité Scientifique
Med Bennani Smirès, Rachid Idrissi Kaitouni,
Said Mouline

FIERS
de notre technologie

DIGNES
de votre confiance

SYN POWER
pour votre moteur



La route de l'excellence
www.ziz.ma



Le siècle de la transition....

Par **Moulay Abdallah ALAOUI**
Président de la Fédération de l'Energie et Membre du CESE

Au XVème siècle, l'Europe exploitait la force du vent pour fonder son modèle agricole. Au XIXème siècle, la machine à vapeur puis l'électricité ont façonné le monde moderne. L'énergie est derrière le fondement de notre mode de vie et l'organisation de notre société. Depuis près de deux siècles, l'exploitation du charbon, du pétrole et du gaz ont contribué à une croissance mondiale, sans précédent, qui requiert aujourd'hui l'intervention d'une nouvelle transition énergétique car le modèle actuel consomme toujours plus d'énergie, dans des conditions, de moins en moins soutenables du fait de la démographie, du besoin économique croissant et du développement rapide des pays émergents.

Cela n'est pas nouveau, car l'histoire industrielle a déjà, certes été rythmée par plusieurs transitions énergétiques: le charbon a succédé au bois, rejoint par le pétrole puis par le gaz à la fin du 19ème siècle et au début du suivant.

La formidable puissance du charbon a permis le développement de la grande industrie au XIXème siècle, le pétrole celui du transport de l'automobile au XXème siècle et le gaz fait fonctionner des mégas pôles industriels avec leurs villes. Les menaces du changement climatique doivent nous conduire à rompre avec les processus de transition trop progressifs et à insérer des technologies énergétiques qui sont généralement plus coûteuses et qui n'ont pas que des atouts:

L'électricité photovoltaïque ou l'éolienne est soumise aux caprices de Mère Nature alors que celle produite à partir du charbon, du gaz ou du fuel est délivrée, à la demande, à tout moment.

Cependant, devant un chemin jonché d'incertitudes, coûts et prix, rythme des nouvelles filières, risques géopolitiques, vitesse et impact du réchauffement, l'on ne peut qu'organiser des mix énergétiques diversifiés jusqu'à ce que les technologies exemptes des grandes inconnues finissent par s'imposer.

Le Maroc, dans la transition qui lui est propre, pourrait être un laboratoire d'expérimentations en testant également de nouveaux modèles d'organisations dans des systèmes énergétiques locaux, de nouvelles organisations des villes et des systèmes de transports.

Cette mutation du XXIème siècle doit allier création de richesse, justice sociale, protection des ressources naturelles et préservation de l'environnement. Les citoyens, les acteurs économiques, le monde associatif et les responsables politiques doivent en débattre et l'adhésion de tous doit être recherchée.



Désormais les citoyens seront acteurs de leurs usages de l'énergie dans leur environnement.

En effet, l'émergence de productions locales d'énergies permettra à de nouveaux modes de production et de consommation de se développer. La transition énergétique devient ainsi un terrain de créativité économique social et démocratique pour le bien être du citoyen.

Pour conclure, nous savons, que nos modes de consommation de l'énergie ne sont pas durables et leur poursuite soulève alors à la fois des problèmes économiques, sociaux et environnementaux.

L'efficacité énergétique et l'économie d'énergies inscrites dans la stratégie nationale, en matière de développement durable, constituent désormais les piliers de cette transformation énergétique et au cœur de l'éthique humaniste.

Nous avons tous désormais conscience que deux impasses se présentent aujourd'hui devant l'humanité entière, savoir : la finitude des ressources et l'immensité des dégâts causés à l'environnement.

Pour sortir de ces deux périls et que l'Homme se réconcilie avec Mère Nature, il faudrait faire appel à son génie comme seule planche de salut.

« *L'imagination est plus importante que le savoir* », **Albert Einstein/extrait de sur la Science.**■

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

La Fédération de l'Energie de la CGEM organise
une conférence internationale sur
la transition énergétique

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fédération de l'Energie de la CGEM organise, le 27 novembre 2013 à Casablanca en partenariat avec le ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, une conférence internationale sur le thème de la transition énergétique. Objectif principal : croiser les expériences, débattre des aspects liés à la transition énergétique, évoquer ses nouveaux défis liés à l'efficacité énergétique et enfin, promouvoir la croissance verte.

La vulgarisation de ces débats auprès de publics divers représentés par les institutionnels, les politiques, les professionnels, les chercheurs mais aussi les représentants de la société civile favorisera une réflexion rigoureuse pour la mise en place d'une politique énergétique à même de s'adapter aux changements qui s'opèrent dans notre pays.

En effet, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a fixé le cap pour notre pays. Il a éclairé la voie à suivre fondée sur le développement des Energies Renouvelables ainsi que sur l'efficacité énergétique. La Fédération de l'Energie entend, pour accompagner les Orientations Royales, ouvrir un débat national sur la transition énergétique. Chaque citoyen est concerné par les recommandations qui seront prises, à cette occasion, relatives au choix de notre mix énergétique, ou encore le développement des énergies renouvelables de demain et de nouvelles filières industrielles. En effet, le développement du solaire et de l'éolien, dont la production est intermittente nécessite de pouvoir stocker l'électricité à grande échelle. Les chercheurs se mobilisent pour augmenter les performances des batteries tout en abaissant leur coût. Ces choix devront être mûrement réfléchis pour nous permettre de réussir la transition énergétique, au bénéfice de la population marocaine et de l'économie nationale. Le débat national ne saurait être monopolisé par des experts ou des technocrates. Il s'appuiera davantage sur la participation citoyenne et

aussi sur l'implication des associations, des syndicats, des consommateurs, des élus locaux et régionaux, des fédérations de la CGEM, des entreprises publiques et privées du secteur de l'énergie et toutes les opinions seront encouragées pour s'exprimer autour des questions suivantes :

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de consommation, de transport etc...
2. Quel itinéraire à emprunter pour atteindre un mix énergétique optimal en 2050 ? Quels types de scénarii possibles à horizon 2030. Quel redéploiement pour les énergies fossiles ?
3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie ?
4. Quel financement de la transition énergétique ?

Ce colloque donnera lieu à des contributions et des prises de position, de grands acteurs économiques et des opérateurs de l'énergie. La transition énergétique est un grand chantier, porteur d'espoir, un levier pour créer des emplois.



Le Mix Energétique global

I. L'international :

- Comment s'adapter aux évolutions du contexte énergétique ?
- Comment concilier la hausse croissante de la demande en énergie et la protection de l'environnement ?

Difficile de répondre à cette question cruciale sans faire un minimum de prospectives. Les études qui sont réalisées actuellement montrent qu'à l'horizon 2030 les énergies fossiles devraient restées prédominantes malgré une croissance rapide des autres formes d'énergies. La hausse de la demande énergétique entre 2012 et 2025 selon le scénario Nouvelle Politique de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), serait de plus de 35%. Cette évolution résulte de la démographie, du développement économique rapide des pays émergents.

- Quel paysage énergétique à l'horizon 2030 ?

En 2010 : les énergies fossiles assuraient 81% de l'approvisionnement énergétique de la planète. En 2035 leur contribution devrait être encore de l'ordre de 74%.



. Le pétrole: la production mondiale devrait se stabiliser autour de 95 à 97 M baril/jour. En 2030 elle ne satisferait plus que 30% en besoin d'énergie.
Ce plafonnement résulte des facteurs suivants:
- Déclin des gisements en cours d'exploitation, concentration des ressources dans des pays qui ne souhaitent pas augmenter leur production à court terme ;
- Le gaz: il devrait représenter 25% du bouquet énergétique mondial ;
- Le gaz est aujourd'hui à l'origine de 50% de l'électricité dans le monde.
Cette source d'énergie a beaucoup d'atouts : elle émet moins de GES et pas de polluant souffré, par comparaison au charbon et aux pro-

duits pétroliers. De plus sa souplesse la rend apte à prendre le relais des énergies intermittentes par exemple l'énergie éolienne.
-Le Charbon : représentera en 2030 21% du mix énergétique contre 27% en 2010.



-Les autres formes d'énergies primaires: hydro électricité, la bio mass, l'énergie renouvelable, solaire, éolien, géo thermie, énergie marine, vont croître de façon continue et contribueront pour 1/4 de l'approvisionnement énergétique en 2035.
La croissance des énergies renouvelables devrait être particulièrement rapide. Leur apport devrait être limité à environ 6% du total contre 1% en 2010.Plus de 15% de l'électricité mondiale sera générée par des énergies renouvelables. Celle qui connaîtra la plus forte croissance sera l'énergie éolienne qui augmentera d'environ 8% entre 2010 et 2030.



II Le Maroc

En 2030, les produits pétroliers représenteraient 38 Million Tonnes TEP.
- Le charbon: 27,7 Million
- Le Gaz naturel: 13,5 M
- Les énergies renouvelables 13,7 M

Avec une augmentation de 5% par an on arriverait à 45 Million TEP. Le développement du gaz naturel limiterait le recours au charbon. Le charbon verrait alors sa part stagner autour de 30% jusqu'en 2030.

Dynamique de valorisation des énergies renouvelables

- Eolien: 1500 Mégawatt a capacité installée Solaire réalisé / en cours: projet 2000 Mégawatt L'efficacité énergétique est la 4eme énergie ;
- Possibilité d'économiser 12% de la consommation d'énergie d'ici 2020 et 15% d'ici 2030.
Le Maroc doit disposer d'une énergie sûre, compétitive et respectueuse de l'environnement, notre politique doit conjuguer la nécessité de notre approvisionnement, la maîtrise de l'évolution des prix de l'énergie et la limitation de son impact sur l'environnement, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.
Le développement des énergies renouvelables et notamment le soutien aux nouvelles technologies de l'énergie doivent être au cœur de la stratégie énergétique et constituent également une opportunité à saisir pour l'emploi et la compétitivité de l'industrie Marocaine.
Nos modes de consommation de l'énergie ne sont pas durables. Leur poursuite soulève à la fois des problèmes économiques, sociaux et

environnementaux. L'augmentation de l'efficacité énergétique constitue un enjeu majeur des prochaines décennies.
Cet objectif est au cœur de la stratégie nationale en matière de développement durable, qu'il s'agisse de limiter les pollutions environnementales ou d'atteindre nos objectifs d'incorporation d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique.
Pour être durable, notre économie doit diminuer sa dépendance à l'énergie non renouvelable en particulier.
Le développement des énergies renouvelables justifie une intervention de l'état soit en amont dans le domaine de la recherche et développement soit en phase d'industrialisation en soutien à la demande et au déploiement commercial.
Le soutien à la recherche devrait être un des axes majeurs de la politique publique en matière d'énergies renouvelables, dans l'objectif d'accompagner les filières correspondantes vers la maturité et la compétitivité.■



PROGRAMME

9H - Ouverture
Accueil et introduction par Abdallah ALAOUI, Président de la Fédération de l'Energie. La stratégie énergétique du Maroc et ses derniers développements, Abdelkader AMARA : Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.
9h30 - 11h - 1ère plénière
La transition énergétique en marche au Maroc et dans le monde Les nouveaux défis de l'économie mondiale du 21ème siècle, Driss GUERRAOUI, Secrétaire Général du Conseil Economique, Social et Environnemental. Enjeux croisés de l'énergie et de l'environnement. Comment concilier croissance économique progrès social et défis environnementaux ? Jean Marie CHEVALIER, Professeur à l'Université Paris Dauphine- France. Point de vue de l'AIE en lien avec la revue en profondeur de la politique énergétique au Maroc, Didier HOUSSIN, Directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Energie- France. Point de vue de la France à partir du débat national sur la transition énergétique, Laurent MICHEL, Directeur Général de l'énergie et du climat, ministère de l'énergie, de l'écologie et du développement durable- France.
Pause café
11H20 - 13H10 - 2ème plénière
Défis majeurs des énergies renouvelables au Maroc Quelle trajectoire pour la transition énergétique du Maroc ? Abderrahim EL HAFIDI, Directeur de l'Electricité et des Energies Renouvelables, Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement - Maroc. La coopération énergétique maroco-allemande : Les tâches politiques, Helmut REIFELD, Représentant de la Fondation Konrad ADENAUER-Stiftung-Maroc. Besoins d'adaptation et de développement des réseaux d'électricité au Maroc pour la transition énergétique, Ali FASSI-FIHRI, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable – Maroc. Bilan prévisionnel, un exemple d'instrument, de pilotage des réseaux d'électricité pour la France, Hervé MIGNON, Directeur de l'économie, de la prospective et de la transparence, Réseau de Transport d'Electricité- France. Etat d'avancement et perspectives des énergies renouvelables au Maroc (Solaire & Eolien), Mustapha BAKKOURY, Président de l'Agence Nationale de l'Energie Solaire - Maroc, Réalisations et perspectives dans le domaine des énergies renouvelables au Maroc, Ahmed NAKKOUCH, Président de NAREVA HOLDING - Maroc.
Déjeuner

PROGRAMME

14h45 - 16h15 - 3ème plénière
La « quatrième énergie », l'efficacité énergétique Bilan et perspectives de l'efficacité énergétique pour le Maroc, Saïd MOULINE, Directeur Général de l'Agence Nationale de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique- Maroc. Opportunités de l'efficacité énergétique comme contribution incontournable pour réussir la transition énergétique, François MOISAN, Directeur Exécutif de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie- France. Le nouveau paradigme énergétique : énergie 2.0, Myriam MAESTRONI, Présidente de la Société Economie d'Energie SAS- France. L'Efficacité énergétique dans la ville de demain, Amine HOMMAN LUDIYE, Directeur Général de COFELY- Maroc.
Pause café
16h35 - 17h50 - 4ème plénière
Perspectives pétrolière et gazière au Maroc Attrait du Maroc pour la Recherche des Hydrocarbures : atouts et perspectives, Amina BENKHADRA, Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines - Maroc. Exploration / Production Pétrolière & Gazière en support de la transition énergétique : le cas de Gulfsands Petroleum Maroc, Mahdi SAJJAD, Président Directeur Général de Gulfsands Petroleum Maroc. La complémentarité gagnante-gagnante entre les énergies renouvelables et le gaz naturel, Mounir BOUAZIZ, Vice-Président de SHELL UPSTREAM International Middle East and North Africa.
17H50 - 18H30 - Clôture
Position des entreprises Marocaines sur la transition énergétique, Salaheddine KADMIRI, Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Synthèse, analyse et recommandations par Abdallah ALAOUI, Président de la Fédération de l'Energie.
Wassila IBRAHIMI, Modératrice.



Office of the Vice President for Academic Affairs

Ifrane, le 11 juillet 2013

A l'aimable attention de Monsieur Moulay Abdellah Alaoui
Président de la Fédération de l'Energie
23, Bd. Mohamed Abdou – Palmiers
Casablanca 20540

Objet : Magazine Energie & Stratégie

Monsieur le Président,

C'est avec un très grand plaisir que nous recevons à l'Université Al Akhawayn le Magazine de votre honorable Fédération intitulé « Energie et Stratégie ».

Je vous assure, Monsieur le Président, que le Magazine est d'une très grande utilité pour nos professeurs et étudiants puisqu'il traite des sujets d'actualité dans le domaine de l'énergie avec profondeur. Notre Université s'est engagée dans la voie des énergies renouvelables à travers des projets de recherche-développement en partenariat avec les acteurs socio-économiques et des organisations nationales et internationales. De plus, les premiers lauréats de notre Master en Management des Energies Renouvelables (Master of Science in Sustainable Energy Management) sont déjà sur le marché du travail.

Le Master en Gestion Durable de l'Energie est né dans un contexte où l'approvisionnement énergétique est devenu un réel choix stratégique. Il propose aux étudiants de formation scientifique des connaissances dans le domaine de la gestion de l'énergie et de son impact sur l'environnement. L'objectif est de doter les étudiants de compétences nécessaires à l'élaboration et le déploiement des politiques énergétiques de leur entreprise et de leur pays en liaison avec les acteurs internationaux.

L'Université Al Akhawayn dispose également de différentes stations expérimentales dédiées à la recherche de pointe dans le domaine de l'énergie solaire, éolienne, biomasse, stockage d'énergie et efficacité énergétique. Ces projets de recherche et développement permettent aux étudiants de voir les aspects pratiques liés à la production et à la gestion de l'énergie.

Je reste à votre disposition pour vous fournir plus de détails.

Avec mes meilleures vœux de succès à votre Magazine et à votre Fédération, je vous prie, Monsieur le Président, de croire en ma très haute considération.



Ahmed LEGROURI
Vice-Président aux Affaires Académiques

Al Akhawayn University in Ifrane
P.O. Box 104, Avenue Hassan II, Ifrane 53005, Morocco
Phone: +212-535560205 | Fax: +212-535567146 | E-mail: vpaa@aul.ma | www.aul.ma

Ahmed LEGROURI
Vice-président aux affaires
académiques



Objet : Re: Rencontre

Cher Monsieur

Plaisir partagé. J'ai vraiment apprécié notre échange ainsi que votre énergie, courage, franc parler, lucidité sur notre monde et enthousiasme.

Vous êtes un exemple, pour tous ceux, qui s'attachent à créer une vie professionnelle et personnelle enrichissante et de nature à faire la différence...ou, en tout cas, à essayer! Je tiens à vous remercier pour cela car des exemples comme le vôtre sont rares et donc précieux. Aussi c'est moi qui serai tout à fait ravie et honorée d'établir une relation durable comme vous le suggérez. C'est extrêmement aimable t généreux de votre part.

Je vous remercie par ailleurs pour votre invitation à intervenir lors de votre symposium.

Je reste à votre écoute et à votre disposition

Bien cordialement

Myriam Maestroni
Présidente
Economiedenergie SAS
67 Boulevard Bessières
75017 Paris
(mail: 75839 Paris Cedex 17)
Tél.: 01 81 69 30 26 (Alexandra Paléologue)
Port : 06 74 97 03 73
www.economiedenergie.com

Myriam MAESTRONI
Présidente Economiedenergie SAS





ES ÉCO

Casablanca, le 09 Août 2013

Monsieur Moulay Abdellah ALAOU
Président de la Fédération de l'Energie
S.E.E.M

Monsieur le Président,

Merci avant tout d'avoir accepté le numéro 05 de votre magazine « Stratégie et Développement », et surtout pour permettre au contenu du Magazine d'être diffusé. A cet effet, j'ai envoyé votre copie à nos abonnés et à nos partenaires.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire en ma très haute considération.



Samir CHAOUKI
Président Directeur Général
Directeur de publication
Horizon press

Horizon press

Samir CHAOUKI
Président Directeur Général
Directeur de publication
Horizon press

ACTUALITE NATIONALE

Pages 13 - 19



Caisse de compensation l'indexation, comment ça fonctionne?

La réforme de la compensation par un retour à l'indexation déchaîne les passions. Chacun y va de son commentaire pour appuyer la nécessité de la réforme, en critiquer les orientations ou la dénoncer comme contraire aux intérêts de la population.

Le contexte politique actuel, avec le retrait de l'Istiqlal du gouvernement, n'est pas propre à calmer le jeu. Mais le problème de la compensation est un problème technique qui appelle un débat technique dépassionné pour que les décisions qui seront prises aillent dans le sens de l'intérêt collectif. Avec un éclairage apporté par Salima Bennani, directrice de la Caisse de compensation, Médias 24 revient sur cette problématique.

Comment fonctionne la compensation ?

Il ya plusieurs type de compensation, en fonction du produit ciblé. Dans le cas des produits pétroliers et du gaz , dont la consommation est intégralement importée, le système revient simplement pour la caisse de compensation à payer la différence entre le prix d'importation et le prix de vente fixé sur le marché local, corrigé des taxes intérieures. La facture dépend donc non seulement des quantités consommées mais également des cours mondiaux. Pour le sucre et les farines, le mécanisme est un peu différent, puisque la consommation de ces produits est satisfaite en partie par une production locale et en partie par des importations :

- Pour la partie produite localement dont le prix de vente est fixé, la compensation est une subvention forfaitaire versée lors de la mise sur le marché dont le montant est fixé chaque année dans la loi de Finances. Pour le sucre, cette subvention est de 2.661 DH la tonne pour l'année 2013. Cette subvention est destinée à encourager la production locale et à soutenir les petits producteurs. La facture globale pour l'Etat dépend donc uniquement des quantités qui sont mises sur le marché.
- Pour la partie qui est importée, une subvention à l'importation est accordée en cas de dépassement d'un prix cible fixé annuellement. La facture globale dépend donc, comme pour le pétrole, des quantités importées et de l'évolution des cours mondiaux.

En quoi cette compensation est-elle pernicieuse ?

La compensation des prix du pétrole représente la plus grosse partie de la facture de compensation. Elle a été réinstaurée en 2000 pour atténuer le choc pour le consommateur de la hausse des prix du pétrole. Mais depuis lors, les cours mondiaux n'ont cessé de croître. Ils ont ainsi plus que triplé entre 2004 et 2012, passant d'une moyenne annuelle de 38 à 112 dollars le baril. Sur le même temps, les réajustements successifs des prix des carburants à la pompe ont fait croître les prix intérieurs de 9,05 à 12,18 DH pour l'essence et de 5,76 à 8,15 DH pour le gasoil, soit une augmentation de respectivement 41% et 35%, sans commune mesure avec la hausse des cours. C'est donc principalement le budget de l'Etat qui a absorbé le choc considérable exercé par la forte hausse des cours de ces dernières années. Mais compte tenu de l'ampleur du choc, la facture de compensation est devenue insoutenable pour le budget de l'Etat. Pour l'année 2012, ces dépenses de compensation ont ainsi atteint 54,9 milliards de DH, soit plus de 30% des recettes fiscales. Une part non négligeable de l'effort fiscal est donc absorbée par des dépenses de consommation.



Mohamed Najib BOULIF

Rapportée au déficit global du Trésor, la facture de compensation représente plus de 90%.L'Etat s'endette donc pour financer des dépenses qui ne sont rien d'autre que des dépenses de consommation, ce qui est particulièrement pernicieux, surtout si l'on considère que pour l'exercice fiscal 2013, le gouvernement a été contraint de geler 15 milliards de crédits d'investissement pour limiter le déficit budgétaire. Le Maroc est donc contraint de renoncer à investir pour financer sa consommation.

En quoi consiste l'indexation ?

Selon les propos de l'ex ministre des Affaires générales et de la gouvernance, Mohame Najib Boulif, l'indexation ne concernerait que les produits pétroliers et consisterait à répercuter la hausse des cours mondiaux sur les prix à la pompe si les cours mondiaux devaient dépasser un certain seuil. Il s'agit donc de répartir la charge de la hausse des cours mondiaux entre l'Etat et le consommateur. Le gouvernement compte également sur la baisse des cours constatée depuis le mois de mars 2013 pour limiter le poids de la facture de compensation. Mais, s'il est vrai que la baisse constatée a permis de relâcher un peu la pression exercée par la compensation sur le budget de l'Etat, il est peu probable que les cours redescendent durablement à un niveau suffisamment bas pour libérer le budget de l'Etat du poids de la compensation des produits énergétiques. En effet, compte tenu des prix actuels des carburants à la pompe, il faudrait pour cela que le baril de pétrole revienne à un cours compris entre 70 et 80 dollars. L'indexation est donc la seule solution durable, et au-delà de ces premières mesures annoncées, il s'agit à moyen-long terme d'«arriver à une vérité des prix», c'est-à-dire à un retrait progressif de toute subvention.

A qui va bénéficier l'indexation ?

En allégeant la facture de compensation, l'indexation, même partielle, va libérer des crédits budgétaires qui pourront ainsi être consacrés à d'autres postes budgétaires, et notamment à des dépenses plus productives. Mais le prix à payer à court terme sera nécessairement une accélération de l'inflation, le pétrole étant un intrant dans beaucoup de production. Il est donc impératif de mettre parallèlement en place des mesures de ciblage propres à limiter la perte de pouvoir d'achat provoquée par la hausse des prix pour les populations les plus exposées. Mais cette question du ciblage fait également débat, notamment sur l'éventuelle conditionnalité des mesures de ciblage. Or, des programmes tels que Ramed ou Tissir ont montré que le ciblage conditionné pouvait aider à améliorer les indicateurs de santé maternelle et infantile et d'éducation. Il serait dommage de se priver d'un tel levier. Il y a donc certes un mauvais moment à passer à court terme pour absorber la hausse des prix qui va résulter de la décompensation progressive, mais il s'agit là d'un mal nécessaire qui permettra au pays à plus long terme de réaliser des dépenses plus productives, plus à même de stimuler sa croissance. ■

Energies renouvelables Le choix du Maroc mis en avant par la CEA

Le choix judicieux du Maroc en matière de production d'énergies renouvelables et non polluantes a été mis en exergue, lundi 21 octobre à Addis-Abeba, par le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Carlos Lopes. S'exprimant à l'ouverture de la 3è conférence annuelle sur le changement climatique et le développement en Afrique, M. Carlos a affirmé que la prise de conscience croissante de la dégradation de l'environnement a incité nombre de pays africains, comme le Maroc et le Cap-Vert, à investir dans les secteurs innovants des énergies renouvelables et non polluantes. Le Royaume, rappelle-t-on, a mis en place une stratégie ambitieuse qui devrait permettre d'économiser 12 % de la consommation énergétique à l'horizon 2020 et 15 % à 2030 par la promotion de l'efficacité énergétique dans la majorité des secteurs économiques tels le bâtiment, l'industrie et le transport. Cette stratégie visant à développer les énergies renouvelables qui devront atteindre 12 % de la part de l'énergie primaire en 2020 et 20 % en 2030, a été consolidée par le lancement de deux programmes sur l'énergie solaire et éolienne dont la mise en œuvre permettrait, d'ici 2020, d'augmenter de 26 à 42 % la part des énergies renouvelables dans le bilan électrique national. Selon M. Carlos, l'Afrique peut adopter des technologies vertes et non polluantes, sauter les vieux modèles à forte émission de gaz carbonique pour passer directement à des modèles de développement à faible émission de CO2. Pour permettre au continent de faire face aux problèmes posés par les variations climatiques, il a préconisé une stratégie en six points, notant que le phénomène du changement climatique offre à l'Afrique «un éventail de possibilités d'investissement incroyables» et lui permet de répondre aux vulnérabilités exceptionnelles et d'exploiter les opportunités uniques auxquelles fait face la région. Dans son argumentaire, M. Carlos a estimé qu'il est impératif que le continent investisse davantage dans la climatologie et la production de données de grande qualité.

Impact des changements climatiques

Selon lui, il s'agit de faciliter le développement de système d'alerte précoce et de lancer des travaux de recherche sur l'impact des changements climatiques, la vulnérabilité à ces changements et l'adaptation à leurs effets. Mettant en garde contre les conséquences du réchauffement climatique, M. Carlos a expliqué que la dynamique de croissance de l'Afrique encourt un risque fondamental, sa production agricole et



sa sécurité alimentaire pourraient être gravement compromises surtout que le continent pratique à plus de 90 % l'agriculture pluviale. Un rapport publié par des experts internationaux relève que la surface de la terre a connu une hausse décennale progressive plus importante de la température au cours des trois dernières décennies que pendant toute la décennie précédente depuis 1850. Dans l'hémisphère Nord, les 30 années allant de 1983 à 2012 ont été très vraisemblablement la période de 30 ans la plus chaude des 1400 dernières années, fait ressortir l'étude, notant que le rythme actuel du réchauffement est 10 fois plus rapide que tout autre rythme de réchauffement connu pendant les 65 millions d'années écoulées. Face à ce constat, les analyses d'organisations internationales considèrent l'Afrique comme étant la région du monde qui porte le moins atteinte au climat, soulignant que ses émissions de gaz carboniques par habitant sont inférieures à une tonne par an. Le continent contribue pour 2,4 % à peine des émissions mondiales, pourtant le fardeau des changements climatiques, exprimé en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), est plus élevé en Afrique que partout ailleurs dans le monde. Placé sous le thème «l'Afrique dans la course: les opportunités du changement climatique peuvent-elles conduire le continent vers un développement transformatif ?», ce forum de trois jours vise notamment à partager les expériences, diffuser les résultats de recherches et évaluer comment l'Afrique fait face aux conséquences du réchauffement climatique. Initiée par la CEA, l'Union africaine et la Banque africaine de développement, la conférence tend également à identifier les voies et moyens pour renforcer les capacités de l'Afrique à saisir les opportunités offertes par le changement climatique afin de mieux préparer le continent à s'engager dans un réel développement transformatif. La séance d'ouverture a été marquée par la présence de nombre de ministres africains, des diplomates en mission à Addis-Abeba et les représentants d'organisations régionales et internationales concernées par les questions liées au climat. ■

Energies renouvelables La Banque mondiale confirme son soutien au Maroc



Les objectifs que le Maroc s'est fixés en matière d'énergies renouvelables sont «très ambitieux», a souligné le directeur pour la région MENA du département de l'énergie et de l'environnement à la Banque Mondiale (BM), Charles Cormier. Le Royaume s'est fixé des objectifs «très précis» dans ce domaine, notamment en espérant de porter la part de sa capacité électrique installée à partir d'énergies renouvelables à 42% à l'horizon 2020, a-t-il précisé dans une déclaration en

marge d'un atelier de travail sur «le développement et le management des projets solaires à grande échelle», organisé les 21 et 22 octobre à Marrakech par MASEN (Moroccan Agency For Solar Energy). La stratégie adoptée par le Royaume dans ce domaine prouve que le Maroc «a très bien compris» ses besoins sur le plan énergétique, a-t-il ajouté, avant d'annoncer que la Banque mondiale soutient et continuera de soutenir le Maroc dans ses efforts en matière de promotion des énergies propres. ■

Secteur minier

Le Maroc mène une véritable politique industrielle

Le Maroc mène une “véritable politique industrielle dans le secteur minier”, a affirmé, à Paris, la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), Amina Benkhadra. Intervenant lors du 13e Forum économique international sur l'Afrique, placé sous le thème “Tirer parti des ressources naturelles pour la transformation économique”, Mme Benkhadra a affirmé que cette politique s'est accompagnée de grands programmes de formation professionnelle, citant à cet égard l'exemple de l'Office chérifien des phosphates (OCP). Selon Mme Benkhadra, qui s'exprimait dans le cadre d'un panel sur “croissance, ressources naturelles et diversification économique en Afrique”, le groupe OCP a une vision et une politique d'investissement très claires qui permettront notamment de doubler la capacité de production à l'horizon 2020. Elle a également indiqué que le secteur minier est libéralisé au Maroc, faisant savoir que le rôle de l'Etat est d'assurer sa régulation. La politique industrielle dans le secteur minier a pour objectif d'insérer le Maroc dans la chaîne mondiale de valeur, a ajouté la DG de l'ONHYM, mettant l'accent dans ce sens sur l'importance de la recherche-innovation. Organisé par le centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le 13e Forum économique international sur l'Afrique connaît la participation de plus de 500 ministres et représentants de haut niveau du secteur privé, des universités et des organisations de la société civile. Initié en collaboration avec la Banque africaine de développement



(BAD), le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique, le gouvernement français et l'Union européenne, cette rencontre a permis de discuter de la performance des économies africaines et des grands défis auxquels est confronté le continent. ■

Le Maroc renforce ses capacités de production en énergie solaire

La politique adoptée par le Maroc pour accroître la production en énergie solaire a commencé à porter ses fruits, selon Oxford Business Group (OBG), un cabinet d'intelligence économique basé à Londres. Les projets de l'énergie solaire dans le Royaume devraient engendrer d'importantes opportunités de croissance et d'investissement dans le secteur, soulignent les experts d'OBG dans cette étude qui vient de paraître. La Moroccan Agency for Solar Energy (Agence marocaine de l'énergie solaire, MASEN) a annoncé au mois d'août le lancement d'appels d'offres pour deux centrales thermo-solaires au quatrième trimestre 2013, rappelle OBG, précisant que ces nouvelles installations, d'une capacité de 300 MW, viendront s'ajouter au parc solaire, d'une capacité de 150 MW, situé dans la ville d'Ouarzazate, dans le sud du pays. Elle ajoute que la station de Ouarzazate est le premier projet d'envergure à avoir vu le jour dans le cadre du Plan solaire marocain, qui prévoit d'installer une capacité de 2000 MW d'ici 2020 grâce à la construction de cinq centrales solaires à travers le pays. Selon les experts d'OBG, ce coup d'accélérateur s'inscrit dans une démarche plus vaste du gouvernement marocain qui cherche à accroître la part de l'électricité nationale produite à partir de sources énergétiques renouvelables, notamment solaire et éolienne, et de la faire passer à 40% d'ici 2020. La création par le Maroc de MASEN et de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables, témoigne de l'importance accordée par le gouvernement aux énergies renouvelables, soutiennent les analystes d'OBG. Les deux appels d'offres vont augmenter la capacité de production d'électricité thermo-solaire de la station d'Ouarzazate, qui devrait passer à 450 MW, c'est-à-dire



non loin de l'objectif final de 500 MW, affirme le cabinet britannique d'intelligence économique.

L'une des centrales, Noor 2, disposera d'une capacité de 200 MW reposant sur la technologie de miroir parabolique, alors que la deuxième centrale, Noor 3, devrait avoir une capacité minimum de 100 MW générée par une tour d'énergie solaire. Ces deux unités pourront stocker de l'électricité pour une durée allant jusqu'à trois heures. A l'instar de la première centrale d'Ouarzazate, les prochains projets d'énergie solaire suivront le modèle de producteur d'électricité indépendant qui prend en charge la conception, le financement, la construction et l'exploitation de ces centrales, précise l'OBG rappelant que les travaux de la première centrale thermo-solaire Noor 1, à Ouarzazate, ont débuté en mai 2013 et devraient s'achever en 2015. Ce projet, qui a été remporté par un consortium conduit par ACWA Power International pour un milliard de dollars, aura une capacité de 160 MW. La réalisation de tous ces projets d'énergie solaire devrait permettre au Maroc de réduire les coûts de l'importation d'énergie, d'économiser 1 million de tonnes équivalent pétrole et d'éviter l'émission de 3,7 millions de tonnes de CO2 par an, soulignent les experts d'OBG. ■

Le Forum arabe pour l'environnement et le développement salue le rôle pionnier du Maroc en matière d'énergie renouvelable

Le Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED) a mis en avant le rôle pionnier du Maroc en matière de production des énergies renouvelables à travers son projet NOOR I, la première centrale du complexe solaire d'Ouarzazate réalisée en partenariat entre le groupe Acwa Power et l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN).

Dans un rapport publié lundi 28 octobre à l'occasion de l'ouverture de l'édition 2013 du Forum, placée sous le thème « L'énergie durable dans les pays arabes: perspectives, défis et opportunités », l'AFED a souligné que le projet NOOR est le plus grand du genre dans le monde, rappelant qu'il s'agit d'une centrale solaire d'une capacité de 160 MW qui utilisera la technologie thermo-solaire concentrée (CSP). S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général du Forum, Najib Saâb, a indiqué que l'objectif de cette manifestation est de présenter les principales conclusions du rapport annuel sur la situation environnementale et de décortiquer celle de l'énergie dans les pays arabes ainsi que de mettre en exergue les principaux défis et proposer des solutions devant faciliter le changement vers des stratégies énergétiques durables dans cette région.

Le rapport avertit que malgré le fait que la consommation de l'énergie dans la région soit parmi les plus élevées dans le monde, 35 millions de personnes n'ont pas encore accès à des services énergétiques modernes, principalement l'électricité.



Toutefois, la région arabe dispose de sources propres et renouvelables, notamment le soleil et le vent, note le rapport.

En adoptant des bonnes politiques d'investissement et en renforçant la coopération régionale, les pays arabes seraient en mesure de réduire de 50 % leur consommation énergétique tout en maintenant les mêmes niveaux de production, relève le rapport, ajoutant qu'ils pourraient joindre le club mondial de l'énergie propre, créer des emplois et exporter de l'énergie renouvelable, en plus du pétrole et du gaz. ■

Démarrage de forage au large des côtes marocaines et entrée de CAIRN dans les permis de Cap Boujdour Offshore

L'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) a annoncé lundi 28 octobre le démarrage des opérations de forage au large des côtes marocaines, ainsi que l'entrée de CAIRN dans le partenariat ONHYM KOSMOS Energy portant sur les permis de Cap Boujdour Offshore.

Les partenaires de l'Office, CAIRN ENERGY Plc, à travers sa filiale Capricorn, San Leon, Serica et Longreach, annoncent le démarrage du puits d'exploration FD1 situé dans l'offshore marocain entre Agadir et Sidi Ifni, à 93 Km des côtes marocaines dans le bloc Foun Draâ.

Le forage sera réalisé par le Cajun Express, un appareil de forage semi-submersible de cinquième génération, a indiqué le communiqué, précisant que la durée des opérations est estimée à 60 jours.

«Ce genre de prospect n'a jamais été testé auparavant au Maroc» et «ce puits est le premier forage de la série de puits d'exploration planifiée», a avoué l'ONHYM, ajoutant qu'une fois le forage du puits FD 1 terminé, l'appareil de forage sera transféré à Cap Juby pour le forage d'un autre puits d'exploration.

Par ailleurs, CAIRN, à travers sa filiale Capricorn, a acquis 20 % de part d'intérêt dans les permis d'exploration pétrolière dits CAP Boujdour Offshore sis au large des côtes des provinces du sud.

Suite aux efforts intenses de promotion de l'ONHYM et à l'arrivée de

nombreuses sociétés pétrolières internationales, les travaux d'exploration ont connu un accroissement ces dernières années.

L'année 2013 connaîtra une augmentation des forages : 11 puits seront forés avant la fin de l'année dont 3 ont déjà démarré, celui de Foun Draâ au large d'Agadir, dans le Gharb et incessamment sur Sidi Mokhtar dans le bassin d'Essaouira, selon l'Office. ■



M. Abdelkader Amara nouveau Ministre de l'Energie, des mines, de l'Eau et de l'Environnement

La cérémonie de passation des pouvoirs entre, Abdelkader Amara, que SM le Roi Mohammed VI a nommé ministre de l'Energie, des mines, de l'Eau et de l'Environnement, et son prédécesseur Fouad Douiri, s'est déroulée à Rabat en présence de Mmes Hakima El Hiti et Charafat Afilal, nommées ministres déléguées auprès du ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée respectivement de l'Environnement et de l'Eau.

Lors de cette cérémonie, M. Amara a exprimé sa grande fierté de la confiance placée en lui par le Souverain, saluant les efforts déployés par son prédécesseur pour le développement des secteurs relevant du ministère, qui revêt un caractère pragmatique.

Après avoir soulevé le caractère stratégique et vital des trois secteurs pour l'économie nationale, M. Amara a relevé le rôle central des cadres du ministère pour assurer la continuité et la capitalisation dans la mise en œuvre des grands chantiers lancés dans ce secteur qui exige une vision prospective et une planification à moyen et long termes.

Quant à Mme Charafat Afilal, nommée ministre déléguée auprès du ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'eau, elle s'est dit profondément émue et honorée par la confiance placée en lui par SM le Roi, exprimant sa détermination à tout mettre en œuvre afin de faire de ce secteur vital pour la société un levier de développement.

Abondant dans le même sens, Mme Hakima El Hiti, nommée ministre déléguée auprès du ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'environnement, a exprimé sa fierté de la confiance placée en lui par SM le Roi et sa détermination à n'épargner aucun effort pour être à la hauteur de la confiance royale.

Mme El Hiti a souligné qu'à travers la nomination de six femmes au nouveau gouvernement, "c'est un grand hommage qui a été rendu à

toutes les femmes marocaines et une reconnaissance de leurs compétences eu égard aux lourdes responsabilités qui lui ont été confiées". Cette cérémonie a eu lieu en présence des responsables des établissements publics relevant du ministère, notamment le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable Ali Fassi Fihri et de la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines Mme Amina Benkhadra. ■



►► Biographie

M. Abdelkader Aâmara, que SM le Roi Mohammed VI a nommé mardi ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, est né le 28 janvier 1962 à Bouarfa.

Professeur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II de Rabat depuis 1986, M. Aâmara a obtenu un Doctorat de ce prestigieux établissement la même année avant de rejoindre la France en 1989 pour perfectionner ses compétences. Il a également été expert, durant une dizaine d'années, auprès de l'Organisation mondiale des sciences, basée en Suède.

M. Aâmara est membre du secrétariat général du Parti de la Justice et du développement (PJD) depuis 1997, trésorier du parti et ancien président du Comité central des cadres du PJD.

Député de la ville de Salé depuis 2002, M. Aâmara est ancien président de la Commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants et ex-membre du bureau de cette dernière. Vice-président du groupe du PJD à la Chambre des représentants chargé de la Communication, M. Aâmara est membre-fondateur de l'Association des parlementaires marocains contre la corruption et ancien membre de la Commission administrative du Syndicat national de l'enseignement supérieur.

M. Aâmara est, en outre, vice-président du Forum mondial des parlementaires islamiques, dont il est membre-fondateur, et membre-fondateur de l'Alliance internationale pour le soutien d'Al-Qods et de la Palestine (Istanbul).

M. Aâmara est marié et père de trois enfants.

Maroc-UE Le libre-échange favorable aux énergies renouvelables

L'étude d'impact concernant les énergies renouvelables montre que l'ouverture des frontières entre l'Europe et le royaume sera bénéfique pour la filière marocaine des énergies propres. Selon l'étude d'impact réalisée par le cabinet Ecorys, les accords de libre-échange complets et approfondis (Aleca), en favorisant le développement du secteur, devraient permettre de réduire la dépendance énergétique du Maroc, réduire la fluctuation des prix de l'énergie et donc favoriser la stabilité sociale, réduire la pollution et créer de nouveaux emplois. Cette étude d'impact est réalisée en amont des Aleca actuellement en discussion.

L'exportation : possible à condition d'investir massivement

Actuellement, les énergies renouvelables (hydro et éolien) représentent 4% de la consommation d'énergie.

Le Maroc est importateur net d'électricité. Ses principaux partenaires commerciaux en la matière sont l'Algérie, la Tunisie et l'Espagne. Pour que le Maroc puisse exporter de l'électricité à grande échelle vers l'UE grâce à des projets privés tels que Desertec, de gros investissements doivent encore être faits.

Dans l'avenir, le Maroc a un rôle important à jouer dans les exportations d'électricité du Maghreb vers l'UE en raison de ses avantages comparatifs :

- sa connexion avec l'Espagne qui relie la région au réseau à haute tension européen ;
- l'intensité des vents au Maroc qui est contra-cyclique par rapport à celle de l'UE ;
- son fort potentiel en termes d'énergie solaire.

Les freins sont nombreux à l'essor des énergies nouvelles

Mais certains facteurs limitent la croissance du secteur tels que :

- les contraintes techniques à l'exportation d'électricité,
- les subventions accordées aux produits pétroliers qui entravent la compétitivité des énergies renouvelables,
- l'importance des financements nécessaires pour réaliser les investissements à grande échelle,
- l'absence de programmes qui permettraient de développer la production d'énergie renouvelable à petite échelle en rachetant l'énergie produite par les petites unités,
- le transfert technologique et le savoir-faire que nécessitent les technologies les plus performantes.

L'accès au marché européen difficile du fait des subventions

Les barrières à l'entrée sur le marché européen pour la fourniture d'électricité, outre la contrainte technique de la capacité des lignes d'interconnexion qui limite les échanges transfrontaliers, sont les subventions de l'électricité en Europe qui constituent une distorsion de concurrence.

De toute façon, ce n'est qu'à long terme que le Maroc pourra exporter de l'électricité, l'objectif premier étant de satisfaire ses propres besoins.

Concernant les équipements, outre les barrières tarifaires appliquées sur certains produits (mais les importations en provenance du Maroc sont négligeables), les principales barrières aux échanges sont les normes techniques et la qualité des produits.



Limiter la dépendance énergétique du pays

Il est très difficile de quantifier les effets des Aleca sur le secteur des énergies renouvelables. Cependant, on peut estimer les grandes tendances. Sur le plan économique, les effets les plus importants des Aleca se feront via la réduction des barrières non tarifaires avec une plus grande harmonisation des législations et des normes. Ils devraient faciliter l'accès aux équipements importés d'UE. La réduction des barrières sur les services permettra aux fournisseurs européens de gagner en compétitivité par rapport aux concurrents asiatiques, par le biais des services d'accompagnement. Cela facilitera le transfert technologique entre l'Europe et le Maroc. En outre, les Aleca devraient instaurer un climat plus favorable aux investissements. Cela devrait aider au développement de la production d'énergie renouvelable et d'équipements au Maroc, et donc réduire la dépendance énergétique du pays. Quand celle-ci aura atteint un seuil critique, l'UE constitue un marché important pour les exportations d'énergie en provenance du Maroc.

Sur le plan social, le développement des énergies renouvelables, facilité par les Aleca, contribuera à stabiliser le prix de l'énergie et à prévenir l'agitation sociale. Elles pourront également constituer un nouveau gisement d'emplois.

Sur le plan environnemental, le développement des énergies renouvelables permettra de réduire les effets néfastes liés aux énergies fossiles sur la santé publique, les écosystèmes et le climat du fait de l'émission de gaz à effets de serre. En zone rurale, l'utilisation de l'énergie solaire en remplacement du charbon et du bois pourra réduire la déforestation et la dégradation des sols. Mais pour ce faire, l'étude recommande :

- une réduction effective des barrières non tarifaires sur les services ;
- un encouragement de la demande d'énergie renouvelable produite à petite échelle ;
- la facilitation l'assistance technique et le renforcement de capacités pour l'organisation du marché des énergies renouvelables ;
- la réduction des subventions aux énergies fossiles ;
- la poursuite des efforts d'amélioration du climat des affaires. ■

ACTUALITE INTERNATIONALE

Pages 20 - 29



Tunis : 8e Sommet de l'Afrique du Nord sur le pétrole et le gaz

Cette édition qui s'est déroulée cette année à Tunis du 22-24 octobre 2013, rassemble des entités gouvernementales, des hauts dirigeants et des décideurs issus de tout le secteur du pétrole et du gaz. Le Sommet a apporté un aperçu complet du secteur en traitant des problèmes principaux auxquels fait face en amont le secteur du pétrole et du gaz. La première journée du Sommet a fait un passage en revue des opportunités macro-économiques au sein du secteur du pétrole et du gaz, et sera suivi d'une analyse par le chef de l'exploitation des Services de Conseil d'Oxford du développement des ressources non conventionnelles en Tunisie. Un panel distingué d'intervenants clef de ministères de l'énergie présentera la stratégie en énergie employée dans chacun des pays de l'Afrique du Nord. Des hauts représentants du Ministère de l'industrie de Tunisie; de l'ETAP; du Ministère du pétrole et du gaz de la Libye; de la NOC, de la Libye; du Ministère de l'énergie et des mines du Maroc; souligneront les investissements effectués dans chacun des secteurs du pétrole et du gaz, et discuteront des stratégies sur le long terme pour améliorer le développement économique et évaluer la demande et l'approvisionnement en ressources. La première journée du sommet sera aussi le cadre d'une discussion par la Banque européenne de reconstruction et de développement (EBRD) sur la façon dont ils soutiennent les projets de pétrole et de gaz dans le sud et l'est de la Méditerranée; de même que celui d'autres sujets comme le projet



Nawara, les risques et exigences non-techniques au sein de l'industrie du pétrole et du gaz, et des programmes éducatifs réussis au sein de l'ENIT. ■

France - PLF 2014 : 17 milliards d'euros pour la transition écologique

Le projet de loi de finances pour 2014 a été présenté ce 25 septembre en Conseil des ministres. 17 milliards d'euros est le chiffre de la journée. Ce montant représente Les moyens consolidés du ministère et des établissements publics qui lui sont rattachés.

Le projet de loi de finances pour 2014 a été présenté ce 25 septembre en Conseil des ministres. 17 milliards d'euros est le chiffre de la journée. Ce montant représente Les moyens consolidés du ministère et des établissements publics qui lui sont rattachés.

7,2 Md€ sont alloués au titre de la mission « Écologie, développement et mobilité durables » (hors pensions). Le programme d'investissements d'avenir (PIA) consacre par ailleurs 2,3 Md aux transports de demain, à la ville et aux territoires durables, à l'innovation et aux projets industriels pour la transition écologique et énergétique, auxquels s'ajoutent 1,2 Md€ dédiés à l'aéronautique, peut-on lire dans un communiqué de presse.

« C'est un budget qui permet de maintenir un haut niveau d'intervention. L'amélioration des infrastructures du quotidien des Français, la préservation des milieux et la biodiversité, la transition énergétique, la protection des personnes et des biens dans les transports, en mer ou à l'égard des risques naturels et technologiques, figureront parmi nos priorités pour 2014 », a déclaré Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Notons que ministère et ses établissements publics participent pleinement à l'effort de redressement des comptes publics, grâce à un

Le nouveau programme d'investissements d'avenir (PIA) : 12Md€



■ : Plus de la moitié du PIA consacré à des investissements directs ou indirects pour la transition écologique. Ces investissements seront soumis à un critère d'éco-conditionnalité.

prélèvement exceptionnel sur le fonds de roulement des agences de l'eau, la priorisation des projets de développement des infrastructures, la modération des taxes affectées aux opérateurs et l'équilibrage du bonus-malus automobile.

Ainsi, ce budget 2014 traduira l'engagement pris par le Président de la République de diminuer le taux de TVA sur les travaux de rénovation énergétique. Il s'agit d'un soutien décisif dans un domaine créateur d'emplois durables sur tout le territoire, porteur de gains de pouvoirs d'achat pour les Français -qui économiseront sur leur facture énergétique- et permettant d'aller vers davantage de sobriété énergétique et moins d'émissions de gaz à effets de serre.

Parmi les autres mesures, l'ADEME, opérateur clé de la transition énergétique, verra sa capacité d'engagement maintenue à son niveau de 2013 soit 590 M€ et bénéficiera du PIA à hauteur de 1,1 Md. ■

Toute notre énergie pour faire briller le Maroc.



TAQA MOROCCO porte au Maroc tout le savoir-faire du **Groupe TAQA**, avec la volonté d'accompagner le développement du Plan Énergétique du Royaume. Implantée au Maroc depuis 1997, **Jorf Lasfar Energy Company (JLEC)**, filiale de TAQA, est le premier producteur privé d'électricité du pays en couvrant **38%** de la demande nationale. Sa centrale thermique mobilise près de **500 collaborateurs** sur six unités de production, dont deux en cours de livraison. Cette extension permettra de couvrir **50%** de la demande nationale.

TAQA MOROCCO se distingue également par sa démarche de responsabilité sociale et environnementale, contribuant au développement durable du pays et au bien-être quotidien de millions de Marocains.



1^{ER} PRODUCTEUR PRIVÉ D'ÉLECTRICITÉ AU MAROC

France : Synthèse des travaux du débat national sur la transition énergétique

A l'issue de la dernière séance plénière du débat du 18 juillet dernier, le Conseil national sur la transition énergétique en France a adopté un document portant «synthèse du débat national sur la transition énergétique». Ce document présente un très grand nombre d'éléments consensuels issus des débats entre acteurs, tout en faisant état, comme la Charte du débat adoptée en janvier dernier l'y invitait, des divergences demeurant à l'issue des travaux.

Cette synthèse, qui prend en compte l'ensemble des travaux du Conseil, des débats territoriaux et du débat citoyen, a été remise au Gouvernement lors de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013. Vingt-trois annexes, qui détaillent l'ensemble des constituants du débat, sont annexés à cette synthèse. En exploitant la force du vent, l'Europe du 15^e siècle révolutionnait son modèle agricole et découvrait l'Amérique. Au 19^e siècle, la machine à vapeur puis l'électricité ont fait le monde moderne que nous connaissons, et avec lui la mobilité des hommes et l'expansion des villes. À chaque fois, la transition énergétique a été source de bénéfices sociaux et économiques. L'énergie, et la façon dont les hommes la maîtrisent, est au fondement de nos modes de vie et de l'organisation de nos sociétés.

Alors que la première et la deuxième révolution industrielle, fondées en grande partie sur l'exploitation du charbon et du pétrole, ont ouvert un siècle et demi de croissance mondiale, une nouvelle transition énergétique est nécessaire. Aujourd'hui, deux milliards de personnes, laissées pour compte par ce modèle de croissance, n'ont pas accès à l'énergie. Par ailleurs, ce modèle consomme toujours plus d'énergie, dans des conditions de moins en moins soutenables. En effet, les ressources énergétiques pour répondre à cette consommation, qui sont à 80 % des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), sont à la fois épuisables, inégalement réparties, tendanciellement de plus en plus chères et première cause du réchauffement climatique.

Pour que l'énergie participe au fondement d'une société plus juste, pour que chacun ait droit, dans les meilleures conditions, à la mobilité, au chauffage et au confort domestique, aujourd'hui et pour les générations futures, nous devons changer de modèle énergétique.

L'Europe, et notamment la France, ont la responsabilité d'impulser ce nouveau modèle. Elles en ont l'opportunité car elles possèdent les ressources, techniques, humaines et économiques pour le faire et créer ainsi un levier de croissance, dans une logique de solidarité intra-territoriale, intracommunautaire et internationale.

Un nouvel avenir énergétique se dessine

Un nouvel avenir énergétique se dessine

Demain, en vivant mieux, nous préserverons les ressources de la planète pour les générations futures. Nos logements seront mieux isolés. Des lotissements et des quartiers entiers produiront et partageront l'énergie. Les eaux usées, les déchets domestiques, les ressources agricoles ou forestières, seront utilisés pour le chauffage des logements. Grâce aux technologies de l'information et au développement des réseaux intelligents et des solutions de stockage, nous combinerons de manière plus efficace, y compris au niveau local, usages et moyens de production. En matière de transports, les ménages ne seront plus dépendants de la voiture individuelle, car des alternatives auront été développées, avec l'auto-partage et de nouveaux



transports collectifs. La voiture individuelle elle-même, lorsqu'elle sera nécessaire, consommera moins de deux litres au cent kilomètres.

Demain, de nouveaux emplois verront le jour, pour rénover les logements, développer les énergies renouvelables sur nos territoires, inventer et exporter les technologies du futur. De nos ateliers, en France et en Europe, sortiront les véhicules qui rouleront à partir de carburants issus de ressources renouvelables, et les puces électroniques qui régleront automatiquement la température des logements. L'investissement dans la recherche et l'innovation auront fait émerger des champions français et européens de l'énergie, compétitifs, créateurs d'emplois, capables de faire rayonner notre savoir faire et de créer des coopérations dans le monde entier.

La transition énergétique est un terrain de créativité économique, sociale et démocratique. L'émergence de productions locales d'énergie permettra à de nouveaux modes de production et de consommation partagés et collaboratifs de se développer à l'échelle des bassins de vie. Nos entreprises proposeront de la mobilité, du confort, de l'information, des services, et non plus strictement des biens matériels, en mettant les véritables besoins des usagers au coeur de leur stratégie. Désormais informés en temps réel de leur consommation et bénéficiant des meilleurs conseils, les citoyens seront acteurs de leurs usages de l'énergie, dans leur logement, mais aussi collectivement, à l'échelle de leurs quartiers, dans les espaces publics, les transports, les écoles, sur leurs lieux de travail.

Cette transition du 21^e siècle doit allier création de richesses, justice sociale, protection des ressources naturelles et préservation de l'environnement. Elle engage le futur de la France, la manière dont les Français consommeront, se déplaceront, vivront ensemble. C'est pour cette raison que les citoyens, les acteurs économiques, le monde associatif, et les responsables politiques, s'en sont saisis pour en débattre. La transition énergétique doit être un moteur interne à notre société, source d'innovation et de renforcement de notre lien social, autour des valeurs de progrès et de partage. Il nous appartient collectivement d'engager cette transition, pour un avenir énergétique à la fois efficace et solidaire. ■

Transition écologique

le gouvernement français publie sa feuille de route



Suite aux débats menés au sein des cinq tables rondes de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre derniers à Paris, le gouvernement a publié le 28 septembre sa deuxième « feuille de route pour la transition écologique ». Elle comporte « 50 mesures pour l'écologie » devant être mises en œuvre dans les mois qui viennent.

La nouvelle feuille de route va guider le travail du gouvernement sur ces thèmes.

Economie circulaire, politique de l'eau, efficacité énergétique, biodiversité marine, emploi et éducation à l'environnement, « cette nouvelle feuille de route va guider le travail du gouvernement sur ces thèmes », précise le ministère de l'Ecologie dans un communiqué de presse. Outre les préconisations issues des tables rondes thématiques de la Conférence environnementale, la feuille de route reprend également des mesures annoncées par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault en clôture de ce rendez-vous annuel, comme l'élargissement de l'assiette de la redevance phytosanitaire dès

2014 et la suppression du taux réduit de TVA pour les engrais pour lutter contre la pollution de l'eau. Déception chez les écologistes - « A part quelques bonnes surprises ponctuelles, le document n'est absolument pas à la hauteur: pas d'objectifs chiffrés, pas de calendrier, pas de moyens, pas d'impulsion politique », a déploré auprès de l'AFP le porte-parole de la Fondation Hulot, Matthieu Orphelin, qui réclame que « la prochaine réunion du Conseil national de la transition écologique », « soit entièrement consacrée à l'élaboration d'une nouvelle version » de cette feuille de route. Une déception partagée par la fédération France Nature Environnement, qui fustige « un vrai problème de méthode » et estime que la feuille de route ressemble à un « patchwork » de mesures « parfois contradictoires », qui ne donne « pas une vision claire de l'endroit où on veut aller ».

Voici dans le détail les 50 mesures annoncées par le gouvernement :

« Economie circulaire »

- Définir une stratégie d'utilisation des ressources et des objectifs de long terme et un plan « déchets 2014-2020 ».
- Une « conférence de mise en oeuvre » réunira cet automne dans la continuité de la table ronde les acteurs de l'économie circulaire.
- Favoriser l'éco-conception des produits pour augmenter leur durabilité, leur réutilisation et leur réparabilité ainsi que leur recyclage.
- Lutter contre les pratiques d'obsolescence programmée et mettre en oeuvre concrètement les nouveaux droits du consommateur.
- Renforcer le pilotage, la gouvernance et la mobilisation des filières à responsabilité élargie du producteur (REP) par la puissance publique au service de la transition vers une économie circulaire.
- Accompagner entreprises et collectivités locales dans cette transition par des outils financiers et réglementaires.
- Créer le cadre favorable à l'amélioration du tri, par les citoyens comme par les entreprises.
- Lutter contre les trafics illégaux.
- Accroître la connaissance des flux de déchets et de matières, des coûts et financements associés à leur gestion. Simplifier et faciliter l'accès à l'information correspondante, y compris pour le citoyen.
- Mettre en place les outils d'incitation financière à la réinjection des déchets dans le cycle économique, sans accroître les charges globales pour les acteurs.
- Développer l'écologie industrielle et territoriale (EIT) dans les territoires.
- Conserver les ressources sur le territoire, notamment les plus stratégiques.

« Emploi, formation et transition écologique »

- Développer les analyses prospectives relatives aux secteurs d'activités, métiers et compétences de la transition écologique.
- Partager ces évolutions pour mieux prendre en compte leurs conséquences en matière d'emplois et de formation initiale et continue.
- Un soutien renforcé sera apporté à quatre filières : rénovation énergétique du bâtiment, efficacité énergétique active, biodiversité et génie écologique, bois.
- Mettre en place, début 2014, trois démonstrateurs territoriaux de soutien aux reconversions professionnelles.
- Faire de la transition écologique et énergétique un levier pour l'insertion professionnelle des jeunes et des publics fragiles (notamment personnes en situation d'exclusion, de handicap, etc...)
- Adapter l'offre de formation initiale et continue aux besoins induits par la transition écologique et énergétique.
- Valoriser et rendre plus visibles les métiers et les compétences liés à la transition écologique et énergétique.
- Faire émerger un ou des pôles universitaires de formation et de recherche de référence environnementale à l'horizon 2015.

« Politique de l'eau »

- Renforcer la lutte contre les pollutions liées aux nitrates et aux produits phytosanitaires.
- Poursuivre l'amélioration du traitement des eaux usées domestiques
- Lancement d'un nouveau plan national « zones humides » en 2014.
- Faciliter les travaux de restauration des cours d'eau et de prévention des inondations.
- Assurer une gestion pérenne des ressources en eau pour limiter les conflits d'usage.
- Faciliter et fiabiliser l'accès par le citoyen à des données sur l'eau facilement compréhensibles.
- Renforcer la gouvernance locale.
- Améliorer l'efficacité du service public d'eau et d'assainissement.
- Agir de façon spécifique dans les départements d'outre-mer pour

l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement.

- Poursuivre la réflexion sur la fiscalité des ressources en eau.

« Biodiversité marine, mer et océans »

- Etablir d'ici fin 2014 un programme d'actions prioritaires pour l'acquisition, la diffusion et la valorisation des connaissances scientifiques et techniques, ou acquises par les sciences participatives, sur les écosystèmes marins, en particulier dans les Outre-mer.
- Assurer la protection des espèces marines et des espaces naturels marins : actualiser le dispositif de protection des espèces marine et poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie des aires marines protégées.
- Placer le tiers des mangroves des outre-mer français sous protection du Conservatoire du littoral d'ici 3 ans (soit 35 000 ha).
- Développer la dimension marine du programme TE ME UM (Terres et mers ultramarines) pour l'accompagnement et le soutien des collectivités locales ultramarines gestionnaires d'espaces naturels et des acteurs associés.
- Renforcer les bonnes pratiques en milieu portuaire afin de préserver le bon état écologique du milieu marin et des écosystèmes côtiers
- Réduire les macro-déchets marins, en améliorant la connaissance et en élaborant des plans d'action dans le cadre des conventions de mers régionales et dans le cadre des engagements européens (notamment DCSMM).
- Encadrer le développement des activités économiques en mer pour prendre en compte les enjeux environnementaux dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) française et le plateau continental.
- Aller vers une pêche plus durable pour donner une nouvelle dimension à cette activité économique génératrice d'emplois
- Finaliser la réflexion sur une meilleure valorisation de l'usage du domaine public maritime en prenant en compte les critères environnementaux. Engager une réflexion pour la mise en place d'un juste retour des usages commerciaux et d'exploitation préjudiciables à la biodiversité des milieux marins dans la ZEE, à hauteur des dommages causés.
- Renforcer l'action internationale de la France en faveur de la protection de l'environnement marin et de la gouvernance de la haute mer, en prenant aussi en compte des critères sociaux

« Education à l'environnement et au développement durable »

- Engager 10 000 projets d'écoles et d'établissements scolaires mettant en oeuvre des démarches globales pour l'environnement et le développement durable.
- Développer les sorties et les séjours nature dans le cadre scolaire et des centres de loisirs et de vacances.
- Intégrer dans l'ensemble des programmes de l'enseignement scolaire la prise en compte de l'environnement et du développement durable.
- Accélérer la transition vers des campus durables et mettre en place les labels correspondants.
- Elaborer un référentiel de compétences génériques et de connaissances en matière de développement durable
- Former les enseignants à l'environnement et au développement durable, au sein des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE)
- Mettre en oeuvre l'intégration de l'EEDD dans les formations professionnelles initiales du champ de l'animation et du sport
- Développer le nombre de missions de service civique lié à l'environnement proposées par les collectivités et les établissements publics
- Faire du développement durable un axe des relations entre le ministère chargé des sports et les fédérations sportives
- Préparer l'accueil en 2015 de la 21ème Conférence des parties à la convention climat en France en impliquant la jeunesse, les écoliers, les collégiens et les lycéens ■

Etude de l'institut de recherche énergétique Energies Nouvelles

Investissements record pour trouver du pétrole et du gaz en 2014

Le monde devrait dépenser quelque 750 milliards de dollars (550 milliards d'euros) l'an prochain pour abreuver la planète en pétrole et en gaz, mais avec une croissance en léger tassement, selon une étude publiée vendredi. En 2014, la tendance haussière des investissements d'«exploration production» devrait se poursuivre à un rythme un peu moins élevé (+8% en euros courants, contre 11% en 2013), a détaillé l'institut de recherche énergétique IFP Energies Nouvelles lors d'une conférence de presse à Paris.

«On marque un petit peu le pas après quatre années de forte croissance», a résumé Nathalie Alazard-Toux de l'IFP EN, tout en rappelant la croissance «considérable» des dix dernières années, très loin des creux d'activité des années 90. Les moteurs de la croissance restent inchangés: un prix du baril élevé autour de 100 dollars, de «nombreuses possibilités d'investissements», la poursuite de projets pluriannuels ainsi que les hydrocarbures de schiste aux Etats-Unis, selon l'IFP EN. La croissance qui faiblit dans les pays émergents ralentit un peu la pression de la demande, mais reste un facteur fondamental du marché, a relevé Olivier Appert, le dirigeant de l'institut parapublic.

Plus de 100.000 puits par an

En 2013, la croissance du secteur devrait avoisiner les 11% (soit le même rythme qu'en 2012), pour atteindre 694 milliards de dollars d'investissements. Pas moins de 104.000 puits (+2%) auront été forés à terre au cours de l'année 2013, dont 58% en Amérique du Nord, où l'exploitation des hydrocarbures de schiste nécessite un nombre plus important de puits que les gisements conventionnels. En mer, 3.700 puits auront été creusés (+9%), avec cette fois une domination en Asie-Pacifique (44%). Le marché aux Etats-Unis est marqué par une «pause», avec une croissance nord-américaine tombée à 2% cette année «après quatre ans de très forte croissance» liée au «boom» des hydrocarbures de schiste, a souligné Mme Alazard-Toux. L'Asie-Pacifique, tirée notamment par des prix du gaz plus élevés qui rendent les gisements plus rentables, et l'Amérique du Nord ont concentré à elles deux plus de la moitié des investissements, avec environ 180 à 190 milliards chacune. Suivent l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Europe hors Russie. Étonnamment, les pays de l'ex-CEI et le Moyen-Orient, principaux pourvoyeurs d'or noir mondiaux, concentrent moins de 15% des investissements, selon l'ex-Institut Français du Pétrole.

Le chiffre d'affaires des entreprises françaises dans le parapétrolier est estimé à 35 milliards d'euros (en 2012) par le secteur, soit une part de marché d'environ 7%. Dans le raffinage, la croissance mondiale devrait elle afficher 2%, à environ 70 milliards d'euros, et la tendance devrait se poursuivre en 2014, selon l'IFP EN. A titre de comparaison, l'institut parapublic relève que les investissements dans les énergies renouvelables ont atteint 224 milliards de dollars en 2012, soit environ trois fois moins que les investissements pétroliers (raffinage inclus). En 2004, les investissements pétroliers avoisinaient les 250 milliards de dollars, contre 40 milliards dans les renouvelables. Soit un triplement pour le pétrole, mais un sextuplement pour les renouvelables, a souligné IFP EN. Néanmoins, depuis 2012, l'or noir continue de progresser, tandis que les investissements dans les renouvelables ralentissent. Le



Le chiffre d'affaires des entreprises françaises dans le parapétrolier est estimé à 35 milliards d'euros (en 2012) par le secteur, soit une part de marché d'environ 7%. Dans le raffinage, la croissance mondiale devrait elle afficher 2%, à environ 70 milliards d'euros, et la tendance devrait se poursuivre en 2014.

transport routier reste le gros point faible du verdissement de l'économie, avec une dépendance quasi totale au pétrole. Les biocarburants actuels ne pourront qu'assurer une part limitée de la demande du fait de leur conflit d'usage avec les terres agricoles. Et la voiture électrique n'est réellement «propre» que si l'électricité qu'elle emploie l'est aussi, or la production de courant reste majoritairement d'origine fossile (charbon et gaz notamment) dans le monde. ■

Bloomberg New Energy Finance

Fort recul mondial des investissements dans les énergies renouvelables

Les investissements dans les énergies renouvelables dans le monde ont affiché un recul de 20% au troisième trimestre, l'Allemagne tombant même au plus bas depuis... 2004, selon des statistiques publiées lundi. Au troisième trimestre, les investissements mondiaux dans les «énergies propres» ont atteint 45,9 milliards de dollars (33,9 milliard d'euros), selon le fournisseur de données Bloomberg New Energy Finance (BNEF). Soit une baisse de 20% par rapport au troisième trimestre 2012 mais aussi de 14% par rapport au deuxième trimestre 2013, selon BNEF. En dehors du premier trimestre 2013 (43,6 milliards), le troisième trimestre 2013 est donc le plus mauvais depuis le premier trimestre 2009, très loin de son record du deuxième trimestre 2011 (77,9 milliards). «Après un deuxième trimestre légèrement plus prometteur, nous avons un chiffre très décevant au troisième trimestre. 45,9 milliards, c'est beaucoup d'argent, plus que l'investissement total de 2004, mais la perte d'élan est inquiétante», relève le président de BNEF, Michael Liebreich. «Le troisième trimestre affiche une faiblesse quasi tous azimuts, avec des investissements en Chine, aux Etats-Unis et en Europe tous en baisse par rapport à la période équivalente de 2012». Conséquence, le total de 2013 devrait être inférieur à celui de 2012, qui avait déjà décliné de 11% par rapport à l'année record de 2011.

BNEF relève «l'incertitude politique en Europe, la tentation du gaz peu cher aux Etats-Unis, le coup de frein des investissements dans le solaire et l'éolien en Chine et un affaiblissement général de la volonté politique dans plusieurs pays». Le cas de l'Allemagne est particulièrement frappant. Comme au deuxième trimestre (1,7 milliard), le champion de



«l'Energiewende» (virage énergétique) affiche un score catastrophique: 1,6 milliard de dollars, contre 4,6 milliards au troisième trimestre 2012, et loin des trimestres record au-delà des 10 milliards. C'est le plus mauvais trimestre en termes d'investissement depuis le troisième trimestre 2004, et cela fait passer l'Allemagne derrière le Royaume-Uni (2,6 milliards). Premier marché national, la Chine baisse de 6% par rapport au deuxième trimestre, à 13,0 milliards. Les Etats-Unis chutent de 42% à 5,5 milliards. La France décline également nettement (-40%) à 727 millions. Seuls points positifs: des bons chiffres au Canada et en Amérique du Sud, ainsi qu'au Japon, de bonnes performances boursières du secteur ainsi qu'un parc solaire mondial dont la capacité devrait progresser de 36,7 gigawatts cette année, un nouveau record. ■

Schistes bitumineux

Repsol rêve d'Afrique du nord

Le groupe espagnol Repsol a exprimé dans un communiqué, son grand intérêt pour les réserves des hydrocarbures non-conventionnels d'Afrique du Nord, qui correspondent, selon lui, à 7,5% du total des ressources mondiales. Eduardo Negri, directeur des études géologiques chez Repsol, a déclaré, cité dans le communiqué, que «Repsol a réalisé une étude géologique régionale couvrant l'ensemble de la plateforme saharienne afin d'identifier les domaines potentiels de gaz et de pétrole de schiste». Il a ajouté que les résultats de cette étude seront dévoilés lors d'un colloque sur les perspectives des hydrocarbures non conventionnels en Afrique du Nord, prévu les 22 et 23 octobre à Tunis. Eduardo Negri a néanmoins nuancé l'enthousiasme de son groupe, par l'existence d'un nombre important d'entraves au développement de ce genre d'activité dans certains pays d'Afrique du Nord. En Algérie et en Libye où les deux Etats sont respectivement défaillant et absent, sont l'un et l'autre, incapables d'assurer la sécurité et la loi sur tout leurs territoires ou de lutter contre la corruption généralisée, les porteurs de ce projet, risquent de prendre du plomb dans l'aile, au



sens propre comme au sens figuré. Repsol se plaint aussi du coût élevé de l'exploration, aggravé par l'absence d'incitations fiscales. En effet, à l'exception du Maroc qui a adopté un régime de gestion de ce secteur, axé sur nombres d'avantages aux exploitants, notamment en matière d'incitation fiscale, ce genre de mesures avantageuses restent inexistantes ailleurs en Afrique du Nord. Selon l'agence Ecofin, voulant améliorer son image fortement dégradée dans ce domaine, l'Algérie, par la voix de son ministère de l'Energie et des mines avait déclaré, le 1er octobre, qu'elle prévoit de doubler sa production d'hydrocarbures d'ici 7 à 10 ans, et a décidé d'assouplir sa bureaucratie et sa fiscalité, pour attirer des investissements dans le gaz de schiste. De même pour la compagnie pétrolière publique libyenne National Oil Corporation (NOC) qui avait, indiqué, le 11 septembre dernier, qu'elle compte inviter des compagnies spécialisées à explorer les réserves de gaz et de pétrole de schiste en Libye et inclure l'exploitation de ces hydrocarbures non conventionnels dans une loi sur l'industrie pétrolière en cours d'élaboration. ■

Afrique

La production de gaz pourrait doubler en 20 ans

La production de gaz naturel en Afrique pourrait doubler en 20 ans, ce qui constitue un important accélérateur de croissance pour le continent, selon l'Union internationale de l'industrie du gaz (UIG). « L'Afrique est en phase de croissance sur la scène gazière internationale, avec une augmentation de 60% de ses réserves prouvées depuis 2000 », a affirmé le Français Jérôme Ferrier, le président de l'UIG, lors de l'ouverture d'une conférence sur le gaz dans le golf de Guinée. Les réserves du continent pourraient même « doubler d'ici 2020 ». Pour ce qui est de la production gazière, elle pourrait également doubler d'ici 2035, pour passer de 200 à 400 milliards de mètres cubes par an. L'UIG, qui regroupe 83 pays dont 10 africains et couvre 95% du marché du gaz naturel, a qualifié le développement de cette ressource de « réelle opportunité pour l'Afrique » et de « facteur important » pour la « croissance économique et sociale du continent ». « La recherche d'un gaz abondant et à prix raisonnable est une nécessité vitale pour la Côte d'Ivoire » alors que le prix du baril de pétrole avoisine actuellement les 100 dollars, a souligné Adama Toungara, le ministre ivoirien du Pétrole et de l'Énergie. La Côte d'Ivoire aspire à devenir une plateforme énergétique dans l'Afrique de l'Ouest. En témoigne la politique « agressive de promotion de l'exploration et de la production gazière et pétrolière » d'Abidjan, qui a signé « 17 contrats de partage de production les 20 derniers mois ». A peine 20% des Africains de l'Ouest ont accès à l'électricité, malgré les considérables ressources en énergie



du continent, notamment en gaz, selon un rapport de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Avec une population de 300 millions d'habitants, soit un tiers des habitants du continent, l'Afrique de l'Ouest connaît l'un des plus faibles taux de consommation d'énergie moderne au monde. L'accès à l'électricité dans la région est d'environ 20%, mais des écarts importants existent entre le taux d'accès dans les zones urbaines (40%) et en milieu rural (4 à 8%). ■



Energie

Bruxelles veut supprimer les tarifs de rachat

L'énergie européenne doit provenir de renouvelables à hauteur de 20% d'ici à 2020. Les pays européens subventionnent différemment les énergies, mais la Commission européenne souhaite une fin progressive de ces aides. Grands bouleversements à l'horizon pour l'énergie en Europe. La Commission européenne a donné ses premières orientations pour le secteur, mardi 5 novembre. Aides aux énergies renouvelables, construction de centrales à charbon, nucléaire: l'exécutif européen a indirectement tracé les grandes lignes de l'avenir de la facture des ménages.

Une suppression progressive des aides aux renouvelables

Répondant à la grogne de dix groupes énergétiques européens, dont GDF Suez, la Commission européenne recommande de supprimer progressivement les tarifs de rachat de l'électricité issue des renouvelables, au fur et à mesure du développement technologique. A la place des tarifs de rachat, mécanisme actuellement en place en France, le commissaire européen à l'Énergie préconise d'utiliser des primes de rachat. Ces primes varieraient en fonction des cours du marché, au lieu d'être fixées, et laisseraient plus de place à la concurrence. « Si les interventions publiques ne sont pas bien étudiées, elles peuvent perturber gravement le fonctionnement du marché et entraîner une augmentation des prix de l'énergie », a rappelé Günther Oettinger, commissaire européen en charge de l'Énergie.

Des centrales de réserve ?

Pour compenser les périodes de forte consommation et de faible production des renouvelables, la Commission européenne a donné son accord à un mécanisme européen pour la construction de centrales au charbon ou à gaz. Ces centrales « de réserve » fonctionneront uniquement en période de pic de consommation. « Même lorsque le soleil ne brille pas et que le vent ne souffle pas, de l'électricité doit être produite en quantités suffisantes pour fournir de l'énergie aux consommateurs et maintenir le réseau électrique stable », a déclaré Günther Oettinger.

Pas d'aides pour le nucléaire

Les centrales nucléaires ne bénéficieront d'aucune aide publique selon le dispositif de centrales de réserve. La Commission européenne estime en effet que cette technologie est mature. Mais les aides publiques déjà attribuées au secteur du nucléaire ne seront pas remises en cause pour le moment. Le document final qui fixe les préconisations européennes sera connu début 2014. La Commission européenne examine actuellement plusieurs mécanismes d'aides des pays européens, dont les tarifs de rachat de l'électricité éolienne en France. ■

L'éolien mondial

proche des 300 GW et le solaire passe les 100 GW



Le Conseil Mondial de l'Énergie Éolienne (GWEC, en anglais) vient d'annoncer que 44,7 GW de capacité éolienne ont été installées en 2012 dans le monde.

Au total, la puissance installée éolienne s'affiche ainsi à 282,4 GW au 31 décembre 2012. Après trois ans de quasi-stagnation de la puissance annuelle raccordée (entre 39 et 40 GW), le GWEC estime, car il s'agit bien de données préliminaires, que l'année 2012 indique une remontée en puissance. La capacité éolienne mondiale est désormais trois fois supérieure à ce qu'elle était il y a cinq ans et neuf fois son niveau d'il y a dix ans, se félicite le GWEC. Les nouvelles éoliennes ont été implantées l'an dernier

dans trois zones géographiques : la Chine (30% de la nouvelle capacité, avec 13,2 GW), les États-Unis (29%, 13,1 GW) et l'Union européenne (26%, 11,6 GW). D'autres pays ont également enregistré des montées en capacité significatives : l'Inde (5%, 2,3 GW), le Brésil (2,4%, 1,1 GW) et le Canada (2,1%, 0,9 GW), précise le GWEC. La Chine, qui avait pris, en 2010, la première place en termes de puissance installée cumulée devant les États-Unis, commence sérieusement à creuser l'écart. Le parc chinois atteint 75,5 GW contre 60 GW outre-Atlantique. L'Allemagne arrive en troisième position avec 31 GW, devant l'Espagne (22,8 GW).

Par ailleurs, la capacité installée du parc photovoltaïque (PV) mondial a franchi le cap des 100 GW en 2012 (101 GW précisément), d'après les données préliminaires de l'European Photovoltaic Industry Association (EPIA). En 2012, 30 GW supplémentaires ont été raccordés, dont 13 GW hors Europe (3,5 GW en Chine, 3,2 GW aux États-Unis et 2,5 GW au Japon). Les 17 GW implantés en Europe en 2012 se répartissent comme suit : 7,6 GW en Allemagne, 3,3 GW en Italie et 1,2 GW en France. « L'industrie PV est clairement confrontée à des défis mais les résultats de 2012 montrent qu'il y a un marché mondial pour notre technologie. Même dans une période économique difficile et malgré l'incertitude réglementaire croissante, nous sommes quasiment parvenus à répéter l'année record de 2011 », quand 31 GW avaient été raccordés, a commenté le président de l'EPIA, Winfried Hoffman. ■

Energie et Climat

Bruxelles consulte sur l'horizon 2030

La Commission européenne a lancé, fin mars, une consultation sur les futurs objectifs européens en matière d'énergie et de climat. Avec en toile de fond les objectifs à 2050 (réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 % à 95 % dans l'UE), l'étape 2030 est en effet jugée cruciale. Comme l'indique le Livre Vert, base de cette consultation, l'Union européenne (UE) « a bien avancé dans la réalisation des objectifs fixés pour 2020, créant un marché intérieur de l'énergie et concrétisant d'autres objectifs de la politique énergétique. »

Si la Commission estime que le cadre 2030 doit être ambitieux pour garder l'objectif 2050, elle tient compte des changements importants survenus depuis l'adoption du cadre initial en 2008/2009. D'abord, la crise économique en cours ; ensuite, les difficultés budgétaires des États membres et des entreprises ; l'évolution des marchés énergétiques de l'UE et mondiaux, notamment en relation avec les sources renouvelables, le gaz et le pétrole non conventionnels et le nucléaire ; les préoccupations des ménages concernant le niveau des prix de l'énergie et celles des entreprises en matière de compétitivité ; les niveaux variables d'engagement et d'ambition des partenaires internationaux dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, Bruxelles rappelle qu'en se fondant sur les perspectives à long terme que la Commission a défini en 2011 dans la feuille de route pour une économie à faible intensité de carbone en 2050, dans la liste des étapes sur l'énergie à l'horizon 2050 et dans le livre blanc



sur les transports, des pistes semblent tracées. L'augmentation de la part des énergies renouvelables, les améliorations de l'efficacité énergétique et la mise en place d'infrastructures de meilleure qualité et plus intelligentes constituent des options « sans regret » pour la transformation du système énergétique de l'UE.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, les scénarios figurant dans la feuille de route sur l'énergie à l'horizon 2050 tablent sur une part d'environ 30 % en 2030. D'ici à 2030, les émissions de GES devraient être réduites de 40 % dans l'UE pour qu'une réduction de 80 % à 95 % d'ici à 2050 soit possible, compte tenu de l'objectif internationalement approuvé d'un réchauffement atmosphérique de moins de 2° C. Des investissements importants sont nécessaires pour moderniser le système énergétique, avec ou sans dé-carbonisation, ce qui aura des conséquences sur les prix de l'énergie jusqu'en 2030, précise cependant la Commission. La consultation se prolongera jusqu'à la mi-juin et la Commission compte faire des propositions concrètes d'ici à la fin de l'année. ■



SOCIETE ATLAS SAHARA

La société a été rachetée auprès des Espagnols en 1976 avec un existant d'un dépôt de 2000 M3 de capacité de stockage et de 3 points de ventes. Par la suite, les actionnaires de la société ont repris les installations de Dakhla. Les fonds propres de la société ont été consolidés au fur et à mesure de l'évolution du marché, poussant l'entreprise à investir de façon continue dans ses structures mais aussi dans son organisation. L'objet de la société est l'importation, l'achat, le stockage, le conditionnement et la distribution de tous produits pétroliers : ATLAS SAHARA assure ainsi la sécurité d'approvisionnement en produits pétroliers dans nos provinces sahariennes.

Les produits commercialisés par la société sont :

Super – Gasoil – Fuel standard – Fuel Spécial – Gaz Butane et Lubrifiants. Le Réseau ATLAS SAHARA est composé de 47 stations service. La répartition géographique des stations service ATLAS SAHARA permet à la société de couvrir l'ensemble des besoins en carburants de toutes les provinces sahariennes.

En dehors du Réseau, la société compte une soixantaine de clients, dont les principaux sont : l'ONEE, PHOSBOUCRAA , Secteur de la pêche Hauturière et côtière.

La société ATLAS SAHARA possède 2 dépôts de stockage et 2 centres emplisseurs de Gaz Butane :

- Un Dépôt à Laayoune, localité Al Marsa, d'une capacité de stockage globale de 49.150 M3.
- Un Centre Emplisseur de Gaz Butane à Laayoune d'une capacité d'emplissage de 7500 Bout. 3 Kgs / Jour et 7500 Bout. 12 Kgs / Jour.
- Un Dépôt à Dakhla, en partenariat avec Vivo Energy et Total,d'une capacité de stockage globale de 30.000 M3.
- Un Centre Emplisseur de Gaz Butane à Dakhla d'une capacité d'emplissage de 4500 Bout. 3 Kgs / Jour et 3000 Bout. 12 Kgs / Jour.

Le groupe dispose de trois navires pétroliers:

- le « Mt Wisby Cedar » et le « Mt Wisby Argan » d'une capacité de 6000 Tonnes chacun, en partenariat avec un groupe suédois;
- le « Mt Silver » en pleine propriété, d'une capacité de 6000 tonnes.

En plus de l'exploitation de ces trois unités, des affrètements de navires étrangers sur le marché international sont opérés pour satisfaire les propres besoins d'ATLAS SAHARA ainsi que ceux d'autres sociétés de distribution pétrolière, dans le cadre du cabotage au départ de Mohammedia et Jorf Lasfar.

Parallèlement, la société a su enrichir ses ressources humaines, tant au niveau de ses cadres supérieurs, techniciens, ouvriers spécialisés comme de ses employés.

Actuellement la société emploie environ 250 personnes.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014-2015

Dépôt Plage LAAYOUNE - Bac de 5 000 T Fuel - Réaménagement de la voirie - Système de racleage nouveau pipe - Réseau d'assainissement • Dépôt d'hydrocarbures • Centre emplisseur - Installation d'un pont bascule - Installation de télé-jaugeurs - Poste de chargement GPL - Système anti débordement - Matériel d'exploitation et D.C.I	20.550.000,00 DHS 7.000.000,00 3.000.000,00 1.500.000,00 1.500.000,00 1.000.000,00 500.000,00 3.100.000,00 2.200.000,00 250.000,00 500.000,00
II / STATIONS SERVICE - Système anti - vandalisme - Systeme de téléjaugeage et Contrôle de distribution - Traitement anti-corrosion - Programme de rénovation pour Stations Service	19.750.000,00 DHS 1.000.000,00 3.600.000,00 750.000,00 14.400.000,00
III/ MATERIEL DE TRANSPORT - 08 Tracteurs - 01 Véhicule Butane - 01 Tracteur SOLO - 02 Minibus pour transport de personnel	18.650.000,00 DHS 13.600.000,00 3.000.000,00 850.000,00 1.200.000,00
IV MATERIEL G.P.L * 50 000 bouteilles de 3 Kgs * 35 000 bouteilles de 12 Kgs	18.825.000,00 DHS 6.750.000,00 12.075.000,00
TOTAL GENERAL	77.775.000,00 DHS

Raison Sociale : ATLAS SAHARA - **Siège social :** 24, avenue de la marine Laayoune

Forme juridique : Société Anonyme - **Capital social :** 210.875.000,00 Dhs - **Actionnariat :** Groupe DERHEM

FOCUS

Pages 31 - 36



ADEREE

Promotion du pompage solaire dans les projets d'économie d'eau en irrigation



L'une des applications les plus importantes de l'énergie solaire photovoltaïque reste le pompage solaire pour l'irrigation ou l'eau potable. L'ADEREE, a très tôt conduit dans le début des années 1980 la réalisation de plusieurs stations de pompage solaire à travers le Maroc. Le coût des systèmes solaires PV étant très élevé durant cette période, les applications pour le pompage solaire restaient très limitées. Avec la chute du prix des systèmes solaires PV constatée durant ces trois dernières années, le pompage solaire est devenu compétitif, sinon moins cher que le pompage classique.

Les ressources hydriques dont dispose notre pays sont limitées.

Face à la problématique que constitue le pompage d'eau pour l'irrigation par le butane ou le diesel, une convention de partenariat entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM), le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de l'Economie et des Finances, l'ADEREE et le Crédit Agricole, et ayant pour objectif la promotion de l'utilisation des systèmes de pompage solaire dans les projets d'économie d'eau en irrigation, a été signée sous la présidence de S.M. le Roi Mohammed VI à Meknès lors de la 6e édition des Assises de l'agriculture.

La convention traduit la volonté du Maroc à encourager l'utilisation conjointe des techniques d'irrigation économes en eau et des systèmes de pompage solaire à travers notamment les instruments d'incitation mis en place par la stratégie du Plan Maroc Vert et la stratégie énergétique nationale. Dans ce cadre, une enveloppe

totale de 400 millions de dirhams sera mobilisée pour ce programme.

Le solaire photovoltaïque compétitif

Les ressources hydriques dont dispose notre pays sont limitées. L'utilisation du diesel et du butane subventionnés dans les systèmes de pompage d'eau pour l'agriculture ou l'eau potable constitue actuellement une problématique dont les énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire apporte une solution économique et durable, puisque les prix des systèmes solaires photovoltaïques ont connu ces dernières années une baisse très importante et en devenant compétitives par rapport aux autres sources traditionnelles. Il faut noter que l'Etat subventionne le gaz butane, principalement pour un usage domestique. Avec un changement minimal de quelques pièces des moteurs, les

agriculteurs ont pu ces dernières années, transformer leurs moteurs fonctionnant au carburant fossile par du butane subventionné. Les potentialités du pompage solaire PV se distinguent par ses propriétés bien particulières : autonomie de la source énergétique, fiabilité de la technologie, maintenance limitée, pas de problème d'approvisionnement en combustible, pompe électrique immergée, pas de pièces de rechange, et pas d'approvisionnement en carburant. Les modalités de subvention desdits projets sont fixées avec une subvention spécifique de 50% du coût d'installation, mais plafonné à 15 000 DH/Ha et par système de pompage solaire, 15 000 DH/KWc installé avec un plafond de 75 000 DH par projet. Les composantes d'aménagement hydro-agricole autres que le pompage solaire, bénéficieront des taux et plafonds de subvention fixés par la réglementation en vigueur, relative aux aides financières de l'Etat accordées dans le

cadre du Fonds de Développement Agricole.

Des Impacts durables

Outre la diminution de la consommation énergétique nationale du butane subventionné ou du gasoil, le programme contribuera à alléger la facture nationale de carburant tout en ayant un impact positif sur la caisse de compensation, développera la filière PV et les équipements électriques du système, contribuera à la création de nouveaux emplois dans le secteur des énergies renouvelables en plein expansion au Maroc, et finalement, permettra l'utilisation d'une énergie durable, verte et respectueuse de l'environnement. ■



Principe

Un système de pompage photovoltaïque comprend un champ de modules PV qui transforme l'énergie solaire en électricité. Un onduleur (aussi appelé convertisseur) transforme ensuite le courant continu (CC) généré par le champ en courant alternatif (CA), ce dernier permettant d'alimenter un groupe moto-pompe électrique (GMP) qui peut être immergé – dans un puits ou un forage – ou de surface (sur une rivière). Il existe aussi des GMP à courant continu. Au lieu de stocker les surplus d'énergie produite dans des accumulateurs (batteries), ce sont les surplus d'eau pompée que l'on emmagasine dans un réservoir. Ce système, dit « au fil du soleil », a obtenu d'excellentes performances en conditions réelles d'opération. Le pompage au fil du soleil permet d'avoir un système photovoltaïque plus simple, plus fiable et moins coûteux. Le stockage se fait de manière hydraulique, l'eau étant pompée, lorsqu'il y a suffisamment d'ensoleillement, dans un réservoir au-dessus du sol. Elle est ensuite distribuée par gravité au besoin. Le réservoir peut souvent être construit localement et la capacité de stockage peut varier d'un à plusieurs jours.

Entretien avec le Directeur Général de l’ONHYM, Mme Amina Benkhadra

« 2013 et 2014 : années record en terme de programmation de travaux et d’investissements »

L’Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) et les sociétés pétrolières vont lancer de nouveaux travaux de recherche pour décider de la réalisation de forages d’exploration durant les années à venir. Le point avec la directrice générale de l’ONHYM. Mme Amina Benkhadra.

• **Le Maroc reste très attractif pour les compagnies pétrolières étrangères qui sont toutes optimistes quant au fort potentiel du Maroc en la matière. Où en est l’exploration pétrolière aujourd’hui et quelles sont les zones les plus prometteuses ?**

Le Maroc possède une vingtaine de bassins sédimentaires en onshore, et une variété de segments de bassins en offshore atlantique et méditerranéen. On estime à près de 900 000 km² la surface totale de ces bassins à explorer. Si l’on sait qu’on compte au total seulement un peu plus de 300 puits d’exploration, on arrive à une densité de forage d’à peine 0,04 puits par 100 km². Comparée à une densité mondiale moyenne de 8 à 10 puits par 100 km². On voit que notre pays reste sous exploré. Il convient de préciser que l’évaluation du potentiel pétrolier d’un bassin nécessite de nombreuses analyses et études progressives, parfois très longues, selon la nature et la complexité géologique du bassin considéré. Ces travaux et investigations ont recours à des techniques, en perpétuelle évolution, et demandent des investissements très lourds.

• **Aujourd’hui, 31 sociétés pétrolières internationales, parmi lesquelles des majors, des Super indépendants et des Indépendants, opèrent actuellement dans les différentes régions du Maroc aussi bien en offshore qu’en onshore.**

Les experts nationaux et internationaux qui opèrent au Maroc concordent à qualifier celui-ci de région potentiellement favorable à l’accumulation des hydrocarbures. Les régions qui produisent sont celles de Meskala et du Gharb. Des régions potentielles au large de Tanger Larache, Tendrara, Sidi Mokhtar sont en cours d’évaluation. Par ailleurs, le potentiel de la côte atlantique est également en phase d’évaluation. Les zones les plus avancées en termes d’exploration verront la réalisation des puits d’exploration durant la fin de l’année 2013 et courant de l’année 2014. Ainsi, 11 puits seront forés sur les zones où nos partenaires ont évalué un potentiel de ressources risquées. D’ailleurs 3 puits ont démarré ce mois :



- **Au large d’Agadir Sidi Ifni, sur le permis de Foum Draa**
 - **Dans le gharb**
 - **A Sidi Mokhtar dans le bassin d’Essaouira**
- Les 8 autres concernent 4 dans la région Gharb, 3 dans le Sebou et 1 à Tarfaya Offshore. Par ailleurs, 20 forages sont prévus en 2014.

Tableau : Prévisions forages ONHYM et ses partenaires pour la période 2013- 2014

Sociétés	2013	2014
Gulfsands (Gharb C&S) : en onshore	5	4
Gulfsands (Fès) : en onshore		1
Longreach (Sidi Moktar) : en onshore	1	1
PEL (Haha) : en onshore		1
San Leon/Longreach (Tarfaya onshore) : en onshore	1	
Kosmos/Pathfinder (Foum Assaka offshore) : en offshore		1
Genel (Mir Left) : en offshore		1
Kosmos (Cap Boujdour) : en offshore		1
Genel /San Leon/Longreach(Sidi Moussa) : en offshore		1
Capricorn/ San Leon /Longreach (Foum Draa) : en offshore	1	
Capricorn/Genel/Nautical (Juby maritime) : en offshore		1
Circle Oil (Sebou) : en onshore	3	3
Circle Oil (Lalla Mimouna) : en onshore		2
Galp/Tangiers (Tarfaya offshore) : en offshore		1
Fastnest/OGIF(Tendrara Lakbir) : en onshore		1
San Leon /Longreach (Zag) : en onshore		1
Total	11	20

• **L’exploration pétrolière est un processus très long, hautement capitalistique et risqué et on sait que les investissements demeurent en deçà des aspirations malgré les efforts déployés ; à votre avis pourquoi ?**

Comme je l’ai mentionné précédemment, le Maroc dispose de très larges surfaces d’exploration tant en offshore qu’en onshore. A l’exception des bassins du Rharb et d’Essaouira, beaucoup reste à faire en matière d’exploration ; l’offshore profond est pratiquement vierge en forages d’exploration dans sa majorité. Par ailleurs, on sait comme vous venez de le dire que l’exploration pétrolière est un processus à risque, hautement capitalistique et qui requiert une longue haleine. En effet depuis les premières études géologiques jusqu’aux forages d’exploration puis d’appréciation et enfin de développement, il faut plusieurs années et plusieurs milliards d’investissements avant de commencer à produire dans une zone d’exploration. Au Maroc on a des bassins sédimentaires importants mais l’investissement n’est pas au niveau escompté. C’est ce qui explique le fait que jusqu’à cette date il n’y a pas eu de découverte majeure. L’insuffisance de flux d’investissement dans le domaine d’exploration au Maroc peut s’expliquer par le fait que d’abord le Maroc est considéré comme une zone frontrière : un pays où il n’y a pas encore une découverte majeure qui permettra de donner une forte impulsion à l’exploration de nos bassins. Il faut ensuite comprendre que les socié-

tés pétrolières internationales procèdent au classement des régions du monde à explorer par priorité d’investissement. Le défi est de pouvoir maintenir l’intérêt des compagnies et les pousser à forer davantage. Or le forage coûte très cher. Avant de prendre une décision de forage, il faut passer par un processus extrêmement complexe d’évaluation. L’ONHYM a mis en place une stratégie de promotion dynamique très active et proactive. Cette stratégie se base sur une présence soutenue de l’ONHYM dans tous les principaux événements de l’industrie pétrolière et gazière internationale. Les équipes de l’Office participent à toutes les grandes conférences internationales aux États-Unis, en Asie, en Europe... Nous sommes présents avec des stands et des présentations techniques et scientifiques pour montrer le potentiel en hydrocarbures de nos bassins sédimentaires. Au travers des échanges, les sociétés expriment leur intérêt pour des investissements au Maroc. Les efforts en cours doivent se poursuivre ; le résultat pourrait être au rendez-vous. Notre souci est que les compagnies maximisent leurs efforts d’investissements et passent d’une phase d’exploration à l’autre en vue d’aboutir, dans des délais raisonnables, à une découverte majeure. Ceci confirme ce que nous n’avons pas cessé de dire depuis fort longtemps que le processus de l’exploration pour les hydrocarbures et un processus long, hautement capitalistique et à haut risque. Néanmoins, nous espérons que les efforts déployés vont aboutir, dans un proche avenir, à des découvertes à la hauteur de nos ambitions.



• En ce qui concerne les schistes bitumineux, le Maroc dispose d'un potentiel important, mais on n'en est pas encore à la phase de production ? Quelle est votre appréciation ?

Rappelons que les schistes bitumineux sont des hydrocarbures non conventionnels, il s'agit de kérogène, matière organique solide piégée dans les marnes. Le principal défi lié à ces ressources est le développement de procédés industriels appropriés. L'industrie des schistes bitumineux devra faire face à un défi technique pour passer au stade industriel et à un défi environnemental. Aujourd'hui à part l'Estonie qui brûle les schistes dans les centrales électriques avec des retombées environnementales importantes, il n'y a que des procédés pilotes et semi industriels en cours de test. Au Maroc, le potentiel des ressources a été évalué dans les années 80 et le place au 5ème rang mondial. L'ONHYM a mis en place une stratégie pour le développement des schistes bitumineux axée principalement sur le partenariat avec les sociétés pétrolières et/ou des sociétés détentrices de procédés. Les stades de développement des projets menés par nos partenaires sont tous à la phase de recherche et d'études pour tester et adapter leurs technologies aux schistes bitumineux des zones octroyées et procéder ensuite aux études de faisabilité technico-économiques. Le passage à la phase industrielle n'aura lieu que si les tests et les études menés sont concluants. L'ONHYM continue d'assurer une veille technique et économique de cette ressource à travers le monde.

• S'agissant des gaz de schistes, le Maroc est à quel stade aujourd'hui dans ce processus ?

L'un des aspects importants des shales gas est qu'il s'agit de gaz piégé dans des roches argileuses imperméables sur des zones très étendues. Leur extraction exige des forages verticaux et horizontaux utilisant une fracturation hydraulique. Les shale Gas sont des hydrocarbures non conventionnels qui ont connu une révolution aux USA sur les cinq dernières années. Cet engouement pour les shale gas répond à un contexte énergétique mondial de plus en plus tendu, où la recherche de nouvelles ressources est devenue primordiale. Cette révolution permet aujourd'hui aux USA d'être producteurs et d'envisager l'exportation avant 2020. Au Maroc, l'Office National des Hydrocarbures et des Mines, conscient des nouvelles perspectives, créées par l'émergence des gaz de schistes, a lancé récemment un projet d'évaluation du potentiel de nos bassins sédimentaires en «shales gas». Des partenaires ont lancé des travaux d'évaluation de cette ressource, travaux qui sont encore dans une phase préliminaire et qui consistent en la réalisation d'études géologiques, géophysiques, géochimiques et analyses des propriétés pétrophysiques des roches afin d'assoir le potentiel des shales gas. Une fois ces travaux réalisés, et si les résultats sont encourageants, d'autres travaux de détails seront entrepris avant de se prononcer sur le potentiel réel de ces zones en shale gaz. Il y a lieu de signaler que l'exploration et le développement de ces ressources sont des projets hautement capitalistiques et nécessitant des investissements très importants et des durées de réalisation très longs.■

DOSSIER

Pages 38 - 47



Projet sur les indicateurs MEDENER

Tendances de l'efficacité énergétique au Maroc

L'efficacité énergétique est aujourd'hui un enjeu majeur pour réduire les émissions de CO₂, réduire la dépendance énergétique des pays importateurs et atténuer les effets de l'augmentation du prix du pétrole. La plupart des pays ont mis en place des stratégies et des politiques d'efficacité énergétique selon des degrés de maturité variés. Il devient indispensable de mettre en place un système de suivi détaillé des performances énergétiques afin d'évaluer l'impact des politiques et de mieux cibler les nouvelles politiques. Il est également important de bénéficier de l'expérience de pays similaires et de comparer les pays entre eux. Le projet MEDENER sur les indicateurs d'efficacité énergétique s'appuie sur l'expérience des pays européens dans le cadre du projet ODYSSEE-MURE et sur les pays du Sud de la Méditerranée (Tunisie, Algérie etc). Ces pays ont développé des méthodes d'évaluation de l'efficacité énergétique à travers l'élaboration de bases de données détaillées sur la consommation finale d'énergie par secteur, usage. L'objectif de ce projet est d'échanger des informations et expé-

riences sur le monitoring de l'efficacité énergétique, et de renforcer les capacités des agences nationales dans ce domaine, en particulier sur les indicateurs d'efficacité énergétique. Le résultat attendu de ce projet est la mise en place de bases de données nationales similaires sur les indicateurs d'efficacité énergétique pour le Maroc et le Liban, ainsi que de développer des indicateurs communs pour tous les pays du bassin méditerranéen regroupés dans une base régionale accessible à l'ensemble des partenaires et des parties prenantes. L'interprétation de l'évolution de ces indicateurs fera l'objet de rapports nationaux et d'un rapport régional sur les tendances de l'efficacité énergétique dans le bassin méditerranéen. Le projet est coordonné par l'ADEME et l'ANME, avec le soutien technique d'Enerdata (France) et Alcor (Tunisie). Le projet est financé par l'ADEME et les agences des pays participants. La réunion finale du projet MEDENER sur les indicateurs d'efficacité énergétique s'est tenu à Rabat, les 2 et 3 Juillet 2013 dont voici les principaux résultats :

►► Contexte économique

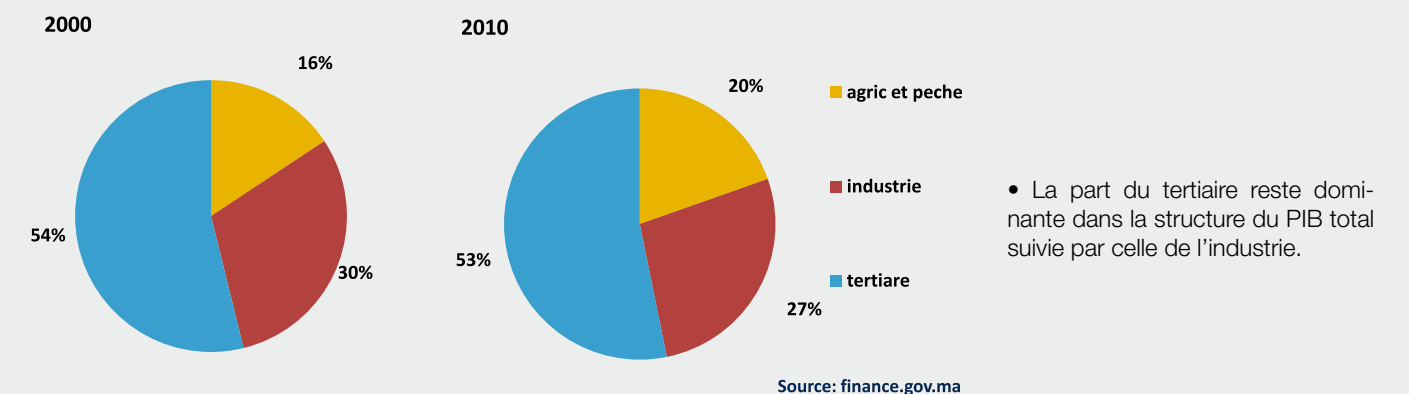
Le contexte actuel de la consommation de l'énergie au Maroc est marqué par cinq faits majeurs :

- Une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- Une part prépondérante des énergies fossiles ;
- Une part très faible des énergies renouvelables ;
- Un niveau de consommation d'énergie par habitant faible ;
- Une forte subvention de l'État.

L'énergie primaire a augmenté en moyenne de près de 5% par an de 2000 à 2010.

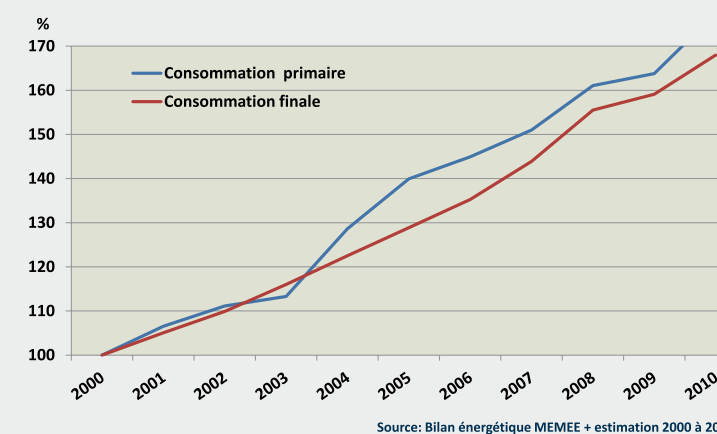
- Les produits pétroliers restent prépondérants, leur part dans la consommation énergétique est en moyenne de 70% sur les 10 ans.
- La part du charbon représente en moyenne décennale près de 18 % de la consommation primaire totale.
- La part du gaz naturel est passé de 0.5 en 2000 à 4% en 2010.
- La part des énergies renouvelables (y compris hydraulique) a évolué de 1.4 % en 2000 à 2.5% en 2010.
- L'hydroélectricité connaît des fluctuations liées aux aléas climatiques, passant de 1.2 % en 2000 à 1.9 % en 2010.
- L'énergie éolienne est passé de 0.2% en 2000 à 0.4 % en 2010.

►► Structure du PIB par branche



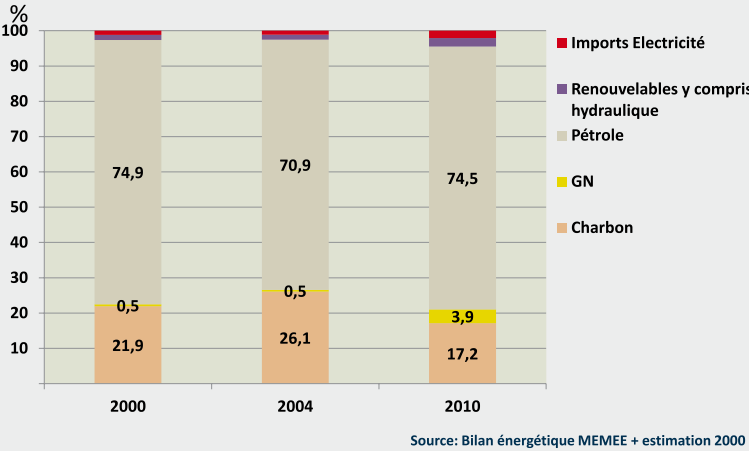
►► Contexte énergétique

Tendance de l'évolution des consommations primaire et finale



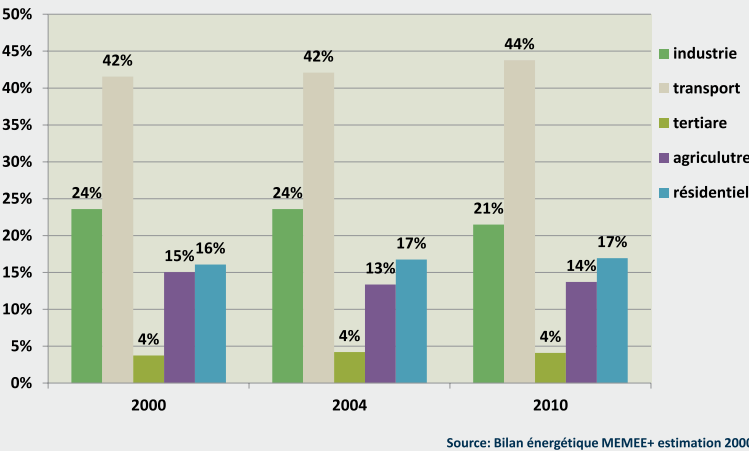
- Les consommations primaire et finale croient fortement au même rythme entre 2000 et 2010.
- L'écart entre leurs tendances à partir de 2004 s'explique par la baisse du rendement des transformations.

►► Décomposition de l'intensité primaire par produit



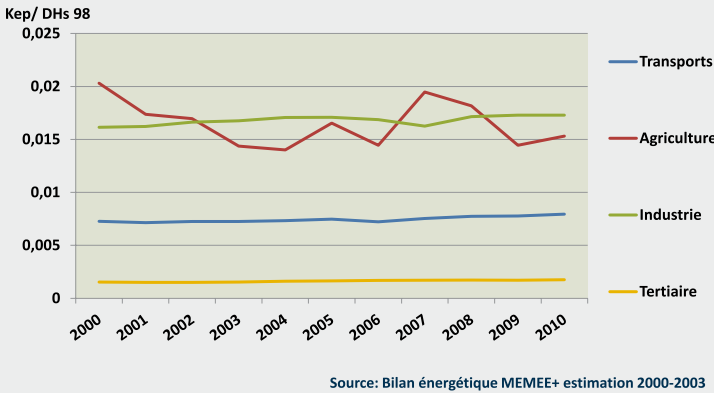
- Le pétrole et le charbon restent dominants.
- Le gaz naturel a connu une nette augmentation à partir de 2005 due au démarrage de la centrale à cycle combiné de Tahaddart

►► Décomposition de la consommation finale énergétique



- Accroissement de la consommation de tous les secteurs.
- La consommation du secteur du transport reste dominante (environ 44% de la consommation finale)

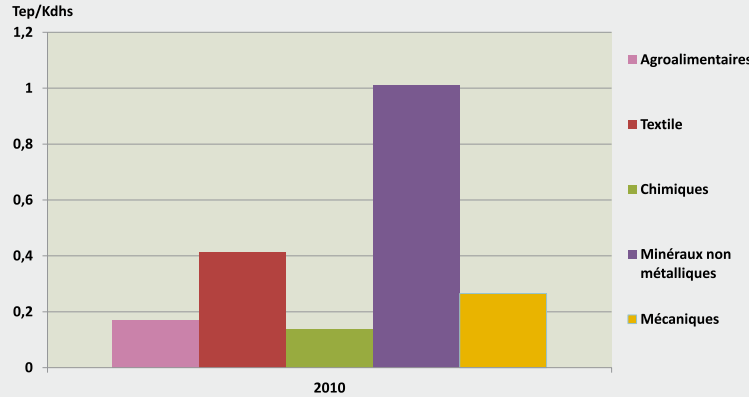
►► Intensités énergétiques sectorielles



- Stagnation de l'intensité du secteur industriel due à plusieurs facteurs conjoints: changement de structure dans l'industrie, effort d'économie d'énergie, etc.
- Légère augmentation de l'intensité du secteur tertiaire due probablement à l'augmentation de nombres d'hôtels, restaurants, sociétés privées...
- L'intensité de l'agriculture est en fluctuation car elle dépend fortement de la pluviométrie.

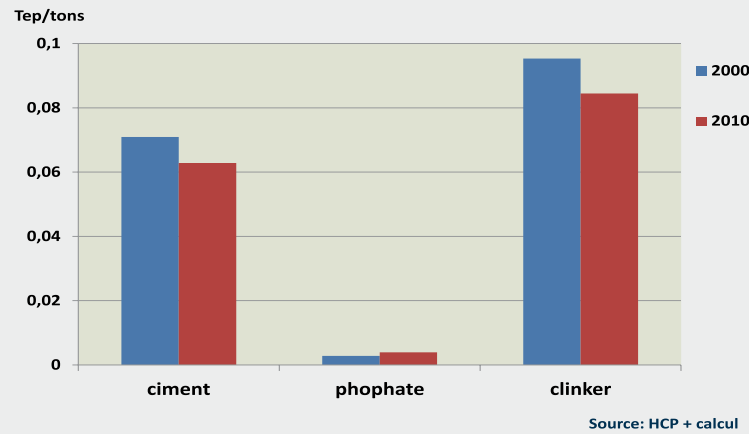
►► Tendances de l'efficacité énergétique sectorielles

Tendance de l'évolution des consommations primaire et finale



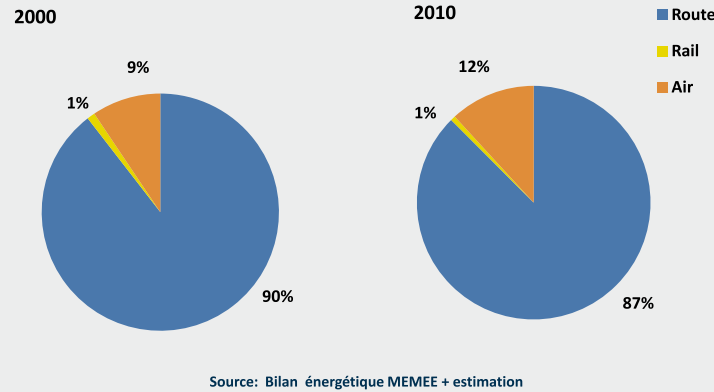
- Le niveau de l'intensité de l'industrie non-métallique reste dominant en raison de la consommation des cimenteries.

►► Consommation spécifique du ciment, clinker et phosphate



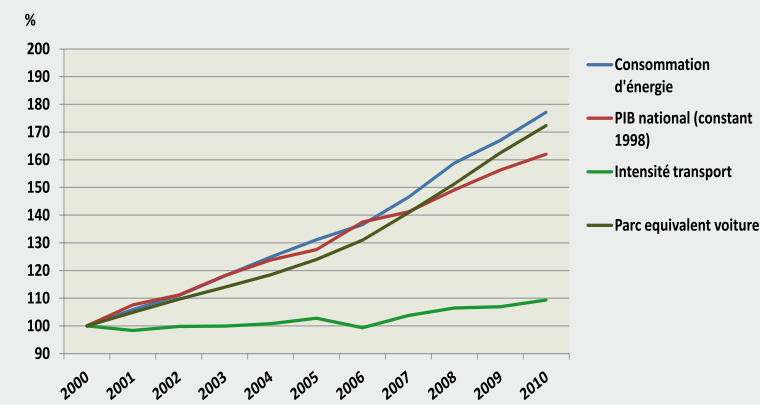
- Baisse de la consommation spécifique du ciment et clinker, entre 2000 et 2010, due à l'amélioration des procédés de fabrication.
- La consommation spécifique du phosphate connaît une légère hausse.

►► Décomposition de la consommation du transport par mode



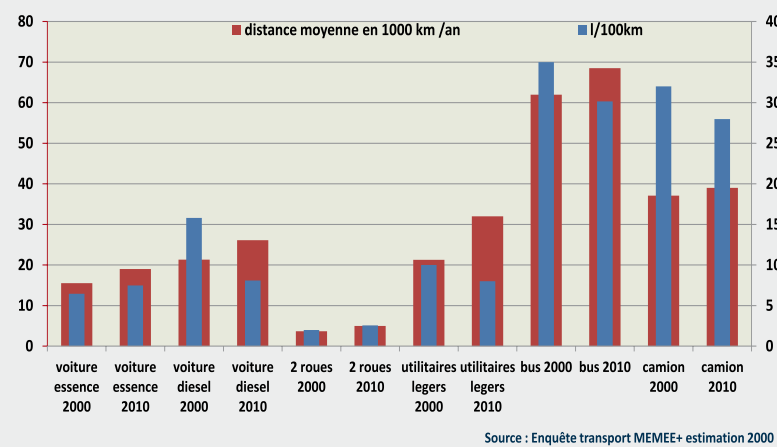
- La consommation de transport routier reste la plus dominante.
- Légère hausse de la part du transport aérien en raison du développement des vols low-cost.

Tendances du secteur des transports et PIB



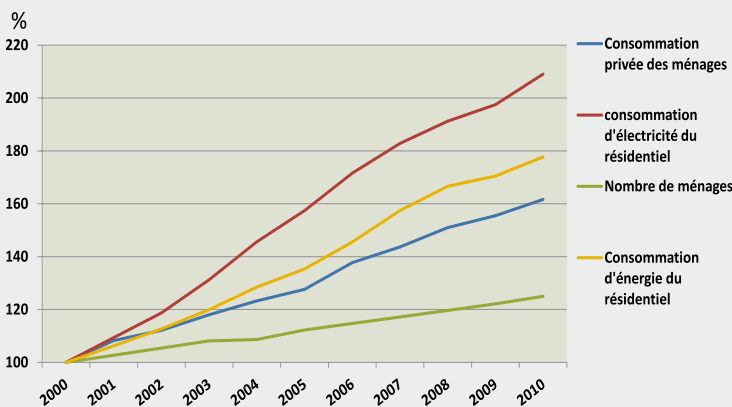
- Jusqu'à 2006, les évolutions de la consommation et celle du PIB étaient couplées.
- Au delà de 2006, l'intensité du transport a crû en raison de la croissance de la consommation énergétique du secteur.
- Sur 10 ans, la consommation du transport routier et le parc équivalent voiture ont augmenté de plus de 70%.

Caractéristiques technique des véhicules



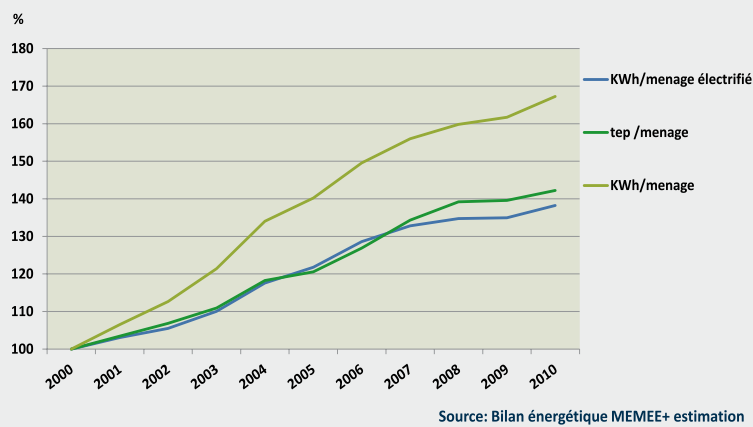
- Légère hausse des distances moyennes parcourues et faible baisse de la consommation spécifique en raison du renouvellement lent du parc routier.
- La consommation spécifique des voitures diesel, y compris taxis, a baissé de 15 l/100km à 8l/100km en raison de la baisse de la part des taxis dans les voitures diesel (de 14 % en 2000 à 9% en 2010).

Tendances du secteur résidentiel



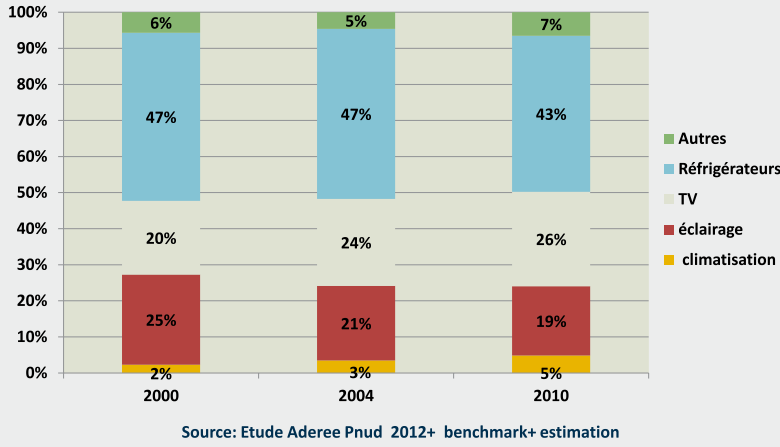
- La consommation d'électricité des ménages a plus que doublé en dix ans en raison de la croissance de la part des logements avec électricité.
- La croissance de la consommation d'énergie est influencée par celle de l'électricité et du GPL qui lui aussi a presque doublé en dix ans.

Tendances des consommations unitaires des ménages



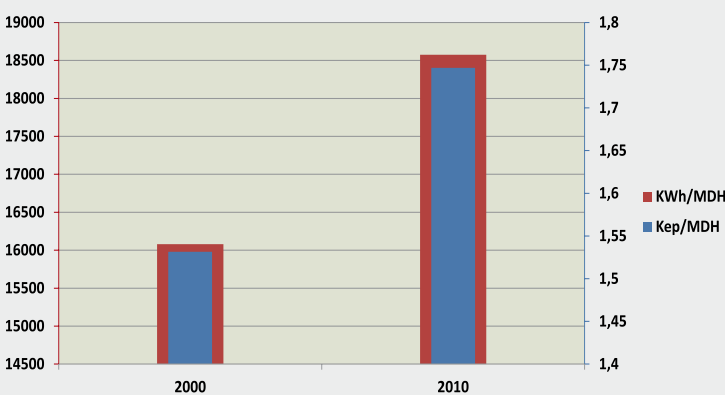
- En raison du développement accrue du secteur électrique, les trois tendances sont à la hausse avec une nette progression de la consommation par ménage qui passe de 700 kWh à 1200 kWh en 10 ans.

Evolution des consommations d'électricité dans le résidentiel



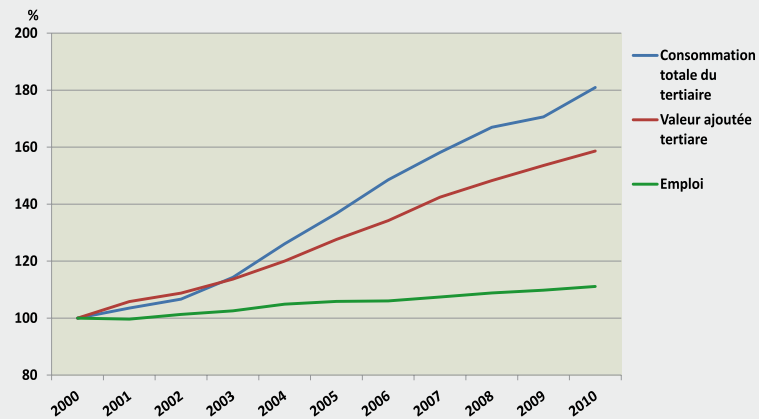
- La consommation des TV et des réfrigérateurs représente près de 60% de la consommation électrique totale des ménages et plus de 90 % de l'électricité spécifique (éclairage non compris).
- L'éclairage a tendance à baisser en raison probablement de l'introduction à grande échelle des LBC.
- La consommation des climatiseurs a cru sensiblement en raison de l'augmentation de leurs taux de pénétration dans le marché de l'électroménager.

Intensité énergétique et électrique du tertiaire



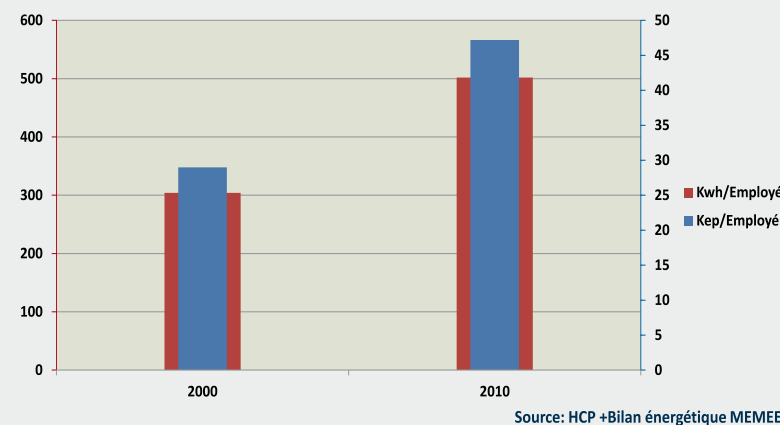
- L'intensité électrique du tertiaire a cru en raison de la croissance du secteur touristique.
- L'intensité énergétique a augmenté du fait qu'elle dépend fortement (plus de 90%) de la consommation électrique.

Tendances du secteur tertiaire



- En dix ans, la consommation totale a augmenté de près de 80 %, la VA de 60 %, par contre l'emploi n'a cru que d'environ 11%.

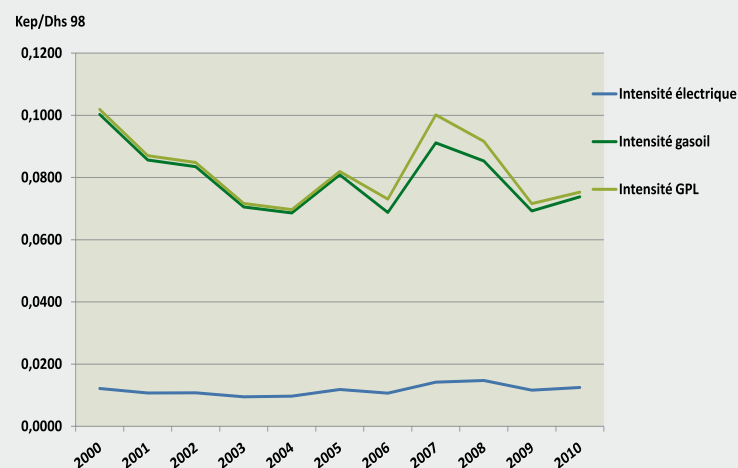
Consommation unitaire par employé



- Les consommations unitaires énergétique et électrique ont augmenté de plus de 60% en dix ans en raison probablement à une sous estimation de l'emploi dans ce secteur.

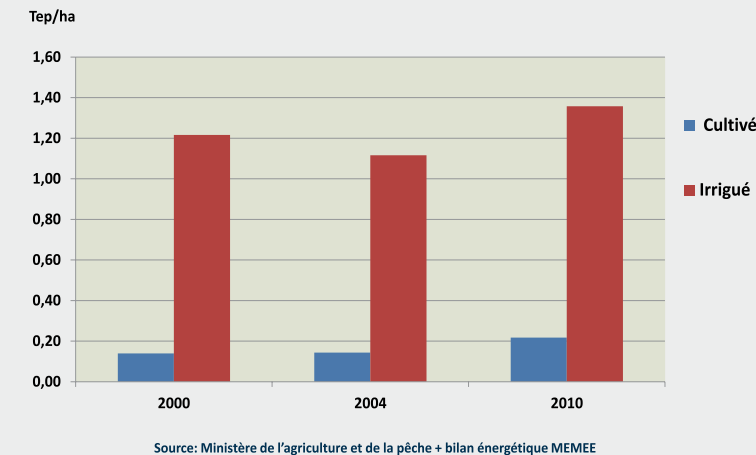
Source: HCP + Bilan énergétique MEMEE

Intensités du secteur de l'agriculture



- Les intensités du GPL et du gasoil fluctuent et reflètent la consommation du secteur agricole qui dépend de la pluviométrie.

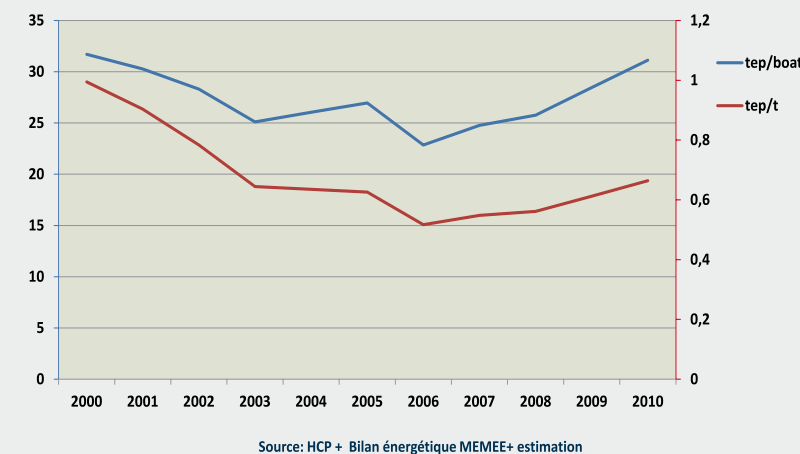
Consommation énergétique de l'agriculture par ha



- Sur dix ans, la moyenne de la consommation par hectare cultivé est de 0.16 tep
- Celle par hectare irriguée est de 1.20 tep.

Source: Ministère de l'agriculture et de la pêche + bilan énergétique MEMEE

Consommation unitaire de la pêche



- Sur 10 ans, la consommation moyenne unitaire par bateau est de 27 tep.
- celle par tonne de poisson est de 0.27 tep.

Source: HCP + Bilan énergétique MEMEE+ estimation

MEDENER : Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie

L'association MEDENER s'est positionnée comme un acteur actif de la nouvelle Union pour la Méditerranée en étant partie prenante et acteur majeur du futur Plan Solaire Méditerranéen. Dans un cadre de forte hausse de la demande énergétique dans le sud et l'est méditerranéen et de la lutte contre le changement climatique, un élément de réponse important pourra être le Plan Solaire pour la Méditerranée qui permettra de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la vulnérabilité du système énergétique et de renforcer l'accès à l'énergie des populations isolées : Le Plan Solaire pour la Méditerranée pourra prévoir la construction de capacités additionnelles de production d'électricité bas-carbone, et notamment solaire, dans les pays du pourtour méditerranéen. La consommation d'une partie importante de l'électricité produite par le marché local, accompagnée de mesures de maîtrise de la demande et d'efficacité énergétique, contribueront à satisfaire les besoins domestiques en forte croissance des pays du sud de la Méditerranée. La participation des investisseurs privés et l'exportation d'une partie de la production vers l'Europe pourront être recherchées pour assurer la rentabilité des projets. ■

Rapport de «Renewable Energy Policy Network for the 21st Century» (REN21)

2030, la transition

D'ici à 2030, la biomasse et l'énergie éolienne devraient atteindre une part de marché importante et atteindre leur potentiel maximum de production durant cette période. Ces ressources peuvent permettre de répondre en grande partie à l'augmentation des besoins en électricité, ainsi que remplacer à court et moyen terme des centrales émettrices d'importants rejets de CO2.



Associées à une meilleure efficacité énergétique, ces technologies permettraient de réduire l'augmentation de la demande. Selon les experts, les énergies solaire ainsi que géothermale contribueront de façon significative à la production d'électricité avant 2030 mais leur plein potentiel ne sera atteint qu'après. Intégrer les énergies renouvelables dans les systèmes de production d'énergie dès aujourd'hui, permettrait d'atteindre des seuils très importants pour les énergies renouvelables d'ici à 2050.

2050 : un cap

En 2050 le potentiel des énergies renouvelables sera davantage limité dans le secteur des carburants que pour celui de l'électricité et du chauffage. Pour les grandes puissances, quand seule la biomasse sera utilisée pour une utilisation domestique (chauffage, électricité), la biomasse sera seulement alors capable de couvrir 45 % de la demande des transports pour le Brésil et environ 30 % pour le Canada, l'Allemagne, le Mexique et les Etats-Unis. Quand la priorité sera donnée à l'électricité et à la production de chaleur, dans la plupart des pays le biocarburant ne sera pas capable de couvrir plus de 15 % de la demande en carburant d'ici à 2030. La compétition pour la terre, l'eau et les réserves de nourriture, ainsi que l'aboutissement des nouvelles technologies pourra déterminer la façon dont la biomasse pourra être utilisée. Les biocarburants ne peuvent pas répondre complètement à l'utilisa-

tion courante de notre système basé sur la surexploitation du pétrole. A plus long terme, la production de carburant sera largement remplacée par une autre source telle que l'électricité ou les systèmes à base d'hydrogène. Ces deux alternatives demanderont des énergies renouvelables comme énergies primaires.

Des opportunités financières et sociales

Ces nouvelles implantations et ces développements vont transformer le secteur de l'énergie, mais aussi tous ceux qui lui sont affiliés. Selon le centre de recherche aérospatiale allemand (DLR), leur implantation demanderait quelques 400 milliards de dollars par an pour la production d'énergie d'aujourd'hui à 2050, soit environ 250 milliards par année pour le seul secteur de l'électricité. En prenant en compte la totalité des pays, cela représenterait environ 500 milliards par an. Globalement, les investissements nécessaires pour un système d'énergies renouvelables sont plus élevés que ceux pour les énergies fossiles, pour la production d'une quantité d'énergie égale. Les augmentations des capitaux sont toutefois amorties par la baisse de la facture énergétique. Un tel déploiement modifierait le modèle géographique des investissements. Dans un système énergétique dominé par les énergies renouvelables, ils tendent à être localisés dans les pays consommateurs d'énergie plutôt que dans les pays producteurs. Ainsi, les investissements dans les installations de production d'énergies renouvelables vont remplacer non seulement les investissements dans les centrales

électriques au gaz et au charbon mais également des investissements dans la chaîne d'approvisionnement en carburant. L'augmentation du biocarburant dans le marché des transports devrait aussi augmenter les investissements domestiques dans les pays où les biocarburants sont produits, traités et mis sur le marché. À l'échelle mondiale, cet investissement devrait remplacer l'investissement dans les combustibles fossiles, en grande partie dans les pays producteurs de pétrole. En plus de ces investissements dans la production et les matières premières, un montant important doit être investi dans les nombreux équipements et dans leur installation, qui requièrent tout les deux un investissement important.

Un secteur porteur pour l'emploi

Certains pays, précurseurs, ont déjà atteint aujourd'hui un niveau d'emploi significatif dans un ou plusieurs domaines des énergies renouvelables. L'Allemagne établit actuellement des rapports amenant à 260 000 le nombre d'emploi créés dans le secteur des énergies renouvelables et des industries qui y sont affiliées. Les nombreux avantages de l'association du marché de développement des énergies renouvelables avec celui du développement économique des énergies renouvelables est compris par de plus en plus de pays, en particulier par les pays importateurs d'énergie. Même de grands producteurs d'énergies fossiles comme la Chine ont modelé leur politique de façon à être sur qu'ils profiteront des bénéfices engendrés par les énergies renouvelables. Le rapport REN 21 estime que 2,4 millions de personnes ont été employées dans le secteur des énergies renouvelables en 2006.

Un enjeu social dans les zones reculées

Pour les zones du globe qui n'ont qu'un accès très limité et d'une médiocre qualité à l'énergie, des systèmes individuels et des réseaux de petite taille pourraient leur permettre d'avoir accès à ce bien à un faible prix, en générant des activités économiques et une amélioration de la qualité de vie des populations. D'un point de vue général, toute la vie économique locale pourrait être stimulée.

Une amélioration de la sécurité énergétique

Les énergies renouvelables peuvent contribuer à la sécurité énergétique, à un niveau macro-économique. En effet, dans tous les pays importateurs de gaz et de pétrole la balance des paiements est affectée par la volatilité des prix du pétrole. Certains pays peuvent compenser l'augmentation des prix avec de plus grandes exportations de pétrole, mais nombreux sont ceux qui ne le peuvent pas. L'augmentation du prix des énergies fossiles provoque une redistribution du revenu mondial. Les variations incontrôlables des prix ne permettent pas à certains gouvernements de pays importateurs d'investir dans des structures techniques et sociales. Par conséquent, leurs entreprises deviennent moins compétitives et les ménages dépensent moins d'énergie, ce qui mène à une réduction de l'activité économique. Les économies à moyens ou bas revenus qui importent des énergies fossiles sont particulièrement vulnérables. Les énergies renouvelables peuvent réduire le montant d'importations absolues et augmenter la diversité des ressources d'électricité et de combustibles, fournissant un amortissement contre l'augmentation des prix. Déployer un large éventail d'énergies renouvelables est une stratégie efficace pour se couvrir contre la fluctuation et l'augmentation des prix des combustibles fossiles. La sécurité nationale des pays importateurs d'énergie pourrait être grandement améliorée si les énergies renouvelables réduisaient la dépendance des nations face aux combustibles fossiles, et tout particulièrement en combinaison avec l'efficacité énergétique. L'augmentation de l'efficacité et de la diversité des choix de combustibles devrait

réduire la pression sur l'augmentation des prix de l'énergie, tout en permettant des décisions politiques basées sur les intérêts nationaux et les valeurs boursières. En général, les risques liés aux énergies renouvelables sont très différents et bien moindres que ceux liés à l'approvisionnement en énergies fossiles. L'introduction d'un large éventail de centrales d'énergies renouvelables changerait de façon spectaculaire les systèmes d'électricité, qui seraient plus homogènes. Il n'y aurait plus d'inégalités entre les pays importateurs et les pays exportateurs. Une plus grande intégration du réseau à haute tension pourrait relier les continents, couvrant différentes régions et pays sans les importations de certains continents vers les centres de consommation. Les réseaux nationaux seraient davantage imbriqués, avec davantage de ramifications, où davantage de petites et moyennes centrales pourraient être intégrées au niveau de la transmission ou de la distribution. En outre, l'énergie produite par les consommateurs pourrait être intégrée au réseau.

Des approvisionnements plus fiables

Un tel système augmenterait clairement la fiabilité du réseau énergétique, sa souplesse, et réduirait les risques de perturbation de l'approvisionnement. Il y aurait également moins de risques liés aux pannes techniques, plus de souplesse face aux catastrophes climatiques et bien moins de risques de sabotage. De petites capacités disponibles aux heures de pointes pourraient prévenir les pics de consommation. Des énergies renouvelables comme l'hydroélectrique, le solaire photovoltaïque, l'éolien ou l'énergie marémotrice dépendent de différents cycles naturels et sont donc sujets à des variations, à différentes échelles. S'ils sont pris en compte dans la planification et la programmation des systèmes, ces variations cycliques sont un gage de stabilité, de fiabilité. Les champs d'application des énergies renouvelables et leurs sources sont nombreuses. Cette diversification est l'élément stratégique traditionnel pour la sécurité énergétique. Dans le marché du chauffage, l'utilisation des énergies renouvelables à la place des énergies fossiles en association avec une meilleure efficacité énergétique, pourrait clairement protéger les consommateurs individuels d'approvisionnement physique et de risques liés aux prix. Aujourd'hui les ménages urbains sont obligés d'utiliser des combustibles fossiles pour se chauffer. La pénurie d'approvisionnement en raison d'événements climatiques exceptionnels, des accidents ou des arrêts délibérés, ou d'une ingérence politique provoquerait une augmentation des prix pour le consommateur individuel. Les risques liés à ce type d'événements peuvent être minimisés par l'utilisation des énergies renouvelables comme le solaire, la biomasse et la géothermie. Beaucoup de gouvernements voient dans les énergies renouvelables une solution à la grande dépendance aux importations de pétrole pour le secteur des transports. Une part importante des biocarburants produits pour la consommation domestique peut réduire d'une façon les risques liés à l'approvisionnement. Les biocarburants peuvent être produits à la fois à grande et à petite échelle. Les prix élevés du gaz et du pétrole pourraient être réduits, ainsi que les risques dévastateurs de la volatilité des prix. Une grande part des biocarburants devraient aussi diversifier les infrastructures des raffineries, gazoducs, en les rendant moins vulnérables et plus flexibles face aux risques de catastrophes naturelles ou d'attaques terroristes. ■



Société marocaine spécialisée dans le stockage souterrain de gaz (SOMAS)

Nouvelle capacité de stockage Stratégique à Mohammédia

La SOMAS, société marocaine spécialisée dans le stockage souterrain de gaz, a entrepris, depuis 2009, la création de nouvelles capacités de stockage et de livraison du gaz Butane par la construction d'une troisième Cavité Butane sur son site de Sidi Larbi, dans le cadre de son projet d'investissement, dit « Troisième Cavité SOMAS » TCS. Le développement de cette nouvelle capacité de stockage s'inscrit dans la continuité du rôle stratégique national qui est dévolu à la SOMAS, et vise à accompagner la stratégie énergétique du Royaume basée principalement sur la sécurité de l'approvisionnement et la maîtrise des coûts énergétiques.

Dans ce cadre, la SOMAS a bénéficié de la signature d'une convention d'investissement avec le Gouvernement du Royaume du Maroc en date du 15 juillet 2008, instaurant ainsi une nouvelle relation entre la SOMAS et l'Etat et ouvrant de nouvelles perspectives de développement pour la SOMAS.

Le projet consiste en la création d'une nouvelle cavité saline d'une capacité de 80.000 Tonnes, reliée au Port de Mohammedia et aux installations actuelles de SOMAS qui disposera ainsi d'une capacité totale de stockage de 200.000 Tonnes.

Les livraisons à partir de cette cavité pourront se faire soit par le dispositif actuel de SOMAS, soit à travers la nouvelle plate forme de chargement camions prévue dans ce projet, qui permettra, d'une part, de contribuer à la diversification des points de livraison du gaz butane au niveau national et, d'autre part, à l'amélioration des conditions de sécurité et de circulation dans la ville de Mohammedia. ■



PRESENTATION SOMAS

Dénomination	SOCIETE MAROCAINE DE STOCKAGE par abréviation « SOMAS »
Siège social	Lotissement des Pétroliers – Oued Maleh - Mohammedia
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1974 par l'Etat Marocain
Date de privatisation	1996
Capital social	MAD 60 000 000
Actionnariat	Consortium de l'ensemble des sociétés pétrolières marocaines
Mission	Le développement et l'exploitation d'installations logistiques et de capacités de stockage stratégique national de gaz de pétrole liquéfié GPL, particulièrement le gaz Butane.
Installations	- 2 cavités souterraines salines de 120 000 tonnes - Centre chargement camions 4 postes à Mohammedia - 60 km de pipelines souterrains
Volume	1 200 000 Tonnes par an, 65% du besoin national
Certifications	- Qualité ISO 9001 - Sécurité OHSAS 18001 - Environnement ISO 14001

L'ONEE prévoit d'investir 112,3 MMDH pour la branche Electricité

Le plan d'équipement élaboré par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), pour la période 2013-2017, prévoit pour la branche Electricité une enveloppe d'investissements de l'ordre de 112,3 milliards de dirhams (MMDH), dont 35,5 MMDH à réaliser par l'Office.

S'inscrivant dans le cadre des orientations stratégiques de l'ONEE, dont notamment la sécurité d'approvisionnement en électricité, l'Office a programmé le renforcement du parc de production par de nouvelles capacités de près de 4.584,5 MW à l'horizon 2017, soit une augmentation de 67 % de la puissance installée du parc actuel. 45 % de cette puissance additionnelle (soit 2 090 MW) est à base d'énergies renouvelables faisant partie du Programme marocain intégré de l'énergie solaire et du Projet marocain intégré de l'énergie éolienne.

Selon l'Office, il a été procédé, dans ce cadre, au lancement de la réalisation de la première centrale du Complexe solaire intégré d'Ouarzazate «Noor» (160 MW) ainsi que du parc éolien de Taza (150 MW). Le développement des autres projets issus de ces deux programmes est en cours et sera poursuivi de manière active durant la période 2013-2017.

Par ailleurs, en vue d'accompagner ses projets de production, de renforcer la sécurité d'alimentation du pays, d'améliorer la qualité de service et participer à l'intégration du marché régional de l'électricité, l'ONEE concrétisera, au titre de la période 2013-2017, un programme important pour le développement de son réseau de transport (10,1 milliards de dirhams), de distribution d'électricité (3,5 MMDH) et d'électrification rurale, à travers l'électrification de 153.800 foyers dans 5.350 villages pour un investissement de 4,8 MMDH.

Croissance de la demande nationale en électricité de 8 % en 2012

La demande nationale en électricité, appelée énergie électrique, a atteint 31.055,6 GWh, à fin 2012, en enregistrant un taux de croissance de 8 % en 2012, soit une croissance moyenne du secteur électrique de 7,2 % au titre de la période 2002-2012.

Cette demande a été satisfaite à hauteur de 36,9 % par la production d'origine charbon, 19,3 % à partir du gaz naturel et 18 % par les importations, 17,9 % d'origine fioul et 7,9% à partir des énergies renouvelables.

Le portefeuille clients de la Branche Electricité a atteint 4.716.602 clients à fin 2012, soit une progression de 7,4 % par rapport à l'année 2011. La tendance haussière de la demande électrique reflète, selon la même source, la dynamique socio-économique de notre pays induite notamment par l'importante amélioration de l'accès des populations aux infrastructures de base, dont l'électricité dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) et la politique des grands chantiers structurants autant sur le plan économique que social.

Ainsi et depuis le lancement de ce Programme en 1996 à fin 2012,



les réalisations ont concerné 39.263 villages regroupant 2.037.268 foyers, ayant permis à environ 12 millions de marocains, d'accéder à l'électricité.

Selon l'Office, le taux d'électrification rurale (TER), quant à lui, a été porté, durant cette période, de 22 % à 98,06 %, avec un total cumulé d'investissements réalisés de plus de 24 milliards de dirhams.

En matière d'équipement et dans l'objectif d'accompagner la dynamique du développement économique et social que connaît notre pays, l'ONEE a réalisé en 2012 un programme d'investissement important d'un montant global de 4,6 milliards de dirhams qui a concerné aussi bien les ouvrages de production, de transport, de distribution que l'électrification rurale.

L'année 2012 a connu, dans ce cadre, la mise en service de la nouvelle centrale Turbines à Gaz de Kénitra, d'une puissance globale de 315 MW en portant ainsi, la puissance installée à 6.692 MW à fin décembre 2012, soit une augmentation de 4,9 % par rapport à fin 2011 ainsi que l'extension et le renforcement des réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique et l'amélioration de la qualité de service.

Couverture du milieu rural en eau potable et en électricité : des taux respectifs de 93% et 98% en 2012

Les taux d'accès à l'eau et à l'électricité en milieu rural ont atteint respectivement 93 % et 98 % en 2012, grâce au programme d'électrification et d'alimentation en eau potable des zones rurales.

« Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à des investissements importants dans le domaine de la production de l'eau et de l'électricité ». « La demande grandissante pour l'eau et l'électricité observée durant l'été 2012 et 2013 a été satisfaite dans les meilleures conditions, grâce aux investissements engagés dans ce domaine ».

Au cours de l'année 2012-2013, l'Office a bénéficié des prêts internationaux de plus de 18 milliards de dirhams, qui ont permis le lancement de plusieurs projets visant notamment, le développement des énergies renouvelables et l'utilisation des eaux usées purifiées dans l'irrigation.■

Emirates Energy Awards Nareva récompensée à Dubaï

Nareva qui dispose aujourd'hui d'un portefeuille éolien de 200 MW composé de trois parcs éoliens (Akhfennir, Foug El Oued et Haouma) vient de remporter le premier prix «The Golden Award» de l'édition 2012-2013 de «The Emirates Energy Award » dans la catégorie «Grands projets». Décerné par le Gouvernement de Dubaï et le Conseil suprême de l'énergie de Dubaï (Emirats Arabes Unis), ce prix récompense des projets innovants réalisés dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région MENA.



Nareva a ainsi été primé pour le développement du premier portefeuille éolien dans le cadre de la libéralisation de la production et la commercialisation de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables au Maroc. Ce prix récompense également son esprit d'initiative et de créativité dans la constitution de son portefeuille de 200 MW, qui est enregistré auprès des Nations Unies en tant que projet de développement propre. Lors de la remise des prix à Dubaï, M. Nakkouch, PDG de Nareva Holding, a déclaré : «Nous sommes heureux que nos efforts et notre contribution dans le développement des énergies renouvelables soient reconnus dans la région.. Ce prix consacre la place de Nareva Holding en tant que premier acteur majeur issu de MENA dans les secteurs des énergies renouvelables et récompense la créativité, l'expertise et le professionnalisme de ses équipes ».

Nareva Holding a été nominé à ce prix face à des opérateurs régionaux de renommée.

Avec une capacité installée totale de 200 MW, le portefeuille des trois parcs éoliens développés et exploités par la filiale Energie Eolienne du Maroc (EEM) de Nareva Holding constitue une étape importante de la stratégie du Maroc pour le développement des énergies renouvelables. Avec un investissement de 3,2 milliards de dirhams, (~ 400 millions d'USD) Le projet de 200 MW, porté par la filiale EEM (Energie Eolienne du Maroc) consacre le positionnement de NAREVA en tant qu'acteur privé majeur du secteur et catalyseur de la percée sur le marché marocain des énergies éoliennes. Il est composé de trois parcs éoliens : Akhfennir (100 MW, à 100 km au nord est de Tarfaya), Foug El Oued (50 MW, à 20 km au sud-est de Laayoune) et Haouma (50 MW, au nord du pays à 30 km de Tanger). Le jury a particulièrement apprécié l'excellence des performances du portefeuille éolien de Nareva tant sur le plan de la créativité et de l'innovation des schémas de développement et de construction des parcs, que celui du montage financier et des retombées socio-économiques locales et nationales. Le projet est conçu dans le cadre d'une structure contractuelle innovante et pionnière impliquant huit conventions d'achat et de fourniture d'électricité (Power Purchase Agreement) conclues avec

des clients marocains industriels de premier plan (Lafarge Maroc, Samir, Managem, OCP, Sonasid et Air liquide Maroc). En outre, il est le premier projet d'énergie renouvelable au Maroc structuré entièrement selon un schéma de 'Financement de Projet' complet auprès des banques locales (Attijariwafa Bank, BCP et BMCI). La part locale du projet dépasse les 40%, et a permis la fixation de nouvelles compétences industrielles au Maroc. NAREVA est notamment cliente du groupe Delattre Levivier qui lui a livré les premiers mâts d'éoliennes « made in Morocco » à partir de sa nouvelle usine de Tit Mellil dédiée à la fabrication de mâts d'éoliennes, la première usine de ce type en Afrique du Nord.

Au niveau continental, le projet est, le plus important portefeuille en Afrique enregistré au titre des mécanismes de compensation de carbone (comportant à la fois le mécanisme de développement propre des Nations Unies et les standards volontaires). Il permettra d'éviter ainsi des émissions de Gaz à Effet de Serre estimées à 600.000 tonnes de CO2 par an. Véritables projets structurants, l'ensemble de ces parcs éoliens constitue un élément moteur pour l'industrie marocaine, et structurant pour l'économie marocaine dans son ensemble puisqu'ils permettent de diversifier les sources énergétiques tout en maîtrisant les coûts.■

► A propos de Nareva Holding

Nareva est une société marocaine créée en 2005, filiale à 100% de SNI ayant pour mission d'assurer une présence du capital marocain, en partenariat avec des leaders mondiaux, dans les secteurs de l'Energie et de l'Environnement, en construisant un portefeuille d'actifs cohérent et équilibré. Elle centre ses efforts de développement sur la gestion du cycle de l'eau et sur la production de l'électricité à partir des sources fossiles ou renouvelables. Nareva opère un portefeuille de 200 MW sur les parcs d'Akhfennir, Haouma et Foug el Oued. Elle construit actuellement le plus grand parc éolien en Afrique à Tarfaya (300 MW) en partenariat avec GDF SUEZ.

Moroccan Agency For Solar Energy (MASEN)

Mustapha Bakkoury : « *Pas de développement du solaire sans une intervention collective des différentes parties prenantes* »

La promotion du secteur de l'énergie solaire «ne peut se concrétiser sans une intervention collective» des différentes parties prenantes qui disposent des ressources et moyens nécessaires pour «contribuer à l'atteinte des objectifs d'un tel développement», a souligné le président du directoire de Masen (Moroccan Agency For Solar Energy), Mustapha Bakkoury.



Assurer une alternative aux énergies conventionnelles en apportant un début de réponse à la problématique des changements climatiques.

Ces objectifs permettront «d'assurer une alternative aux énergies conventionnelles et d'apporter un début de réponse à la problématique des changements climatiques», a-t-il indiqué lors d'un atelier de travail sur «le développement et le management des projets solaires à grande échelle», organisé les 21 et 22 octobre à Marrakech. Pour Bakkoury, il s'agit également d'œuvrer pour atteindre l'équilibre économique dans les meilleurs délais, ajoutant, à cet égard, que cela «ne peut être possible sans la matérialisation des économies d'échelle et le déploiement de nombreux projets dans ce secteur». Cet atelier, ayant pour principal objectif l'accélération de cette dynamique, va de pair avec la mission de Masen, une agence qui ambitionne d'«être une force de proposition à l'échelle nationale et internationale», a-t-il encore dit.

Sur cette même lignée, le chef de Masen s'est félicité de la qualité des échanges qui ont pu avoir lieu sur divers sujets de grand intérêt, ainsi que du partage de savoir et de connaissance sur le développement de projets solaires d'envergure entre les différents intervenants lors de ce rendez-vous. Organisé par Masen en collaboration avec la Banque mondiale (BM), sous l'égide de l'Initiative énergie durable pour tous (SE4All) de l'Onu, cet atelier a réuni des décideurs et des dirigeants dans le domaine de l'énergie solaire venus de pays leaders dans le secteur, dont la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud, ainsi que des pays de la région MENA, de l'Europe et des Amériques. Des experts d'institutions financières internationales ont présenté également leurs points de vue et leurs expériences dans ce secteur. Cette rencontre a été en outre l'occasion de faire le

point sur des expériences de différents pays et d'enrichir la compréhension sur les nouveaux enjeux et opportunités en la matière. Il a été question également d'examiner les différents éléments clés pour le développement de projets solaires à forte dimension socioéconomique et respectueux des normes écologiques mondialement reconnues. «Politique et instruments de réglementation», «Défis de l'intégration de la grille des programmes solaires à grande échelle», «Pré-requis pour le développement de projets d'énergie solaire à grande échelle», «Structuration des financements appropriés sous divers plans de développement» et «Actions et instruments d'atténuation des risques», sont les principaux sous-thèmes qui ont été débattus au cours de cet atelier de deux jours.

Afriquia Gaz fait preuve de résilience dans un contexte difficile



À l'issue du 1er semestre 2013, Afriquia Gaz résiste aux aléas de la conjoncture et préserve la solidité de ses indicateurs opérationnels et financiers. À fin juin 2013, les tonnages d'Afriquia Gaz sont demeurés quasi stables par rapport à

la même période de l'année précédente (-0.3%). En effet, le groupe a écoulé 463.000 tonnes, maintenant la cadence des ventes au-dessus de la barre psychologique des 460.000 tonnes, grâce notamment à une «forte mobilisation commerciale», selon la direction du groupe. Le résultat net demeure dans les mêmes proportions qu'au premier semestre 2012 et s'affiche à 194,1 millions de DH contre 195,3 un an plus tôt, soit un recul de 0.6%. Une stabilisation due à une amélioration des résultats financiers et non courants. L'on remarque néanmoins, dans les comptes de résultat, un fléchissement de 5.8% du résultat d'exploitation qui a affiché près de 273,4 millions de DH au 30 juin 2013 contre 290,1 millions de DH au 30 juin 2012. Un recul tempéré par la maîtrise des charges compressibles.

Dangers de la route : Vivo Energy Maroc s'implique



Vivo Energy Maroc, entreprise en charge de la commercialisation et de la distribution de carburants et lubrifiants de marque Shell au Maroc, en partenariat avec le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC), a organisé à la veille des grands départs pour la fête de l'Aid Al Adha, 2 journées de sensibilisation des automobilistes aux dangers de la route, les 14 et 15 octobre 2013. L'opération, qui s'est déroulée simultanément au sein de 5 stations-services Shell localisées sur des axes autoroutiers stratégiques enregistrant un trafic important, a permis aux conducteurs de bénéficier de conseils pratiques pour s'assurer une bonne conduite sans risques. Plusieurs dizaines d'animateurs ont ainsi pu fournir à plus de 20 000 automobilistes des conseils sur les comportements à risque à éviter lors de la conduite, tels que l'usage du téléphone portable ou le non-respect des distances de sécurité.

Shell : Un nouveau carburant beaucoup ... écologique



Shell vient de sortir un nouveau carburant plus économique, donc plus écologique. Il s'agit de Shell FuelSave Diesel, qui vient remplacer le Shell Diesel Extra. «Nous avons mobilisé nos équipes de recherches dans le but de créer un carburant plus économique et nous y sommes parvenus», indique Hakim Kebbab, directeur réseau chez Vivo energy Shell Maroc.

Car, selon le management de Shell, «le nouveau carburant est conçu pour aider à économiser dès le premier plein au même prix à la pompe». Et d'expliquer que «les technologies actuelles du moteur diesel nécessitent l'utilisation de carburants qui assurent de meilleures performances, au moindre coût, pour une plus grande longévité du moteur.

Le nouveau carburant contient des composants qui permettent de maintenir propre le système d'alimentation, les injecteurs et d'éviter la rouille». Le distributeur au pétoncle avance des preuves solides pour étayer ses arguments. Qui de mieux que des scientifiques de Shell International pour expliquer les incidences de l'utilisation d'un diesel normal sur les injecteurs des voitures ? Preuves à l'appui, ils ont démontré devant public l'impact d'un diesel normal sur un injecteur à long terme. Interrogé sur l'éventualité de la sortie prochaine d'un carburant similaire pour moteurs essence. Kabbaj a répondu que ce sera possible dès 2014.

Total Maroc certifié ISO 9001:2008



TOTAL

AFNOR. Une certification qui vient récompenser les efforts de Total Maroc pour assurer un degré élevé de contrôle et de suivi lors de toutes les étapes de manipulation du carburant, de l'approvisionnement à la distribution finale en passant par le stockage et le transport. Objectif : livrer à ses clients des carburants de qualité irréprochable.■

Cofely décroche un contrat de 530 millions d'euros



Le spécialiste des services énergétiques Cofely, appartenant au groupe GDF Suez, a remporté un contrat de 530 millions d'euros dans le cadre du futur site Iter de recherche sur la fusion nucléaire situé à Cadarache en France. Le contrat porte sur la conception, la réalisation et la maintenance des installations climatiques, électriques et méca-

niques de 13 bâtiments, dont le complexe Tokamak. Le consortium mené par Cofely a remporté un contrat de 530 millions d'euros pour concevoir et piloter plusieurs installations du futur site Iter de recherche sur la fusion nucléaire, a indiqué ce mardi 29 octobre GDF Suez, mai-son-mère de ce spécialiste des services énergétiques.

« Le contrat porte sur la conception, la réalisation et la maintenance des installations climatiques, électriques et mécaniques de 13 bâtiments, dont le complexe Tokamak, qui abritera le réacteur lui-même. Les systèmes d'instrumentation et de contrôle, les réseaux des fluides, la détection et la protection contre les incendies et le contrôle-commande sont également inclus. », explique GDF Suez dans son communiqué.

« Prendre part au plus grand projet international de recherche sur l'énergie de fusion est une véritable fierté. Ce contrat symbolise la complémentarité de nos expertises et notre capacité à nous positionner en première ligne comme concepteur au sein de projets qui comptent parmi les plus complexes du moment », a commenté Guy Lacroix, directeur général délégué de GDF SUEZ Energie Services.

Des embauches pour assurer la réalisation du contrat

Ce contrat est l'un des plus gros jamais attribué depuis le début du chantier sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Le consortium qui l'a remporté comprend trois entités du groupe Cofely (Cofely

Axima, Cofely Endel, Cofely Ineo) et l'entreprise d'ingénierie allemande M+W Group. Le chantier doit démarrer en septembre 2014 et à son pic, en 2016, il mobilisera 450 personnes. ■

« Si le recours aux salariés des quatre entreprises du consortium sera privilégié, il ne suffira pas à répondre aux besoins. Une vague importante de recrutements, d'une centaine de personnes environ, est donc prévue pour la réalisation de ce contrat ».

Vivo Energy Maroc favorise l'accès à l'école

L'engagement citoyen de Vivo Energy Maroc, entreprise en charge de la commercialisation et de la distribution de carburants et lubrifiants de marque Shell au Maroc, se poursuit en faveur de l'école et des enfants défavorisés. Pour cette rentrée scolaire, Vivo Energy Maroc fournira plus de 300 vélos et 3 000 cartables à travers le Royaume. Une action déployée en partenariat avec l'association l'Heure Joyeuse et le Rotary Club de Casablanca Mers Sultan. Cette action a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire causé essentiellement par la distance séparant l'école du domicile parental. Vivo Energy Maroc donne aujourd'hui, en présence des autorités, des élus locaux et des représentants des Média nationaux, le coup de lancement de l'opération 2013 en distribuant des vélos et des cartables aux élèves du lycée collégial Al Khawarizmi, situé en zone rurale de Mohammedia. Les bénéficiaires recevront également un kit de sécurité offert par le CNPAC (Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation). A cette occasion, Mme Hind Mejatti Alami Directrice de la communication de Vivo Energy Maroc, a déclaré que « L'engagement de Vivo Energy Maroc dans la favorisation de l'accès à l'éducation est une priorité de sa politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise. Nous sommes engagés, pour la onzième année consécutive, à contribuer à l'amélioration des conditions d'accès à l'apprentissage à travers la distribution de vélos et de cartables pour rapprocher l'école de l'enfant ». Les bénéficiaires de cette opération de distribution de vélos et de cartables souffrent souvent de l'éloignement de l'établissement scolaire et appartiennent à une frange de foyers économiquement faibles. ■



Lancement d'un nouveau carburant

Aujourd'hui, les conducteurs à travers tout le Maroc souhaitant réaliser des économies de carburant tout en conduisant leurs véhicules n'ont plus à chercher. Il leur suffit de s'arrêter à la station Shell la plus proche pour s'approvisionner en diesel, et cela sans dépense supplémentaire ! Cette solution coïncide avec le lancement national d'un nouveau carburant Shell, conçu pour aider les conducteurs à réaliser des économies de carburant * et réduire ainsi leurs dépenses. Shell FuelSave Diesel, avec sa formulation unique à Shell aidant à économiser du carburant, coûte le même prix que le Shell Diesel Extra acheté habituellement par les clients dans les stations Shell. Shell FuelSave Diesel remplace donc le Shell Diesel Extra à partir du 10 octobre 2013 dans les stations Shell du Royaume. Les conducteurs qui s'arrêteront chez Shell reconnaîtront le nouveau logo ShellFuelSave. Ils pourront s'approvisionner comme d'habitude tout en économisant instantanément car le nouveau carburant est conçu pour aider à économiser dès le premier plein du réservoir. ■



Avec vous à l'infini

ACTIVITES DE LA FEDERATION DE L'ENERGIE

Pages 57 à 59



ACTIVITES DE LA FEDERATION DE L'ENERGIE

05 Juin 2013

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération de l'Energie, statuant sur les résultats de 2012.

17 Juin 2013

Participation à l'assemblée Générale de la CGEM, résultats 2012.

18 Juin 2013



Participation à la 9ème rencontre scientifique organisée par l'Association Ribat Al Fath, sur « Perspectives pour un partenariat énergétique », avec une intervention sur la stratégie nationale de l'Energie.

30 Juin 2013

Participation à l'Assemblée Générale du Conseil Economique et Social et Environnemental sur La Présentation du rapport annuel 2012.

08 Juillet 2013



Réunion avec M. Jean-Marie Chevalier, Professeur à l'Université Paris- Dauphine France, en vue d'obtenir son accord de participer et d'intervenir à la Conférence débat sur la transition énergétique du 27 novembre 2013 à Casablanca.

09 Juillet 2013



Réunion avec Dr Rebha EL FERHANE & Mr Jose BERIOT de la société SOITEC / Responsable Developpements de Projets, Division solaire, revue de notre partenariat.

11 Juillet 2013



Réunion avec Leila BENALI, haut responsable de la compagnie nationale saoudienne d'hydrocarbures, SAUDI ARAMCO, coopération virtuelle avec sa société.

15 Juillet 2013

Réunion de Travail avec Mr Daniel PACCOUD, Directeur Délégué de L'AFG



24 Juillet 2013

Réunion Avec Myriam MAESTRONI, Présidente d'Economie d'Energie SAS, en vue d'obtenir son accord de participer et d'intervenir à la Conférence débat sur la transition énergétique du 27 novembre 2013 à Casablanca



26 Juillet 2013

Réunion avec Dominique DELSOL, Vice Président de Transmar Consult Inc, Objet : vision de la situation énergétique au Maroc

31 Juillet 2013

Réunion, le 27 novembre 2013 à Casablanca, avec Ezékiel BOYER, Directeur Stratégie branche Infrastructures, GDF SUEZ, Jean-Michel Figoli : Directeur Stratégie Développement Régulation de la Branche Infrastructures GDF Suez, Franck Le Baron : Directeur développement Elengy (Terminaux Méthanier) Gdf Suez et Amine HOMMAN LUDIYE Directeur Général de COFELY MAROC, Objet : Conférence débat sur la transition énergétique.



Jean-Michel Figoli : Directeur Stratégie Développement Régulation de la Branche Infrastructures GDF Suez



Franck Le Baron : Directeur développement Elengy (Terminaux Méthanier) Gdf Suez



Ezékiel Boyer : Senior Business Developer Branche Infrastructures GDF Suez



Amine Homman Ludiye : Directeur Général Cofely Gdf Suez - Maroc

29 Août t 2013

La cérémonie de passation de consignes entre Chakib Benmoussa et Nizar Baraka a eu lieu le 29 août au siège du CESE à Rabat, en présence du secrétaire général, Driss Guerraoui et des membres du Conseil et du président de la Fédération de l'Energie, Moulay Abdallah ALAOUI.



Le Prsident de la Fédération de l'Energie et membre du CESE remettant un présent à M. Chakib Benmoussa.

03 Septembre2013



Réunion avec Michel Faure et Mahdi SAJJAD de la Société GULFSANDS, Objet : Conférence débat sur la transition énergétique du 27 novembre 2013 à Casablanca.

04 Septembre2013

Visite du Centre stratégique de stockage de gaz butane de Sidi LARBI à Mohammedia, de la Société Marocaine de Stockage (SOMAS) en vue de préparer son inauguration par le ministre en novembre 2013.

12 Septembre2013 :

Participation au Conseil d'administration de la CGEM, en qualité d'administrateur de cette institution, Objet : Activités de la CGEM ; Loi de Finances 2014 ; Etat d'avancement de la loi sur les délais de paiement.

19 Septembre2013



Rencontre à la CGEM avec le Ministre de l'industrie et de l'énergie du Gabon, avec une présentation de la vision énergétique du Maroc.

26 Septembre2013

Participation à l'Assemblée Générale du Conseil Economique et Social et Environnemental, Objet : Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, avec une intervention sur le plan de la bonne communication.

30 Septembre2013

Participation à la Cérémonie Officielle d'Inauguration du Parc Industriel Intégré Offshore de Nouaceur-Casablanca sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

08 Octobre 2013

Rencontre à la CGEM avec le chef du gouvernement libyen et de la délégation l'accompagnant, présentation du programme de l'Energie du Maroc.

23 Octobre 2013

Reunion avec Fabrice FORTIN, Senior Commercial Advisor, Integrated Gas - Global LNG Shell EP International Limited - Dubai, Objet : Conférence débat sur la transition énergétique du 27 novembre 2013 à Casablanca.



24 Octobre 2013

Participation à l'Assemblée Générale du Conseil Economique et Social et Environnemental. Objet : Nouveau modèle de développement des provinces du Sud

25 Octobre 2013

Réunion Préparatoire CGEM avec le Ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed BOUSSAID « PLF 2014 ».



28 Octobre 2013

Première réunion du Président de la Fédération de l'Energie avec M. Abdelkader AMARA, ministre de l'Energie des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, sur les Projets du secteur de l'énergie.



Société civile

Débat sur l'entrepreneuriat citoyen



Par le Pr Mohamed Berrada

Ayant été membre du Rotary de Casablanca, il y a 44 ans, je suis fier de constater aujourd'hui le degré de son évolution, la diversité, la jeunesse, la qualité, le dynamisme, et le sens de solidarité de ses membres.

Je tiens à vous féliciter pour les innovations majeures que vous avez introduites dans les actions traditionnelles de votre club, en les adaptant en permanence aux changements de notre environnement. En particulier l'importance que vous accordez à l'éducation, et d'une manière plus générale, au développement durable.

Vous allez honorer tout à l'heure des entreprises citoyennes qui ont mis en œuvre les principes de la responsabilité sociale. C'est une belle initiative. Parce que sur ce plan, nous avons beaucoup de progrès à faire. Et nos entreprises, qui souffrent d'un manque de compétitivité face à la concurrence internationale, verraient leur situation s'améliorer si ces principes se trouvent mieux intégrés dans leurs systèmes de gestion.

Vous le savez, toute entreprise obéit, en principe, à trois pôles de responsabilité.

D'abord une responsabilité économique : l'entreprise est la source de création de toute richesse, d'emploi directs et indirects, de revenus au profit des ménages et de l'Etat, lieu de production et d'échange. A cet effet elle doit réaliser un profit. Aucune collectivité ne peut survivre sans l'existence d'entreprises.

Ensuite une responsabilité sociale à l'égard de ses salariés dont elle doit assurer le bien avoir, la formation et le bien être, et aussi à l'égard de la société dont elle se nourrit et dont elle doit contribuer au développement.

Enfin l'entreprise a une responsabilité environnementale : protéger la nature, combattre la pollution, réduire sa consommation d'énergie, ses émissions de gaz, etc.

Ces 3 pôles de responsabilité ne doivent pas être appréhendés de manière isolée. Ils sont liés. Ces liens sont plus importants que les parties ! Et c'est leur combinaison qui est facteur de performance de l'entreprise. C'est une philosophie, un état d'esprit.

C'est pourquoi, je tiens à féliciter les récipiendaires des prix qui seront attribués tout à l'heure. Des entreprises qui ont su de manière intelligente et créative intégrer, sur une base volontaire, au sein de leur entreprise, ces principes, et cet état d'esprit, apportant ainsi leur

contribution aux enjeux du développement durable.

Votre manifestation se place donc au cœur du développement durable, sur lequel je voudrais vous livrer maintenant quelques unes de mes réflexions.

Le développement durable c'est avant tout un développement humain qui place l'homme au centre de tout ! Il est durable parce qu'il est construit sur le long terme et qu'il veille à satisfaire les besoins humains actuels sans mettre en péril ceux des générations futures.

Un sujet qui nous interpelle. Parce que notre civilisation aujourd'hui traverse une crise de valeurs. Elle est submergée par des crises économiques et financières qui rongent ses racines. Pourquoi économiques ? Parce que nous sommes censés admettre, avec la civilisation actuelle, dont les seules valeurs dominantes sont d'ordre quantitatif et matériel, que l'économie est tout et occulte les autres aspects de la vie. Quand on parle de crise en général, c'est la crise économique, et simultanément tout est en crise de façon dispersée. L'économie déteint sur tout le reste.

L'humanité a donc besoin d'un contrepouvoir, d'actions semblables à celles que vous menez.

Dans quelle mesure le développement durable dans toutes ses composantes, économiques, sociales, et environnementales peut-il aider à la métamorphose du système capitaliste actuel, caractérisé par son exubérance et son arrogance, pour lui permettre de passer d'un modèle essentiellement financier à un modèle plus social et solidaire ?

Comme toute crise, le modèle actuel ne contient-il pas les germes de sa mutation ?

La crise économique actuelle, n'est elle pas que le reflet d'une crise de civilisation que nous traversons, avec son soubassement, une crise de valeurs ?

Quelles sont d'abord les racines de cette crise ?

Trente années de croissance quasi-euphorique tirée par la consommation et les crédits, dans une ambiance particulière où tout le monde trouvait son compte, et en premier lieu les institutions financières qui s'évertuaient à créer toujours de nouveaux instruments pour donner plus de crédit, pour consommer plus et gagner plus.

Je voudrais, si vous me permettez, tirer trois séries de réflexions à propos de ce qui s'est passé :

La première, c'est que, comme toujours, c'est l'Etat, c'est à dire les contribuables, qui sont venus à la rescousse des marchés financiers, qui ont été à l'origine de la crise. D'un coup la dette privée est devenue souveraine.

Les hommes politiques se font des illusions sur leur pouvoir, aujourd'hui ce sont les marchés financiers qui le détiennent. C'est l'essence du capitalisme actuel, et c'est à ce niveau que se situe sa faiblesse.

Ma deuxième réflexion est relative au concept de croissance qui a été au centre des préoccupations des gouvernements.

Trente années de croissance aux seuls buts de consommer toujours plus, produire plus pour gagner plus. Trente années durant lesquelles l'homme est devenu un objet de la croissance et non pas le but, où le

pouvoir de l'argent s'affirme, et où la logique du capital devient sans frontières.

**Et voilà que l'ordre a changé
La monnaie est devenue reine,
Et l'homme en est l'objet,
Et le monde en est l'arène.**

Trente années d'exploitation de la nature, de ses gisements, de sa destruction, pour produire plus. L'équilibre entre l'homme et la nature est rompu. La nature se révolte à son tour sans qu'on cherche à la comprendre. L'imprévisibilité domine dans un monde devenu de plus en plus complexe. Et l'homme devient inquiet. Il est inquiet parce que, étant au milieu d'un carrefour, il ne parvient pas à identifier le chemin à suivre. Il n'y parvient pas parce, qu'il perçoit les événements de manière compartimentée, comme dirait mon ami Edgar MORIN, sans les placer dans leur globalité, ce qui lui permettrait de voir les interdépendances, les liens. Toute chose disait Pascal est aidée et aidante, causée et causante. La complexité croissante des interactions économiques et sociales entre pays et à l'intérieur des pays eux-mêmes, rendent aujourd'hui les évolutions économiques plus difficile à prévoir.

Ma troisième réflexion concerne l'avenir. Comment celui qui ne connaît pas l'avenir pourrait-il comprendre le sens du présent ? Comment pourrions-nous dire que ce présent est bon ou mauvais, qu'il mérite notre adhésion, notre méfiance ou notre haine, si nous ne savons pas vers quel avenir le présent nous mène ?

Je dis cela car si le modèle capitaliste a pu mettre en échec le modèle communiste, la Chine étant un modèle mystérieux combinant les deux, nous n'avons qu'à voir cette forme de concubinage qui lie les USA et la Chine, où l'un finance le déficit de l'autre... chinaamerica connexion...., ce modèle capitaliste commence à montrer des signes d'essoufflement. Il ne disparaîtra pas, c'est sûr, car il est assis sur deux leviers essentiels, la créativité et la liberté d'entreprendre, mais il est appelé à se régénérer sur de nouvelles bases, où on parlera moins de croissance et plus de développement, et où la qualité deviendrait un critère plus pertinent que la quantité.

Un modèle qui placera l'homme au centre de toute préoccupation. Un modèle qui verrait l'économie verte submerger l'économie financière, le concept de bien-être dominer celui du bien-avoir.

Une véritable vision de modèle de société, un modèle d'économie sociale et solidaire, qui doit devenir la colonne vertébrale des politiques sociales et économiques à court, moyen et long terme.

Vision utopique ?

Tout commence par un rêve, une ambition, que le temps finit par réaliser. L'histoire montre que ce qu'on appelle révolution, c'est un processus de lentes évolutions qui s'écoulent sur des décennies, voire des siècles. Le monde change, de nouvelles puissances apparaissent, et les systèmes s'y adaptent en se métamorphosant sans qu'on s'en aperçoive.

Mesdames, messieurs, c'est sur le thème des valeurs que je souhaite terminer maintenant mon intervention.

L'avidité et l'égoïsme ont créé la famine et la misère, l'ignorance et la colère ont mené à des génocides et des atteintes profondes à la dignité humaine. Le modèle économique actuel, l'urbanisation sauvage des villes n'ont pas mesuré l'importance d'un élément essentiel à tout développement : l'épanouissement. Une maison, une plante, un animal, un enfant ne s'épanouit que lorsque l'environnement lui est favorable et correspond à ses qualités intrinsèques. De même un pauvre ne s'épanouit que lorsque son environnement s'intéresse à lui, lui donne du temps et lui exprime un peu d'affection. GHANDI disait que beaucoup de gens meurent par manque de nourriture, mais beaucoup plus meurent par manque d'amour. Et lorsqu'on est épanoui, on peut donner le meilleur de soi, on devient plus productif, sans doute en quantité, mais surtout en qualité.



Le développement durable signifie donc aussi solidarité, dans le temps et dans l'espace. La prospérité, vous le savez, ne s'accroît que lorsqu'elle est partagée. Toute énergie ne s'amplifie que lorsqu'elle circule. On ne peut aujourd'hui envisager construire sa richesse seul, sans que notre voisin ne puisse en profiter. Enrichir l'autre c'est lui permettre de vous enrichir également. Sécuriser votre voisinage c'est assurer votre propre sécurité. Le célèbre effet papillon n'est pas un petit nuisible éphémère mais il se rappelle à nous à chaque lever du soleil, à chaque info à la télé, à chaque enfant qui frappe à votre fenêtre, et qui vous dit qu'il est temps, sans doute, de faire passer le feu au vert. Le monde, mes chers amis rotariens, affronte des défis continus. Les exemples ne manquent pas : le sommet de Copenhague et ses résultats décevants, le tragique tremblement de terre d'Haïti, le séisme du Japon, l'ouragan Irène, la crise économique et financière actuelle, les violences en Iraq, en Lybie, à Gaza en Palestine...

Chaque jour, nous voyons s'édifier des murs : par peur, par méconnaissance, par préjugé, par confort. Des murs entre pays riches et pays en développement, entre le nord et le sud de la méditerranée, entre israéliens et palestiniens, entre les pays du MAGHREB, entre l'Algérie et le Maroc, entre les territoires, entre les citoyens, entre membres de la même famille. Des murs, le plus souvent immatériels, probablement plus insidieux que le mur physique de Berlin, dont la chute a soulevé un vent de liberté.

Tous ces événements, sans liens apparents entre eux, en revanche appréhendés ensemble, sont liés et posent la question sur notre gestion collective. Nous devons prendre conscience des interdépendances, qui conditionnent le fonctionnement de la vie, de la société, de la planète. Et les gouvernements ne doivent pas se contenter de gérer le court terme, avec une certaine dose d'égoïsme, sans apprécier suffisamment les conséquences de leurs mesures sur le long terme, et sur les autres, en prenant souvent des décisions en laissant la charge de leur réalisation aux gouvernements suivants.

Alors, vous allez me dire : peut-on surmonter tous ces événements, détruire ces murs et empêcher la construction de nouveaux ?

Indéniablement, si on se mobilise collectivement, si on renforce les valeurs collectives sur lesquelles se construisent le vivre ensemble et la réussite de tous, que sont le respect, la solidarité et l'éthique, une humanité marquée par la solidarité et l'amour.

A la base de ces valeurs, il y a évidemment l'éducation, qui est elle-même, à la base de la démocratie. Education et démocratie sont les deux piliers du développement durable qui doit être notre modèle de société de demain, dans lequel « le politique » retrouvera son leadership.

Nous pourrions y arriver si, collectivement, avec l'appui d'associations, d'hommes et de femmes engagés comme vous l'êtes, nous nous armions de volonté, de patience, de sacrifice, de sens de l'engagement, de responsabilité, notre responsabilité à l'égard des générations futures, et permettez moi d'ajouter, d'humilité et de vertu.

Et c'est ainsi que nous prendrons ensemble le chemin du développement durable.

Je vous remercie de votre attention. ■

Proposition de quatre scientifiques américains

Limitons le réchauffement climatique grâce au nucléaire

Ces scientifiques estiment que le danger que fait peser le futur climat annoncé par le GIEC sur la population mondiale est supérieur à celui que présente le recours à l'énergie atomique. Même s'ils appellent au développement d'un nucléaire «plus sûr». Cela devait arriver. Long-temps inimaginable, le revirement de certains scientifiques pourtant résolument engagés dans le camp écologiste peut être considéré comme inévitable. Pour certains, la pression des experts du climat a en effet atteint le seuil de rupture. On se souvient de ce climatologue, dont Slate a parlé, qui avait pleuré à la lecture du dernier rapport du GIEC et décidé de ne plus jamais prendre l'avion. Pour échapper au réchauffement climatique, d'autres sont tentés de céder aux muses de l'énergie tant honnie par les écologistes: le nucléaire.

Ce coming-out new look est inauguré par quatre chercheurs américains spécialistes du climat et de l'environnement: Ken Caldeira, Kerry Emanuel, James Hansen et Tom Wigley. Ensemble, ils signent une lettre ouverte diffusée par la presse américaine le 3 novembre 2013 et destinée à ceux qui «influencent la politique environnementale mais sont opposés au nucléaire». En fait, le document semble s'adresser en priorité aux écologistes en s'attaquant à l'une de leurs positions majeures en matière de politique énergétique: celle qui milite pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en restant fermement opposée au développement du nucléaire. Or, ce dernier n'émettant pas de CO2, il constitue donc un allié objectif de la protection du climat... Dilemme.

Les signataires estiment, même s'ils restent favorables aux énergies renouvelables, que la limitation du réchauffement climatique ne pourra être obtenue sans le nucléaire. Il s'agit d'un profond changement dans l'analyse des risques. Virage à 180°? Spectaculaire retournement de veste? Au choix. Désormais, ces scientifiques estiment que le danger que fait peser le futur climat annoncé par le Giec sur la population mondiale est supérieur à celui que présente le recours à l'énergie atomique. Même s'ils appellent au développement d'un nucléaire «plus sûr».

Dans un contexte américain

Le raisonnement reste américain. Pas question de trop rogner sur la consommation d'énergie. Aux Etats-Unis, la notion de décroissance rappelle probablement trop les mauvais souvenirs de la déflation des années 1930. Par ailleurs, il est illusoire de miser sur une limitation des besoins énergétiques des pays en forte croissance (Chine, Inde, Brésil...). Seule solution pour les signataires: le nucléaire.

Les nouveaux promoteurs de l'atome ne renient pas totalement les énergies vertes (éolien, solaire, biomasse...). Mais ils considèrent que, dans la course de vitesse qui s'engage, la montée en puissance de ces technologies ne sera pas assez rapide pour fournir l'énergie «peu coûteuse et fiable» dont l'économie a besoin. «Dans le monde réel, il n'existe pas de voie crédible pour stabiliser le climat sans que l'énergie nucléaire ne joue un rôle substantiel», écrivent-ils.

Pour concilier l'inconciliable, les scientifiques réclament une amélioration de la sûreté des centrales nucléaires, aujourd'hui «loin d'être parfaites». Suit l'analyse de risque. Les dangers associés à l'expansion de l'énergie nucléaire serait, selon eux, inférieurs de plusieurs ordres de grandeur à ceux qui sont associés à l'exploitation des combustibles fossiles. Ils semblent oublier, au passage, que l'uranium n'est pas une ressource renouvelable...

«Nous demandons seulement que les décisions en matière de sys-



tèmes énergétiques soient basées sur les faits et non sur des émotions et des biais qui ne s'appliquent pas à la technologie nucléaire du XXIe siècle», poursuivent les signataires qui jugent qu'il n'est plus possible d'utiliser l'atmosphère comme un dépôt d'ordures.

Dans les faits, il semble que la solution nucléaire prônée par cette lettre ouverte soit délicate à mettre en œuvre. Deux ans après la catastrophe de Fukushima, la situation n'est pas réglée sur place. Loin de là. Et le Japon peine à remettre en service ses centrales existantes. Parallèlement, l'Allemagne a décidé de sortir du nucléaire en 2022. Pour assurer cette transition, elle fait appel massivement au charbon et détruit des villages entiers pour faire place à des mines géantes à ciel ouvert.

Un changement de cap radical

La France, modèle mondial en matière de taux d'électricité nucléaire, a bien du mal à construire les premiers réacteurs de troisième génération, les EPR, annoncés comme nettement plus sûrs que les précédents. Sans compter les délais de réalisation et les dépassements de budget. L'EPR de Finlande aura au moins 7 ans de retard avec un surcoût de 5 milliards d'euros. En France, à Flamanville, la situation est assez voisine: environ 5 milliards de surcoût et 4 ans de retard. En Chine, l'EPR en cours de construction pourrait démarrer fin 2014. En Grande-Bretagne, EDF et le gouvernement britannique ont signé, le 21 octobre 2013, un accord pour la construction d'un EPR pour 19 milliards d'euros et une mise en service en 2023.

A ce rythme, il n'est pas certain que le nombre de centrales nucléaires de nouvelle génération soit très important d'ici la fin du siècle. Il existe actuellement quelque 440 réacteurs nucléaires répartis dans une trentaine de pays différents et 61 sont en construction. Aujourd'hui, le nucléaire représente environ 10% de la production d'électricité dans le monde contre 17% en 1993. Et il ne s'agit que d'électricité et non d'énergie. La part de l'électricité dans la consommation énergétique mondiale est de l'ordre de 20%.

Par ailleurs, ce qui explose aujourd'hui, c'est la consommation de gaz de schiste aux Etats-Unis et de charbon un peu partout. Ce que demandent les quatre signataires de cette lettre ouverte constitue donc un changement de cap radical. Même dans la mesure où une telle décision serait prise par l'ensemble des nations développées, une forte croissance du nucléaire réclamerait des investissements considérables et leur mise en œuvre prendrait des décennies. La France, par exemple, serait aujourd'hui incapable économiquement d'investir les sommes qu'elle a dépensées dans les années 1970 et les suivantes pour construire son parc nucléaire.

Le recours à l'atome pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique d'ici la fin du siècle, même en faisant abstraction des réticences d'une part importante des opinions publiques, apparaît donc comme une solution pour le moins improbable.■

Revue de presse

Pages 63 - 70



M. Ahmed Nakkouch, PDG de Nareva Holding accorde une interview au journal Al Massae



« Les investissements du Holding Royal visent à développer le pays et à garantir la présence du capital marocain dans les secteurs stratégiques »

Nareva s'est engagée dernièrement, à travers sa filiale SAFIEC, dans un vaste contrat d'achat et de fourniture d'électricité pour le projet de la centrale à charbon propre de Safi. Quelles sont les caractéristiques de ce projet et ses modalités de réalisation ?

La centrale sera la première de son genre à utiliser les technologies nouvelles de production d'énergie à partir de charbon propre. Elle aura une capacité de 2x 693 MW (soit 1320 MW). Ce projet, qui permettra une baisse significative des émissions de CO2 et une réduction des coûts associés au combustible, utilisera une technologie spécifique dite ultra super critique. Cette technologie se caractérise par une optimisation des performances environnementales et un rendement élevé en comparaison avec des centrales conventionnelles. Elle sera dotée d'un système d'électro filtres à étages multiples permettant le captage des poussières et des particules fines, d'un équipement de désulfuration des gaz de combustion à l'eau de mer pour la capture du dioxyde de soufre et d'un système de réchauffage des gaz de combustion (GGH) pour l'élimination de l'impact visuel. Cette centrale de dernière génération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant la satisfaction de la demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement. Le montant de l'investissement sera de l'ordre de 2,6 milliards de dollars, soit plus de 20 milliards de dirhams. La centrale sera construite par l'équipementier Sud-coréen Daewoo Engineering & Construction Co. Le contrat de construction y afférent, d'un montant de 1,8 Milliards de dollars US, a été signé le 9 août 2013 entre ce constructeur et la société SAFIEC.

Quel est le calendrier de réalisation de ce projet ?

Nous avons signé le contrat avec l'ONEE et comme vous le savez, le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public/privé et s'étend sur 30 ans. Nous travaillons actuellement avec des banques nationales et internationales sur le montage financier du projet. Avec pour objectif le démarrage des travaux fin mars 2014 et une mise en service de la première unité fin 2017.

Quelle est la part des banques nationales dans le financement ?

Le financement se fera sur deux parties : la première est assurée par les actionnaires de SAFIEC à travers des fonds propres de l'ordre de 25% de l'investissement. La deuxième partie sera financée par des dettes bancaires à hauteur de 75% du montant de l'investissement dont 20 à 30% supportés par des banques marocaines.

Vous dites que le projet permettra une réduction des coûts associés au combustible. Comment ?

Comme vous le savez, le coût de la thermie charbon est inférieur à celui de la thermie fioul c'est-à-dire que le kwh produit à partir du charbon est inférieur à celui du kwh fioul. Par ailleurs, le secteur éolien, dans lequel opère Nareva, et le charbon propre qui sera utilisé dans la nouvelle centrale ne sont pas subventionnés par l'Etat. Ils ne coûtent donc rien à la Caisse de compensation. Ceci dit, il ne faut pas oublier que le choix de réaliser une centrale à charbon propre n'émane pas de Nareva. C'est une décision propre de l'ONEE qui a également choisi la centrale à réaliser sur la base d'études préalables.

Quid des prix prévus pour la vente de l'électricité à l'ONEE ?

Il est important de savoir que l'offre présentée par Nareva, et qui lui a permis de remporter ce contrat, était inférieure de 12,5% par rapport à celle de l'entreprise concurrente classée en deuxième position. De plus, de par notre responsabilité et notre mission, notre ambition majeure, à travers la vente de l'électricité à l'ONEE ou à d'autres opérateurs, n'est pas plus le gain que le souci de permettre à l'économie marocaine de bénéficier de cette électricité que nous produisons à travers des énergies propres dans les meilleurs conditions et aux meilleurs coûts.

Qu'est-ce qui motive votre association dans ce projet à de grandes entreprises comme GDF et Mitsui ? est-ce la recherche de l'expertise ou du financement ?

Ces partenariats répondent à un triple objectif : le premier est de contribuer à la dynamique des IDE dans laquelle s'est inscrite le Royaume. Nareva joue ainsi un rôle de catalyseur. Dans le projet de Safi, la part de Nareva n'est que de 35%, alors que celle des deux opérateurs est de 65%. Le deuxième objectif répond à une logique de complémentarité d'expertise et de know how, bien que nous opérons déjà un parc éolien en propre de 200 MW sur 3 sites. Le troi-

sième et dernier objectif est relatif au financement puisqu'un projet comme celui de la Centrale de Safi implique de grands budgets que Nareva seule n'est pas en mesure d'apporter. A cela s'ajoute, le besoin de mutualisation des risques pour des projets structurants de l'envergure de celui de Safi.

Justement en parlant de risques, ces projets semblent plutôt sûrs puisque des clients, comme l'ONEE, sont disposés à acheter l'électricité produite ...

Ce n'est pas vrai car pour remporter un tel marché, les soumissionnaires doivent s'engager et affronter plusieurs risques. Prenez l'exemple d'une centrale, le soumissionnaire s'engage, dans son offre, sur un nombre donné d'heures de productivité. Or pour des raisons diverses, il se peut que ce nombre d'heures ne soit pas atteint. L'entreprise doit donc supporter les conséquences. Il y a aussi les risques liés à la maintenance dont les coûts peuvent dépasser les estimations préétablies.

Ce projet de Nareva impliquant la vente de l'électricité à l'ONE, annonce-t-il l'entrée du holding royal dans un autre secteur stratégique à forte rentabilité ?

Les investissements du holding royal souffrent d'une grande incompréhension. En effet, dans sa logique d'investissement, la SNI ne cherche pas des secteurs à risque faible, mais plutôt des secteurs structurants et stratégiques pour l'économie nationale. C'est ainsi que Nareva s'est engagé, en tant qu'opérateur privé national, dans le domaine de l'énergie éolienne. Pourtant, il s'agit d'un secteur nouveau aux risques multiples. Quant à la Centrale de Safi, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'orientation de l'Etat qui a ouvert la voie au secteur privé pour investir dans les projets énergétiques afin d'atténuer la pression financière sur l'ONE. Et bien entendu, la présence du capital marocain dans ce type de projets est essentielle. Les règles de jeu sont claires et la sélection se fait, suite à des appels d'offres internationaux, en toute transparence. Une entreprise comme Nareva peut gagner comme elle peut être recalée. Ceci dit, SNI pouvait investir dans des secteurs à rentabilité forte et garantie, mais elle a préféré jouer pleinement son rôle de société citoyenne en s'engageant dans des projets structurants. D'ailleurs, le groupe a injecté, depuis 2005, plus d'un milliard de dirhams dans les projets de Nareva sans engranger, à ce jour, aucun bénéfice. A ce titre, il faut rappeler que SNI est devenue une société d'investissement qui incube, développe puis cède sur le marché le capital des sociétés arrivées à un stade de développement pérenne comme ce qu'elle a fait pour les industries agro-alimentaires qu'elle a développées pendant des années.

Justement, l'on estime que le holding royal ne s'est retiré de ces industries qu'après en avoir complètement épuisé le potentiel...

Il est complètement illogique de parler ainsi au sujet des investissements de la SNI qui sont majoritairement sur le long terme. Or, pour exploiter un secteur, il faut investir à court terme, engranger des bénéficie et se désengager. Ce qui n'est pas le cas de la SNI qui vise prioritairement à développer le pays et garantir la présence du capital marocain dans des secteurs stratégiques.

Quid des parcs éoliens Haouma, Akhfennir, Foum El Oued et Tarfaya ?

Les trois parcs de portefeuille 200 MW sont entrés en production et les premiers kwh ont été livrés en janvier 2013. Ces projets contribuent dans le développement économique, social et environnemental de la région. Outre la production d'une énergie propre et la réduction des émissions des gaz à effet de serre, ce portefeuille contribue dans l'effort national de drainer des IDE ainsi que dans la création d'emplois. Le projet de Tarfaya, pour sa part, est en cours de construction. Sa mise en service intégrale est prévue à fin 2014, Avec une capacité installée de 300 MW et un facteur de charge estimé à 45%, le parc de Tarfaya sera, au terme de sa construction, le plus important projet éolien jamais réalisé en Afrique. Il marquera une étape importante dans la mise en œuvre de la stratégie de développement des énergies renouvelables initiée par le Royaume. A son entrée en service, le parc de Tarfaya contribuera à hauteur de 15% à la réalisation de l'objectif national dans le domaine de l'énergie éolienne. Il participera donc fortement dans la réalisation de l'objectif du Maroc qui consiste à faire passer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique marocain à 42% à l'horizon 2020. Il évitera par ailleurs les émissions de gaz à effet de serre estimées à 900 000 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent absorbé annuellement par 150 millions d'arbres. ■

AL ALAM

مولاي عبد الله العلوي رئيس فدرالية الطاقة المنصوية تحت لواء الكونفدرالية العامة لمقاولات المغرب : الإدارة المغربية ينبغي أن تساهم بشكل فعال في تسهيل عملية استثمار القطاع الخاص في مجال انتاج الطاقات المتجددة

دعا مولاي عبد الله العلوي رئيس فدرالية الطاقة المنصوية تحت لواء الكونفدرالية العامة لمقاولات المغرب الإدارة المغربية للمساهمة بشكل فعال في تسهيل عملية استثمار القطاع الخاص في مجال انتاج الطاقات المتجددة ، وقال في لقاء خص به ، العلم ، إن جميع الدراسات بما فيها الأجنبية أثبتت أن المغرب يعتبر خزاناً كبيراً للطاقة الشمسية والريحية اللتين لم يتم استغلالهما بعد بالشكل الكافي .

المغرب يجتاز مرحلة تاريخية مهمة يمكن وصفها بمرحلة « الانتقال الطاقى »

سؤال : هل يتذكر آف تانغينا زبارة، رئيس فدرالية الطاقة ، بعض طويحا مؤالية الفدرالية لسداد الجواب : كما هو معلوم تأسست فدرالية الطاقة المنصوية تحت لواء الكونفدرالية العامة لمقاولات المغرب CCEM سنة 2002 ، وهي تضم جميع القطاعين في ميدان الطاقة : موزعي الكهرباء ، شركة موزع الكهرباء ساسي ، منتجي الكهرباء في القطاعين العام والخاص ، موزعي الكهرباء ، شركات الطاقة المتجددة الشمسية والريحية ، شركات الصناعة التحويلية ، وأخيراً موزعي الكهرباء في القطاع الخاص .

سؤال : هل يتذكر آف تانغينا زبارة، رئيس فدرالية الطاقة ، بعض طويحا مؤالية الفدرالية لسداد الجواب : كما هو معلوم تأسست فدرالية الطاقة المنصوية تحت لواء الكونفدرالية العامة لمقاولات المغرب CCEM سنة 2002 ، وهي تضم جميع القطاعين في ميدان الطاقة : موزعي الكهرباء ، شركة موزع الكهرباء ساسي ، منتجي الكهرباء في القطاعين العام والخاص ، موزعي الكهرباء ، شركات الطاقة المتجددة الشمسية والريحية ، شركات الصناعة التحويلية ، وأخيراً موزعي الكهرباء في القطاع الخاص .

سؤال : هل يتذكر آف تانغينا زبارة، رئيس فدرالية الطاقة ، بعض طويحا مؤالية الفدرالية لسداد الجواب : كما هو معلوم تأسست فدرالية الطاقة المنصوية تحت لواء الكونفدرالية العامة لمقاولات المغرب CCEM سنة 2002 ، وهي تضم جميع القطاعين في ميدان الطاقة : موزعي الكهرباء ، شركة موزع الكهرباء ساسي ، منتجي الكهرباء في القطاعين العام والخاص ، موزعي الكهرباء ، شركات الطاقة المتجددة الشمسية والريحية ، شركات الصناعة التحويلية ، وأخيراً موزعي الكهرباء في القطاع الخاص .

L'ECONOMISTE

ECONOMIE

Produits pétroliers

La Fédération prône une indexation plafonnée

• Elle consistera à indexer le surplus sur les 105 dollars

• «Il va falloir oser une réforme impopulaire comme Schröder»

INDEXERA? N'indexera pas? «Le temps des tergiversations du gouvernement sur cette question a assez duré». Le coup de gueule de la rentrée du président de la Fédération de l'énergie trouve tout son sens dans «la situation des finances publiques qui continue à se dégrader sévèrement». Pour Moulay Abdallah Alaoui, le gouvernement doit prendre son courage à deux mains et trancher pour «mettre fin à la subvention aux produits pétroliers et gaziers, qui impacte négativement les équilibres financiers».

Le constat est clair: l'irréversibilité de la tendance haussière du baril de pétrole à moyen et long terme est incontestable. Une conjoncture qui fausse le scénario retenu

dans la loi de Finances actuelle, la plus optimiste de toutes, du baril à 105 dollars. Le débat pour un retour au système d'indexation, suspendu en 2000, voire la suppression pure et simple de celui de la compensation, se fait plus précis. Et la pression du FMI ne retombe pas depuis l'accord de mise à disposition pour le Maroc d'une ligne de précaution de liquidité de 6 milliards de dollars en 2012. L'idée pour le FMI est d'atténuer l'importance accordée à ce système, voire carrément supprimer toutes les subventions aux produits de base. Un choix politique que le PJD hésite encore à assumer. Quand bien même la formation majoritaire de Benkirane voudrait franchir le Rubicon, «cela supposerait un débat public préalable», met en garde Alaoui. Car, «il nous faut quelqu'un comme Gerhard Schröder pour oser des réformes impopulaires et partir». En tout cas, entre une application du principe de vérité des prix et une tarification fixée d'une manière certes adéquate mais imprévisible, les pouvoirs publics semblent privilégier une troisième voie, la moins risquée politiquement. Il s'agit de



«C'est impopulaire, mais c'est le passage obligé. Faire comme le Brésil et le Mexique, en réformant notre système de compensation... propose Moulay Abdallah Alaoui, président de la Fédération de l'énergie (Ph. Archives de L'Economiste)»

mettre en place un système capable de déterminer les prix à la pompe en tenant compte des contraintes budgétaires à court terme de tous les agents économiques. Un système qui tolérerait l'impact d'une variation instantanée des prix à la hausse et/ou la baisse dans une fourchette jugée de prix acceptable. Un calcul à faire qui, selon Omar Elfetouaki, consultant en produits pétroliers, permettra de stimuler la concurrence entre la production du raffineur Samir, le marché pétrolier international et, au consommateur, de profiter des meilleures conditions d'achat sur les plans prix et disponibilité des carburants (cf. L'Economiste du 23 août 2013). Moulay Abadallah Alaoui plaide pour une «indexation plafonnée», qui ne concernera que le surplus par rapport au prix de référence de la loi de Finances. «C'est impopulaire, mais efficace», soutient-il. □

Bachir THIAM

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com

Le Reporter

Le Reporter

Dossier



MOULAY ABDALLAH ALAOUÏ

Président de la Fédération de l'énergie-CGEM

«On ne devrait ni donner de faux espoirs ni afficher de négativisme»

Les dernières annonces de découverte de gaz naturel ont fait polémique. Quel est votre Avis?

Que les sociétés pétrolières annoncent qu'il y a découverte de gaz naturel, ce n'est pas ça le plus important. Il faut qu'elles assument leur responsabilité. Et leurs annonces doivent être interprétées. Est-ce qu'elles visent des objectifs commerciaux? S'agit-il tout simplement de pures spéculations? Que sais-je? Certes, l'attitude de l'Onihm peut paraître plus réservée lorsqu'on parle de découverte pétrolière. S'agit-il de potentiel, de réserves prouvées ou d'exploitation commerciale? Il existe toute une panoplie d'appréciations sur les gisements. C'est ce qui explique qu'on ne devrait donner ni de faux espoirs ni afficher de négativisme. L'Onihm est dans son rôle et il faut attendre. Même si on trouve des réserves, est-ce que l'exploitation sera commerciale? C'est un travail coûteux et de longue haleine. En plus des études sismiques qui démontrent le niveau du potentiel, il faut ajouter le coût très cher des charges d'exploitation, pour ne citer que les forages et les tests. Ce qui est réjouissant, c'est que, pour la première fois au Maroc, les forages en eau profonde dans la région d'Agadir ont atteint 5.500 mètres de profondeur, alors qu'auparavant, ils ne dépassaient guère les 1.500 à 2.000 mètres. Autre bonne nouvelle, c'est que Gulf Sands Petroleum Maroc a commencé, au début de la semaine en cours (28-29 octobre), les travaux de forage dans la zone

onshore de Fès».

Où en est le code gazier?

Le code gazier est toujours en gestation. Certes, il a accusé un peu de retard, mais je suis toujours optimiste. Avec l'installation d'une nouvelle équipe gouvernementale, il y a lieu de fonder des espoirs pour voir l'étude du développement du gaz au Maroc mise en œuvre. L'Etat devrait accompagner le secteur privé pour mener à bien ce grand chantier, lequel nécessite un savoir-faire, des investissements capitalistiques lourds et une coopération étroite entre les champions nationaux et les grandes compagnies pétrolières internationales. Je tiens à souligner que si on laisse le secteur privé travailler tranquillement, je suis sûr et certain qu'il réalisera les investissements dans les délais. L'enveloppe est évaluée à 2 milliards d'euros pour mettre en œuvre ce projet qui nécessite cinq ans de travail. Il est évident que ce projet doit être soutenu par les pouvoirs publics pour lui assurer une rentabilité normale et acceptable. Comme le cite l'ancien chancelier allemand, Helmut Schmidt, les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain.

L'introduction du gaz dans l'économie nationale traîne encore. Pourquoi, selon vous?

Effectivement, l'introduction du gaz tarde encore. C'est compréhensible. Car, à chaque remaniement ministériel,

chaque nouveau ministre livre sa propre lecture. Ce désordre dans la gestion des dossiers ne rend pas service aux intérêts économiques du pays. D'où la nécessité de maintenir la continuité des stratégies sectorielles, comme l'a bien spécifié SM le Roi Mohammed VI dans son Discours à la nation du 25 août 2013.

L'autorité de régulation attend toujours.

Nous sommes pour une autorité indépendante, compétente et disposant de pouvoirs élargis à toutes les filières énergétiques. Elle devrait avoir un budget autonome. Encore faut-il trouver les meilleurs hommes pour cela. Il est vivement conseillé d'élire domicile soit auprès du Roi, soit auprès du chef de gouvernement. Et elle devrait inclure au sein de ses rangs des délégués pour chaque filière (délégué électricité, délégué combustibles liquides et délégué énergies renouvelables), dans l'espoir que le nouveau ministre de l'Energie active le pas pour accélérer le déroulement des choses.

Etes-vous pour ou contre la décompensation énergétique?

Etant libéral, je suis pour la vérité des prix, quoique graduellement. Parce que les subventions pourraient engendrer le gaspillage. Il faudrait alors plus de sobriété dans la gestion des dépenses ■

Propos recueillis par M.M

28 Reporter du 31 octobre 2013

La transition énergétique en débat

La Fédération de l'énergie de la CGEM que préside My Abdallah Alaoui organise, le 27 novembre 2013 à Casablanca, en partenariat avec le ministère de l'Energie, une rencontre internationale d'envergure portant sur le thème de la transition énergétique. Des intervenants de grande qualité

sont invités: ONEE, MASEN, Agence internationale de l'énergie, Fondation Konrad Adenauer, Réseau de transport d'électricité français, GDF-Suez, Dubai Arab Emirates... Les recommandations issues de la rencontre devront être mûrement réfléchies pour permettre de réussir la transition énergétique au bénéfice de la population marocaine et de l'économie nationale. Ce débat national s'appuiera sur la participation citoyenne et aussi sur l'implication des associations, des syndicats, des consommateurs, des élus locaux et régionaux...■

AMINA BENKHADRA
Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (Onhyam)

«2013 et 2014, des années record en programmations de travaux et investissements!»

La mission de l'Onhyam consiste à trouver du pétrole ou du gaz. Est-ce le cas ?

L'Onhyam continue de déployer tous ses efforts pour encourager et intensifier l'exploration pétrolière des bassins sédimentaires marocains, par ses propres moyens ou en partenariat.

Avec quels résultats ?

Les efforts entrepris par l'Onhyam ont été couronnés par le développement du portefeuille de partenariat de l'Office le rendant aussi riche que diversifié. 31 sociétés pétrolières internationales, parmi lesquelles des majors, des Super indépendants et des Indépendants, opèrent actuellement dans les différentes régions du Maroc aussi bien en offshore qu'en onshore.

Où en est leur prospection ?

Aujourd'hui, les zones les plus avancées en termes d'exploration verront la réalisation des puits d'exploration durant la fin de l'année 2013 et courant de l'année 2014. Ainsi, 11 puits seront forés sur les zones où nos partenaires ont évalué un potentiel de ressources risquées. D'ailleurs 3 puits ont démarré ce mois-ci : au large d'Agadir Sidi Ifni, sur le permis de Foun Draa ; dans le Gharb ; et à Sidi Mokhtar, dans le bassin d'Essaouira. Pour les 8 autres, 4 sont dans la région du Gharb, 3 dans le Sebou et 1 à Tarfaya Offshore. Par ailleurs, 20 forages sont prévus en 2014.

Sait-on quel est le potentiel ?

Il convient de préciser que l'évaluation du potentiel pétrolier d'un bassin nécessite de nombreuses analyses et études progressives, parfois très longues, selon la nature et la complexité géologique du bassin considéré. Ces travaux et investigations ont recours à des techniques, en perpétuelle évolution, et demandent des investissements très lourds. Seule la réalisation des forages et de tests pourrait éclairer sur l'existence ou non d'hydrocarbures. Cependant, les experts internationaux des compagnies qui opèrent en onshore et en offshore marocain concordent à qualifier notre pays de région potentiellement encourageante.

Et l'avis de l'Onhyam ?

L'Onhyam, dans le cadre d'une action planifiée, et en concordance avec sa stratégie globale, poursuivra l'impulsion et la consolidation de la nouvelle dynamique de l'exploration pétrolière, en attirant le maximum d'investisseurs internationaux, en intensifiant davantage les travaux de recherche dans notre pays, tout en espérant avoir des résultats probants dans un proche avenir. ■

Propos recueillis par BA



29 Reporter du 31 octobre 2013

Événement

Indexation des produits pétroliers, modus operandi...

● La pression du FMI aura finalement été payante, à quelques jours de la réunion fatidique qui déterminera si l'organisme international maintiendra ou non la ligne de précaution et de liquidité au profit du Maroc. Le mécanisme d'indexation adopté ne différerait pas du système mis en place en 1995. Les cours d'activation, paliers et périodicité d'ajustement, ce sont les paramètres qui seront déterminants. Les impacts macroéconomiques ne sont pas négligeables, pour un sujet qui reste encore tabou pour le gouvernement.

Le sujet est toujours tabou, mais les jeux sont faits. «C'est définitivement réglé. C'est en ces termes que confirmer aux investisseurs responsables du dossier, l'adoption par le gouvernement du retour à l'indexation partielle des prix des produits pétroliers, en exigeant sans surprise car si le système d'indexation partielle est bien d'être une nouveauté, cette mesure est hautement sensible, de par les implications économiques et sociales qu'elle recèle. Il suffit de faire un tour sur le site de la Caisse de compensation (www.ccc.gov.ma) pour se rendre compte : une fois de plus, de la sensibilité de la question. En effet, sur le portail institutionnel de la Caisse, l'on peut constater à son tour pour répondre à la question fatidique : «En cas de retour au système d'indexation des produits pétroliers, après vous êtes-vous rendu compte de la hausse plus élevée que celle qui a été observée en 1995 ? Sur l'échantillon de 1.279 répondants, les résultats sont sans appel. Seuls 0,5% ont répondu que l'alternative 1 (Seuls 0,5% accorderaient, de leur plein gré, une augmentation des prix à la pompe suite au retour au système d'indexation. Par contre, 93,3% répondent «non», et n'acceptent donc pas cette hausse des prix, nous citons une voix «OUI». Le tabou s'explique, mais les enjeux vont au-delà de cet aspect, limitant la marge de manœuvre du gouvernement. Voilà donc qui est écrit et le retour à la pression du Fonds monétaire international (FMI) aura donc finalement poussé le gouvernement à agir



■ Beaucoup d'indignité, mais avant 1995 les prix des produits pétroliers étaient totalement libres et donc complètement indexés au cours international du baril.

pour contenir l'augmentation des charges de compensation et par là même la dégradation des finances publiques marocaines. En effet, la réforme du système de compensation fait partie des engagements du FMI pour le maintien de la précaution ligne de précaution et de liquidité (LPL), dont le Maroc est l'un des rares pays africains et arabes à bénéficier. Toutefois, il faut être clair sur ce point, le retour de la compensation partielle des

prix des produits pétroliers n'est qu'une mesure unique, la réforme du système de compensation restant un chantier à part entière qui sera mené progressivement sur les années à venir. Il s'agit aujourd'hui de trouver une solution intelligente pour assurer la transition en toute sérénité, progressivité et avec consensus, d'un d'ailleurs dans son «mot de la rentrée», Salima Bennani, dg de la Caisse de compensation, dès sa nomination à ce poste stratégique.

En 1995 déjà

Ainsi, le sujet est tabou, mais il ne saurait rester encore longtemps dans l'ombre car l'échec du FMI approche. Absorbée dans un premier temps par le 2 août, la réunion fatidique du FMI avec les officiels marocains devrait finalement avoir lieu le 18 juillet. Une réunion de la plus haute importance puisque c'est à partir de ses conclusions que sera décidé le maintien ou non de la fameuse LPL par le FMI au profit du Maroc. C'est aussi sous la pression de cette échéance que le département de Mohamed Najib Bouali a été remplacé par sauph, en toute discrétion, le retour à l'indexation partielle des prix à la pompe. Toutefois, des données structurelles restent encore incertaines. En effet si le mécanisme de base est connu, puisque déjà expérimenté, les paramètres techniques ne le sont pas encore. À ce sujet, un petit rappel historique s'impose. Beaucoup l'ont oublié, mais avant 1995 les prix des produits pétroliers étaient totalement libres et donc complètement indexés au cours international du baril. Aucune subvention n'était accordée par l'État sur les prix à la pompe. C'est à partir de cet instant 1995 que le gouvernement a décidé de mettre en place un système d'indexation des prix des produits pétroliers sur les marchés internationaux, en l'occurrence celui de Rotterdam. Il ne s'agissait pas d'un indexation ou d'un alignement sur le terme, comme c'est le cas actuellement pour le gaz butane, mais d'un alignement partiel sur les prix internationaux. C'est aussi que des

Retour de l'inflation ?

C'est un vrai casse tête pour Abdellatif Joushri, le Wali de Bank Al-Maghrib. Sa principale mission, comme pour tout patron de Banque Centrale est de maintenir, à moyen et long terme, la stabilité des prix et donc de contenir le taux d'inflation à des niveaux raisonnables. Or le retour à l'indexation, même partielle des produits pétroliers, aura un impact direct sur le taux d'inflation, puisque l'énergie compte pour une part non négligeable dans les facteurs de production. En fait, le raisonnement inverse est plus juste: l'inflation, notamment dans sa partie importée, a été artificiellement maintenue à des niveaux très bas (parmi les plus bas du monde), grâce à la politique de compensation justement. Mais Joushri, initié parmi les initiés, a bien entendu anticipé cette éventualité. «Si pour maintenir les indicateurs de la Caisse de compensation, le gouvernement décide demain, par exemple, le retour du système d'indexation partielle, les conditions actuelles, effectivement favorables, ne seront plus réunies», répondait le gouverneur aux ECO lors du conseil de BAM, en justifiant sa décision de maintenir le taux directeur, à l'encontre des attentes des opérateurs et de la situation de ralentissement économique. Comme vous pouvez le lire sur nos colonnes, il a bien fait d'économiser ses munitions. Une chose est sûre, le retour à l'indexation des produits pétroliers donnera du pain sur la planche pour la Banque Centrale pour gérer les tensions inflationnistes.

VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ **TOTAL Club**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LES VRAIS CHOIX

Ce livre dresse l'inventaire des atouts et des faiblesses du modèle énergétique français. Côté atouts : une expertise et un primisme énergétiques sans équivalent ; côté faiblesses : une part forte dépendance aux hydrocarbures, une part modeste du renouvelable, des prix qui ne reflètent pas la réalité du marché.

Alors comment reconstruire notre modèle ? Tout d'abord l'interdiction sur les gis de schiste pour réduire nos importations ? Quelle place pour la nucléon ou le renouvelable (climatic) ? Qui va payer le développement des énergies renouvelables et les transformations nécessaires ? Enfin, comment rendre notre système énergétique plus efficace et lutter contre la précarité énergétique grandissante ?

Citoyen, consommateur, professionnel, nous sommes tous concernés à un degré ou d'autre par ces questions. Faisons un certain nombre de tabous – sur les prix, les gaz de schiste, le nucléaire –, les livre dresse les enjeux du débat et souligne les opportunités de la nécessaire transition qui s'ouvre à nous.

Jean-Marie Charvériat est professeur d'économie et senior associate au Cambridge Energy Research Associates (CERA). Ses ouvrages sur l'énergie font autorité.

Michel Crivier, ancien vice-président délégué responsabilité au sein d'EDF et du GDF jusqu'en 2007, est aujourd'hui conseiller adjoint du Comité de coordination de l'énergie et des matières premières (CCOMP) de l'université Paris-Dauphine.

Patrice Gellier est professeur d'économie et dirige le CSEMP de l'université Paris-Dauphine.

TOTAL
Club

70 | Energie & Stratégie 4^{ème} trimestre 2013

NOUVEAU



Shell
FuelSave
Diesel 50

Voici **Shell FuelSave Diesel 50**, notre carburant doté de la nouvelle formulation économique unique à Shell.

Développé et testé par les scientifiques de Shell spécialisés en carburant, ce carburant contient des agents améliorant le rendement de votre moteur et conçu pour vous aider à économiser du carburant à chaque ravitaillement.

Un avantage remarquable pour un carburant vendu au même prix que les autres carburants.

Nos scientifiques sont plus que satisfaits des résultats obtenus. Alors, pourquoi ne pas essayer par vous-même **Shell FuelSave Diesel 50** ?



* En comparaison avec un diesel standard et le même diesel standard contenant notre formulation économique. Les économies en carburant peuvent dépendre du véhicule, les conditions et le style de conduite. Plus d'informations sur www.shellfuelsave.ma